



COMPTE RENDU
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
Séance du 13 février 2019

<u>NOMBRE DE CONSEILLERS :</u>	<u>DATE :</u>
- En exercice : 93	- De convocation : 6 février 2019
- Présents : 68	- De l'affichage : 14 février 2019
- Votants : 79	

L'an deux mil dix-neuf, le mercredi treize février à 19h00 le conseil de communauté, dûment convoqué par monsieur le président, s'est assemblé à l'antenne de la communauté à Saint-Malo de la lande, sous la présidence de monsieur Jacky BIDOT président.

PRESENTS :

ALEXANDRE Gisèle	DOLOUE Régine	LAURENT David	PASERO Sylvie
AVENEL Max	DOYERE Joël	LEBARGY Marie-Ange	PAYSANT Sophie
BEAUFILS Erick	DUDOUIT Noëlle	LEBRET Paulette	PERAULT Michel
BELLAIL Rémy	DURAND Benoît	LECLERC Patrick	PERIER Claude
BIDOT Jacky	FALAISE Léon	LECROSNIER Jean	PERRODIN Jean-Pierre
BOSCHER Bernard	FOSSARD Guy	LEDUC Josette	RAULT Jean-Benoît
BOUDIER Régis	FOURNIER Delphine	LEFEVRE Didier	RENOUF Valérie
BOURDIN Jean-Dominique	GALLET-MOREEL Caroline	LEFRANC Daniel	RIHOUEY Hubert
CANU Michel	GOUX Christian	LEJEUNE Bernard	ROBIOLLE Hubert
CORBET Daniel	GUEZOU Alain	LOUANTIER Yves	SAVARY Serge
COULON Gérard	HELAINÉ Daniel	MACE Richard	SIMON Yves
D'ANTERROCHES Philippe	HENNEQUIN Claude	MALHERBE Bernard	THOREL Hervé
DAVY DE VIRVILLE Michel	HERMÉ Michel	MARIE Agnès	VAUGEOIS Philippe
DE LA HOUGUE Catherine	JOUANNO Guy	MOREL Jacques	VILLAIN Annick
DE LAFORCADE Eric	LAINÉ Sophie	NICOLLE Guy	VILQUIN Franck
DELAFOSSÉ Nadège	LAMY Daniel	PAISNEL Gérard	YVON Nicolle
DELIVERT Florent	LAUNAY Bruno	PAREY Daniel	LECOEUR Yves

ABSENTS EXCUSES : Béatrice GOSSELIN, Emmanuelle Bouillon (procuration donnée à Franck Vilquin), Valérie Grieu-Leconte (procuration donnée à Daniel Hélaine), Yves Lamy (procuration donnée à Sylvie Pasero), Etienne Savary (procuration donnée à Jean-Dominique Bourdin), Catherine David, Bernard Mauger, Michel Lemièrre, Jacques Marie (remplacé par sa suppléante Marie-Ange Lebargie), Xia Leperchois (procuration donnée à Josette Leduc), Maud Le Mièrre (procuration donnée à Jacky Bidot), Christian Dutertre (procuration donnée à Serge Savary), Hervé Guille (procuration donnée à Eric de laforcade), Dany Ledoux (procuration donnée à Régis Boudier), Jean-Manuel Cousin (procuration donnée à Sophie Lainé), Pascale Benoist (remplacée par son suppléant Hervé Thorel), Guy Geyelin (procuration donnée à Michel Hermé)

ABSENTS : Sébastien Belhaire, Nadège Besnier, Denis Bourget, Marc Jouanne, Pierre-Marie Lamellièrre, David Laurent, Marc Leclerc, Maurice-Pierre Robin, Michel Romuald, Anne Sarazzin, Jean-Pierre Savary

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du 19 décembre 2018
- 1- Vote du budget primitif 2019 du budget Activités économiques et reprise anticipée des résultats 2018
 - 2- Précision à la délibération n° 11 du conseil communautaire du 5 décembre 2018 (Souscription emprunt à long terme sur le budget activités économiques)
 - 3- Vote du budget primitif 2019 du budget ZA Delasse, reprise anticipée des résultats 2018 et actualisation des autorisations de programme
 - 4- Prolongation du crédit-relais de Delasse
 - 5- Vote du budget primitif 2019 du budget ZA Gouville-artisanale et reprise anticipée des résultats 2018
 - 6- Vote du budget primitif 2019 du budget ZA Saint Pierre, reprise anticipée des résultats 2018 et actualisation des autorisations de programme
 - 7- Vote du budget primitif 2019 du budget ZA château de la mare, reprise anticipée des résultats 2018
 - 8- Vote du budget primitif 2019 du budget ZA Regnéville-sur-mer et reprise anticipée des résultats 2018
 - 9- Vote du budget primitif 2019 du budget ZA Gouville-conchylicole et reprise anticipée des résultats 2018
 - 10- Vote du budget primitif 2019 du budget réseau eau de mer et reprise anticipée des résultats 2018
 - 11- Vote du budget primitif 2019 du budget SPANC et reprise anticipée des résultats 2018
 - 12- Vote du budget primitif 2019 GEMAPI et reprise anticipée des résultats 2018
 - 13- Fixation de la durée de lissage de la TEOM
 - 14- Vote des taux de TEOM
 - 15- Vote du budget primitif 2019 du budget Déchets et reprise anticipée des résultats 2018
 - 16- Vote du budget primitif 2019 ADS et reprise anticipée des résultats 2018
 - 17- Vote du budget primitif 2019 du budget Augustines et reprise anticipée des résultats 2018
 - 18- Vote du budget primitif 2019 du budget Cinémas et reprise anticipée des résultats 2018
 - 19- Vote du budget primitif 2019 du budget Santé, reprise anticipée des résultats 2018 et actualisation des autorisations de programme
 - 20- Précision à la délibération n° 12 du conseil communautaire du 5 décembre 2018 (Souscription emprunt à long terme sur le budget santé)
 - 21- Vote du budget primitif 2019 du budget général, reprise anticipée des résultats 2018 et actualisation des autorisations de programme
 - 22- Vote des taux
 - 23- Tableau des emplois
 - 24- Fixation des tarifs pour les séjours organisés par les accueils de loisirs
 - 25- Avances de subventions
 - 26- Reversement du CEJ
 - 27- Subvention à Manche nature
 - 28- Autorisation de signature de la convention PAPI
 - 29- Rechargement en sable de la digue dune des Garences
 - 30- Désignation des délégués au SMEL
 - 31- Acquisition d'un terrain à Belval – monsieur LEMIERE
 - 32- Acquisition d'un terrain à Belval – conjoints JEAN

- 33- Echange de foncier
- 34- Construction d'un bâtiment industriel : avenants aux marchés de travaux
- 35- Droit de préemption urbain à Gratot
- 36- Procédure d'enquête publique pour le zonage d'assainissement de Saussey
- 37- Information sur les décisions prises dans le cadre des délégations au président
- 38- Information sur les décisions prises dans le cadre des délégations au bureau

Questions diverses

Annexes :

- 1- Procès-verbal de la séance du 19 décembre 2018
- 2- Détail du budget primitif 2019 du budget Activités économiques et reprise anticipée des résultats 2018
- 3- Détail du budget primitif 2019 du budget ZA Delasse et reprise anticipée des résultats 2018
- 4- Détail du budget primitif 2019 du budget ZA Gouville-artisanale et reprise anticipée des résultats 2018
- 5- Détail du budget primitif 2019 du budget ZA Saint Pierre et reprise anticipée des résultats 2018
- 6- Détail du budget primitif 2019 du budget ZA château de la mare et reprise anticipée des résultats 2018
- 7- Détail du budget primitif 2019 du budget ZA Regnéville-sur-mer et reprise anticipée des résultats 2018
- 8- Détail du budget primitif 2019 du budget ZA Gouville-conchylicole et reprise anticipée des résultats 2018
- 9- Détail du budget primitif 2019 du budget ZA réseau eau de mer et reprise anticipée des résultats 2018
- 10- Détail du budget primitif 2019 du budget Augustines et reprise anticipée des résultats 2018
- 11- Détail du budget primitif 2019 du budget SPANC et reprise anticipée des résultats 2018
- 12- Détail du budget primitif 2019 du budget GEMAPI et reprise anticipée des résultats 2019
- 13- Taux de TEOM lissés sur 10 ans
- 14- Détail du budget primitif 2019 du budget Déchets et reprise anticipée des résultats 2018
- 15- Détail du budget primitif 2019 du budget ADS et reprise anticipée des résultats 2018
- 16- Détail du budget primitif 2019 du budget Cinéma et reprise anticipée des résultats 2018
- 17- Détail du budget primitif 2019 du budget Santé et reprise anticipée des résultats 2018
- 18- Détail du budget primitif 2019 du budget général et reprise anticipée des résultats 2018

La totalité des documents budgétaires est téléchargeable à l'adresse suivante

<https://www.coutancesmeretbocage.fr/lesélus/les-éléments-budgétaires/>

Approbation du procès-verbal du 17 octobre 2018

⇒ Voir document en annexe

⇒ **Unanimité**

1- Vote du budget primitif 2019 du budget activités économiques et reprise anticipée des résultats 2018

Reprise anticipée des résultats

L'instruction comptable M14 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif. Cependant, l'article L2311-5 du CGCT permet de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnelle (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2017 (établis par l'ordonnateur),

- et, soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

En l'occurrence, pour le Budget Annexe activités économiques, ces 3 documents ont été transmis et visés par le comptable de la communauté.

La synthèse d'exécution budgétaire du Budget Annexe activités économiques fait apparaître les résultats suivants, qu'il est proposé d'affecter :

REPRISE ANTICIPEE (si le compte administratif n'a pas été voté)	
Résultat de fonctionnement N-1	
Dépenses de fonctionnement (hors 002)	964 919,27 €
Recettes de fonctionnement (hors 002)	1 122 741,60 €
A - <u>Résultat estimé de l'exercice</u>	157 822,33 €
B - <u>Résultats antérieurs reportés</u>	
C - Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	157 822,33 €
(si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Investissement	
Dépenses d'investissement (hors 001)	1 480 111,41 €
Recettes d'investissement (hors 001)	1 234 970,60 €
<u>Résultat estimé de l'exercice</u>	-245 140,81 €
<u>Résultats antérieurs reportés</u>	-374 751,21 €
D - Solde d'exécution N-1 estimé	-619 892,02 €
R 001 Résultat d'investissement reporté (excédent)	
D 001 Résultat d'investissement reporté (déficit)	619 892,02 €
Restes à réaliser N-1 (dépenses)	815 221,34 €
Restes à réaliser N-1 (recettes)	1 439 680,00 €
E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4)	624 458,66 €
Besoin de financement (avec Restes à réaliser) = F = D + E	-4 566,64 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	
	157 822,33 €
1) Prévision d'affectation en réserves	
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00 €
2) Report en fonctionnement	
R 002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	157 822,33 €
D 002 Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	

Si le compte administratif 2018 fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2019.

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2019, proposé au cours de cette même séance, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Budget primitif 2019

Le budget primitif intègre la reprise anticipée des résultats 2018 du Budget Annexe activités économiques, proposée précédemment au vote, au cours de cette séance.

- ⇒ Synthèse générale en annexe
- ⇒ Détail par article en annexe
- ⇒ Etat de la dette en annexe

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la reprise anticipée des résultats 2018 du budget activités économiques
- d'approuver le budget activités économiques 2019

⇒ **Unanimité**

2- Précision à la délibération n°11 du 5 décembre 2018 de souscription d'un emprunt à long terme sur le budget activités économiques

Lors de sa séance du 05 décembre 2018, le conseil communautaire s'est prononcé en faveur de la souscription d'un emprunt long terme auprès de la Banque Postale, sur le budget activités économiques. Le contrat souscrit portait sur un emprunt d'un montant de 1 420 000 euros, à un taux fixe annuel de 1,32 %, remboursable sur 15 ans par échéances constantes trimestrielles.

A la demande de l'établissement bancaire, il est proposé au conseil communautaire d'ajouter les précisions suivantes aux caractéristiques financières présentées et approuvées dans la délibération n° 11 du 5 décembre 2018 :

Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

Echéances constantes : 26 125,84 € (hors prorata d'intérêts pour la première échéance)

Date limite de versement des fonds : 30/01/2019 avec versement automatique à cette date

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver ce complément à la délibération n°11 du 5 décembre 2018.

⇒ **Unanimité**

3- Vote du budget primitif 2019 du budget ZA Delasse et reprise anticipée des résultats 2018

Reprise anticipée des résultats

L'instruction comptable M14 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif. Cependant, l'article L2311-5 du CGCT permet de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnelle (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2017 (établis par l'ordonnateur),
- et, soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

En l'occurrence, pour le Budget Annexe ZA Delasse, ces 3 documents ont été transmis et visés par le comptable de la communauté.

La synthèse d'exécution budgétaire du Budget Annexe ZA Delasse fait apparaître les résultats suivants, qu'il est proposé d'affecter :

REPRISE ANTICIPEE	
(si le compte administratif n'a pas été voté)	
Résultat de fonctionnement N-1	
Dépenses de fonctionnement (hors 002)	155 700,00 €
Recettes de fonctionnement (hors 002)	155 700,00 €
A - <u>Résultat estimé de l'exercice</u>	0,00 €
B - <u>Résultats antérieurs reportés</u>	
C - Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	0,00 €
(si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Investissement	
Dépenses d'investissement (hors 001)	
Recettes d'investissement (hors 001)	137 979,57 €
<u>Résultat estimé de l'exercice</u>	137 979,57 €
<u>Résultats antérieurs reportés</u>	-191 349,47 €
D - Solde d'exécution N-1 estimé	-53 369,90 €
R 001 Résultat d'investissement reporté (excédent)	
D 001 Résultat d'investissement reporté (déficit)	53 369,90 €
Restes à réaliser N-1 (dépenses)	
Restes à réaliser N-1 (recettes)	
E - Solde des restes à réaliser	
d'investissement N-1 (4)	0,00 €
Besoin de financement (avec Restes à réaliser) = F = D + E	53 369,90 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	0,00 €
1) Prévision d'affectation en réserves	
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	
2) Report en fonctionnement	
R 002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	0,00 €
D 002 Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	

Si le compte administratif 2018 fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2019.

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2019, proposé au cours de cette même séance, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Budget primitif 2019

Le budget primitif intègre la reprise anticipée des résultats 2018 du Budget Annexe ZA Delasse, proposée précédemment au vote, au cours de cette séance.

- ⇒ Synthèse générale en annexe
- ⇒ Détail par article en annexe
- ⇒ Etat de la dette en annexe

Actualisation des AP/CP

Les autorisations de programme ouvertes et leurs crédits de paiement associés doivent être actualisés au regard de la consommation réelle des crédits de paiement 2018 :

Numéro et libellé de l'AP	AP Votée	CP			
		2016	2017	2018	2019
		Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	CP 2019
Autorisation de programme n° 2015-01 Delasse : aménagement de la zone d'activités de Delasse	700 000 €	594 352 €	76 546 €	15 530 €	13 572 €
Total dépenses	700 000 €	594 352 €	76 546 €	15 530 €	13 572 €

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la reprise anticipée des résultats 2018 du budget ZA Delasse
- d'approuver le budget ZA Delasse 2019
- d'approuver la modification de l'AP/CP du budget ZA Delasse

⇒ **Unanimité**

4- Prolongation du crédit-relais du budget ZA Delasse

La communauté du bocage coutançais avait souscrit en 2016 un contrat de crédit-relais sur le budget ZA Delasse, auprès du Crédit Mutuel Maine, Anjou, Basse-Normandie, pour un montant de 300 000 euros. Cet emprunt, devant s'achever contractuellement au 15 octobre 2019, le Crédit Mutuel offre à la communauté la possibilité de prolonger celui-ci de 6 mois, soit un terme porté à avril 2020, en attendant la vente de tous les terrains de la zone d'activités.

Il est précisé que dans le cadre de cette prolongation du terme de l'emprunt, le taux d'intérêt appliqué reste identique (0,73 % l'an), mais nécessite le paiement de frais d'avenant de 50 euros. Le budget primitif 2019 de la ZA Delasse, proposé au vote au cours de cette même séance, intègre ces nouvelles dispositions.

Il est donc proposé au conseil communautaire :

- D'approuver la prolongation de 6 mois du terme du contrat de prêt n° 00380/000870227-02, initialement souscrit par la communauté du bocage coutançais.
- D'autoriser monsieur le président à signer l'avenant ou tout document permettant la mise en œuvre de la prolongation du contrat de prêt ci-avant décrit.

⇒ **Unanimité**

5- Vote du budget primitif 2019 du budget ZA Gouville-artisanale et reprise anticipée des résultats 2018

Reprise anticipée des résultats

L'instruction comptable M14 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif. Cependant, l'article L2311-5 du CGCT permet de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnelle (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2017 (établis par l'ordonnateur),
- et, soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

En l'occurrence, pour le Budget Annexe ZA Gouville-artisanale, ces 3 documents ont été transmis et visés par le comptable de la communauté.

La synthèse d'exécution budgétaire du Budget Annexe ZA Gouville-artisanale fait apparaître les résultats suivants, qu'il est proposé d'affecter :

REPRISE ANTICIPÉE (si le compte administratif n'a pas été voté)	
Résultat de fonctionnement N-1	
Dépenses de fonctionnement (hors 002)	45 786,82 €
Recettes de fonctionnement (hors 002)	45 786,82 €
A - <u>Résultat estimé de l'exercice</u>	0,00 €
B - <u>Résultats antérieurs reportés</u>	
C - Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	0,00 €
(si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Investissement	
Dépenses d'investissement (hors 001)	140 000,00 €
Recettes d'investissement (hors 001)	12 828,34 €
<u>Résultat estimé de l'exercice</u>	-127 171,66 €
<u>Résultats antérieurs reportés</u>	5 386,81 €
D - Solde d'exécution N-1 estimé	-121 784,85 €
R 001 Résultat d'investissement reporté (excédent)	
D 001 Résultat d'investissement reporté (déficit)	121 784,85 €
Restes à réaliser N-1 (dépenses)	
Restes à réaliser N-1 (recettes)	
E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4)	0,00 €
Besoin de financement (avec Restes à réaliser) = F = D + E	121 784,85 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	0,00 €
1) Prévision d'affectation en réserves	
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	
2) Report en fonctionnement	
R 002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	0,00 €
D 002 Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	

Si le compte administratif 2018 fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2019.

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2019, proposé au cours de cette même séance, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Budget primitif 2019

Le budget primitif intègre la reprise anticipée des résultats 2018 du Budget Annexe ZA Gouville-artisanale, proposée précédemment au vote, au cours de cette séance.

- ⇒ Synthèse générale en annexe
- ⇒ Détail par article en annexe
- ⇒ Etat de la dette en annexe

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la reprise anticipée des résultats 2018 du budget ZA Gouville-artisanale
- d'approuver le budget ZA Gouville-artisanale 2019

⇒ **Unanimité**

6- Vote du budget primitif 2019 du budget ZA Saint Pierre et reprise anticipée des résultats 2018

Reprise anticipée des résultats

L'instruction comptable M14 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif. Cependant, l'article L2311-5 du CGCT permet de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnelle (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2017 (établis par l'ordonnateur),
- et, soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

En l'occurrence, pour le Budget Annexe ZA Saint Pierre, ces 3 documents ont été transmis et visés par le comptable de la communauté.

La synthèse d'exécution budgétaire du Budget Annexe ZA Saint Pierre fait apparaître les résultats suivants, qu'il est proposé d'affecter :

REPRISE ANTICIPÉE (si le compte administratif n'a pas été voté)	
Résultat de fonctionnement N-1	
Dépenses de fonctionnement (hors 002)	83 126,49 €
Recettes de fonctionnement (hors 002)	83 126,50 €
A - <u>Résultat estimé de l'exercice</u>	0,01 €
B - <u>Résultats antérieurs reportés</u>	-0,01 €
C - Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	0,00 €
(si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Investissement	
Dépenses d'investissement (hors 001)	
Recettes d'investissement (hors 001)	377 208,15 €
<u>Résultat estimé de l'exercice</u>	377 208,15 €
<u>Résultats antérieurs reportés</u>	-404 398,14 €
D - Solde d'exécution N-1 estimé	-27 189,99 €
R 001 Résultat d'investissement reporté (excédent)	
D 001 Résultat d'investissement reporté (déficit)	27 189,99 €
Restes à réaliser N-1 (dépenses)	
Restes à réaliser N-1 (recettes)	
E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4)	0,00 €
Besoin de financement (avec Restes à réaliser) = F = D + E	27 189,99 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	0,00 €
1) Prévision d'affectation en réserves	
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	
2) Report en fonctionnement	
R 002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	0,00 €
D 002 Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	

Si le compte administratif 2018 fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2019.

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2019, proposé au cours de cette même séance, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Budget primitif 2019

Le budget primitif intègre la reprise anticipée des résultats 2018 du Budget Annexe ZA Saint Pierre, proposée précédemment au vote, au cours de cette séance.

- ⇒ Synthèse générale en annexe
- ⇒ Détail par article en annexe
- ⇒ Etat de la dette en annexe

Actualisation des AP/CP

Les autorisations de programme ouvertes et leurs crédits de paiement associés doivent être actualisés au regard de la consommation réelle des crédits de paiement 2018 :

Numéro et libellé de l'AP	AP Votée	CP			
		2016	2017	2018	2019
		Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	CP 2019
Autorisation de programme n°2016-01 ZA Saint-Pierre : aménagement de la zone artisanale Saint-Pierre - Travaux	392 000 €	149 259 €	151 682 €	3 635 €	87 424 €
Total dépenses	392 000 €	149 259 €	151 682 €	3 635 €	87 424 €

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la reprise anticipée des résultats 2018 du budget ZA Saint Pierre
- d'approuver le budget ZA Saint Pierre 2019
- d'approuver la modification de l'AP/CP du budget ZA Saint Pierre

⇒ **Unanimité**

7- Vote du budget primitif 2019 du budget ZA château de la mare et reprise anticipée des résultats 2018

Reprise anticipée des résultats

L'instruction comptable M14 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif. Cependant, l'article L2311-5 du CGCT permet de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnelle (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2017 (établis par l'ordonnateur),
- et, soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

En l'occurrence, pour le Budget Annexe ZA château de la mare, ces 3 documents ont été transmis et visés par le comptable de la communauté.

La synthèse d'exécution budgétaire du Budget Annexe ZA château de la mare fait apparaître les résultats suivants, qu'il est proposé d'affecter :

REPRISE ANTICIPÉE (si le compte administratif n'a pas été voté)	
Résultat de fonctionnement N-1	
Dépenses de fonctionnement (hors 002)	105 503,81 €
Recettes de fonctionnement (hors 002)	105 503,81 €
A - <u>Résultat estimé de l'exercice</u>	0,00 €
B - <u>Résultats antérieurs reportés</u>	
C - Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	0,00 €
(si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Investissement	
Dépenses d'investissement (hors 001)	98 710,08 €
Recettes d'investissement (hors 001)	
<u>Résultat estimé de l'exercice</u>	-98 710,08 €
<u>Résultats antérieurs reportés</u>	-15 260,88 €
D - Solde d'exécution N-1 estimé	-113 970,96 €
R 001 Résultat d'investissement reporté (excédent)	
D 001 Résultat d'investissement reporté (déficit)	113 970,96 €
Restes à réaliser N-1 (dépenses)	
Restes à réaliser N-1 (recettes)	
E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4)	0,00 €
Besoin de financement (avec Restes à réaliser) = F = D + E	113 970,96 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	0,00 €
1) Prévision d'affectation en réserves	
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	
2) Report en fonctionnement	
R 002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	0,00 €
D 002 Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	

Si le compte administratif 2018 fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2019.

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2019, proposé au cours de cette même séance, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Budget primitif 2019

Le budget primitif intègre la reprise anticipée des résultats 2018 du Budget Annexe ZA château de la mare, proposée précédemment au vote, au cours de cette séance.

- ⇒ Synthèse générale en annexe
- ⇒ Détail par article en annexe

⇒ Etat de la dette en annexe

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la reprise anticipée des résultats 2018 du budget ZA château de la mare
- d'approuver le budget ZA château de la mare 2019

Monsieur Jouanno indique qu'il serait intéressant d'avoir un coût du programme pour faire un ratio de la part du déficit sur la totalité du programme.

⇒ **Unanimité**

8- Vote du budget primitif 2019 du budget ZA Regnéville-sur-mer et reprise anticipée des résultats 2018

Reprise anticipée des résultats

L'instruction comptable M14 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif. Cependant, l'article L2311-5 du CGCT permet de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnelle (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2017 (établis par l'ordonnateur),
- et, soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

En l'occurrence, pour le Budget Annexe ZA Regnéville-sur-mer, ces 3 documents ont été transmis et visés par le comptable de la communauté.

La synthèse d'exécution budgétaire du Budget Annexe ZA Regnéville-sur-mer fait apparaître les résultats suivants, qu'il est proposé d'affecter :

REPRISE ANTICIPEE	
(si le compte administratif n'a pas été voté)	
Résultat de fonctionnement N-1	
Dépenses de fonctionnement (hors 002)	3 841,32 €
Recettes de fonctionnement (hors 002)	3 841,32 €
A - <u>Résultat estimé de l'exercice</u>	0,00 €
B - <u>Résultats antérieurs reportés</u>	
C - Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	0,00 €
(si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Investissement	
Dépenses d'investissement (hors 001)	14 516,42 €
Recettes d'investissement (hors 001)	
<u>Résultat estimé de l'exercice</u>	-14 516,42 €
<u>Résultats antérieurs reportés</u>	48 466,10 €
D - Solde d'exécution N-1 estimé	33 949,68 €
R 001 Résultat d'investissement reporté (excédent)	33 949,68 €
D 001 Résultat d'investissement reporté (déficit)	
Restes à réaliser N-1 (dépenses)	
Restes à réaliser N-1 (recettes)	
E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4)	0,00 €
Besoin de financement (avec Restes à réaliser) = F = D + E	-33 949,68 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	0,00 €
1) Prévision d'affectation en réserves	
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	
2) Report en fonctionnement	
R 002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	0,00 €
D 002 Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	

Si le compte administratif 2018 fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2019.

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2019, proposé au cours de cette même séance, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Budget primitif 2019

Le budget primitif intègre la reprise anticipée des résultats 2018 du Budget Annexe ZA Regnéville-sur-mer, proposée précédemment au vote, au cours de cette séance.

- ⇒ Synthèse générale en annexe
- ⇒ Détail par article en annexe
- ⇒ Etat de la dette en annexe

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la reprise anticipée des résultats 2018 du budget ZA Regnéville-sur-mer
- d'approuver le budget ZA Regnéville-sur-mer 2019

Monsieur Vilquin fait part de la difficulté à commercialiser ces terrains qui ne sont pas constructibles. Monsieur Vilquin s'interroge sur la légitimité de la communauté de disposer de terrains qui ne peuvent pas avoir de vocation écomique.

Monsieur le président indique qu'un contact a été pris avec le maire de Regnéville pour trouver une solution à ce dossier.

Monsieur Boscher demande pourquoi ces terrains ne sont pas constructibles.

Monsieur Malherbe indique que la zone artisanale est légale et reconnue par la justice. Mais les permis de construire sont refusés car il n'y a pas de continuité du bâti, or la loi littorale l'impose. Monsieur Malherbe indique qu'il est inadmissible que les constructions doivent se faire dans l'ordre à parti du bâti existant.

Monsieur Goux précise qu'il n'y a pas de continuité entre le bâti existant et la parcelle sur laquelle avait été posé le permis de construire alors que la zone est en continuité avec le bâti existant.

⇒ **Unanimité**

9- Vote du budget primitif 2019 du budget ZA Gouville-conchylicole et reprise anticipée des résultats 2018

Reprise anticipée des résultats

L'instruction comptable M14 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif. Cependant, l'article L2311-5 du CGCT permet de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnelle (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2017 (établis par l'ordonnateur),
- et, soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

En l'occurrence, pour le Budget Annexe ZA Gouville-conchylicole, ces 3 documents ont été transmis et visés par le comptable de la communauté.

La synthèse d'exécution budgétaire du Budget Annexe ZA Gouville-conchylicole fait apparaître les résultats suivants, qu'il est proposé d'affecter :

REPRISE ANTICIPEE (si le compte administratif n'a pas été voté)	
Résultat de fonctionnement N-1	
Dépenses de fonctionnement (hors 002)	318 425,08 €
Recettes de fonctionnement (hors 002)	318 425,08 €
A - <u>Résultat estimé de l'exercice</u>	0,00 €
B - <u>Résultats antérieurs reportés</u>	
C - Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	0,00 €
(si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Investissement	
Dépenses d'investissement (hors 001)	252 006,85 €
Recettes d'investissement (hors 001)	306 075,26 €
Résultat estimé de l'exercice	54 068,41 €
Résultats antérieurs reportés	28 129,29 €
D - Solde d'exécution N-1 estimé	82 197,70 €
R 001 Résultat d'investissement reporté (excédent)	82 197,70 €
D 001 Résultat d'investissement reporté (déficit)	
Restes à réaliser N-1 (dépenses)	
Restes à réaliser N-1 (recettes)	
E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4)	0,00 €
Besoin de financement (avec Restes à réaliser) = F = D + E	-82 197,70 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	0,00 €
1) Prévision d'affectation en réserves	
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	
2) Report en fonctionnement	
R 002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	0,00 €
D 002 Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	

Si le compte administratif 2018 fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2019.

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2019, proposé au cours de cette même séance, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Budget primitif 2019

Le budget primitif intègre la reprise anticipée des résultats 2018 du Budget Annexe ZA Gouville-conchylicole, proposée précédemment au vote, au cours de cette séance.

- ⇒ Synthèse générale en annexe
- ⇒ Détail par article en annexe
- ⇒ Etat de la dette en annexe

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la reprise anticipée des résultats 2018 du budget ZA Gouville-conchylicole
- d'approuver le budget ZA Gouville-conchylicole 2019

⇒ **Unanimité**

10- Vote du budget primitif 2019 du budget réseau eau de mer et reprise anticipée des résultats 2018

Reprise anticipée des résultats

L'instruction comptable M14 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif. Cependant, l'article L2311-5 du CGCT permet de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnelle (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2017 (établis par l'ordonnateur),
- et, soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

En l'occurrence, pour le Budget Annexe réseau eau de mer, ces 3 documents ont été transmis et visés par le comptable de la communauté.

La synthèse d'exécution budgétaire du Budget Annexe réseau eau de mer fait apparaître les résultats suivants, qu'il est proposé d'affecter :

REPRISE ANTICIPÉE	
(si le compte administratif n'a pas été voté)	
Résultat de fonctionnement N-1	
Dépenses de fonctionnement (hors 002)	90 578,71 €
Recettes de fonctionnement (hors 002)	96 493,14 €
A - <u>Résultat estimé de l'exercice</u>	5 914,43 €
B - <u>Résultats antérieurs reportés</u>	8 527,15 €
C - Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	14 441,58 €
(si C est négatif, report du déficit	
ligne D 002 ci-dessous)	
Investissement	
Dépenses d'investissement (hors 001)	19 927,30 €
Recettes d'investissement (hors 001)	19 343,70 €
<u>Résultat estimé de l'exercice</u>	-583,60 €
<u>Résultats antérieurs reportés</u>	-19 343,70 €
D - Solde d'exécution N-1 estimé	-19 927,30 €
R 001 Résultat d'investissement reporté (excédent)	
D 001 Résultat d'investissement reporté (déficit)	19 927,30 €
Restes à réaliser N-1 (dépenses)	0,00 €
Restes à réaliser N-1 (recettes)	0,00 €
E - Solde des restes à réaliser	
d'investissement N-1 (4)	0,00 €
Besoin de financement (avec Restes à réaliser) = F = D + E	19 927,30 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	14 441,58 €
1) Prévision d'affectation en réserves	
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	14 441,58 €
2) Report en fonctionnement	
R 002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	0,00 €
D 002 Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	0,00 €

Si le compte administratif 2018 fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2019.

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2019, proposé au cours de cette même séance, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Budget primitif 2019

Le budget primitif intègre la reprise anticipée des résultats 2018 du Budget Annexe réseau eau de mer, proposée précédemment au vote, au cours de cette séance.

- ⇒ Synthèse générale en annexe
- ⇒ Détail par article en annexe
- ⇒ Etat de la dette en annexe

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la reprise anticipée des résultats 2018 du budget réseau eau de mer
- d'approuver le budget réseau eau de mer 2019

⇒ **Unanimité, monsieur Périer s'abstenant**

11- Vote du budget primitif 2019 du budget SPANC et reprise anticipée des résultats 2018

Reprise anticipée des résultats

L'instruction comptable M14 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif. Cependant, l'article L2311-5 du CGCT permet de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnelle (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2017 (établis par l'ordonnateur),
- et, soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

En l'occurrence, pour le Budget Annexe spanc, ces 3 documents ont été transmis et visés par le comptable de la communauté.

La synthèse d'exécution budgétaire du Budget Annexe spanc fait apparaître les résultats suivants, qu'il est proposé d'affecter :

BUDGET SPANC 2019

REPRISE ANTICIPEE (si le compte administratif n'a pas été voté)	
Résultat de fonctionnement N-1	
Dépenses de fonctionnement (hors 002)	92 970,47 €
Recettes de fonctionnement (hors 002)	56 870,00 €
A - <u>Résultat estimé de l'exercice</u>	-36 100,47 €
B - <u>Résultats antérieurs reportés</u>	69 104,92 €
<i>Dont C.C. SPANC Coutances Mer et Bocage</i>	68 486,74 €
<i>Dont SIAEP St-Sauveur-Lendelin</i>	618,18 €
C - Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	33 004,45 €
(si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Investissement	
Dépenses d'investissement (hors 001)	312 901,16 €
Recettes d'investissement (hors 001)	301 652,56 €
Résultat estimé de l'exercice	-11 248,60 €
<u>Résultats antérieurs reportés</u>	2 045,44 €
<i>Dont C.C. SPANC Coutances Mer et Bocage</i>	2 045,44 €
<i>Dont SIAEP St-Sauveur-Lendelin</i>	0,00 €
D - Solde d'exécution N-1 estimé	-9 203,16 €
R 001 Résultat d'investissement reporté (excédent)	
D 001 Résultat d'investissement reporté (déficit)	9 203,16 €
Restes à réaliser N-1 (dépenses)	0,00 €
Restes à réaliser N-1 (recettes)	64 129,00 €
E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4)	64 129,00 €
Besoin de financement (avec Restes à réaliser) = F = D + E	-54 925,84 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	33 004,45 €
1) Prévision d'affectation en réserves	
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00 €
2) Report en fonctionnement	
R 002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	33 004,45 €
D 002 Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	0,00 €

Si le compte administratif 2018 fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2019.

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2019, proposé au cours de cette même séance, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Budget primitif 2019

Le budget primitif intègre la reprise anticipée des résultats 2018 du Budget Annexe spanc, proposée précédemment au vote, au cours de cette séance.

- ⇒ Synthèse générale en annexe
- ⇒ Détail par article en annexe
- ⇒ Etat de la dette en annexe

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la reprise anticipée des résultats 2018 du budget spanc
- d'approuver le budget spanc 2019

Monsieur HERME indique que l'on demande à des personnes, qui ont souvent peu de ressources, de préfinancer, les travaux, ce qui est difficile. Ce qui serait intéressant à proposer, c'est que le budget du SPANC finance directement aux entreprises.

Monsieur le président indique qu'effectivement, lorsqu'il y a une dépense de 10 000 €, avec une subvention de 6 000 €, il reste un solde de 4 000 €. Nous sommes en train de regarder des solutions qui faciliteraient le paiement, notamment en travaillant sur la durée pour étaler les paiements dans le temps. Un groupe de travail, piloté par Patrick LECLERC, réfléchi à cette question.

⇒ **Unanimité**

12- Vote du budget primitif 2019 du budget GEMAPI et reprise anticipée des résultats 2018

Reprise anticipée des résultats

L'instruction comptable M14 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif. Cependant, l'article L2311-5 du CGCT permet de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnelle (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2017 (établis par l'ordonnateur),
- et, soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

En l'occurrence, pour le Budget Annexe GEMAPI, ces 3 documents ont été transmis et visés par le comptable de la communauté.

La synthèse d'exécution budgétaire du Budget Annexe GEMAPI fait apparaître les résultats suivants, qu'il est proposé d'affecter :

REPRISE ANTICIPEE (si le compte administratif n'a pas été voté)			
	Budget GEMAPI C.C. Coutances Mer et Bocage	Budget Syndicat Mixte de la Souilles	Total
Résultat de fonctionnement N-1			
Dépenses de fonctionnement (hors 002)	228 731,41 €	62 312,85 €	291 044,26 €
Recettes de fonctionnement (hors 002)	800 000,00 €	95 179,25 €	895 179,25 €
A - Résultat estimé de l'exercice	571 268,59 €	32 866,40 €	604 134,99 €
B - Résultats antérieurs reportés	-23 919,18 €		-23 919,18 €
<i>Dont SIVU Baie de Sienne</i>	<i>-23 919,18 €</i>		
C - Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	547 349,41 €	32 866,40 €	580 215,81 €
Investissement			
Dépenses d'investissement (hors 001)	181 203,04 €	15 284,72 €	196 487,76 €
Recettes d'investissement (hors 001)	29,00 €	27 156,71 €	27 185,71 €
Résultat estimé de l'exercice	-181 174,04 €	11 871,99 €	-169 302,05 €
Résultats antérieurs reportés	28 873,34 €	-15 861,93 €	13 011,41 €
<i>Dont SIVU Baie de Sienne</i>	<i>28 873,34 €</i>		
D - Solde d'exécution N-1 estimé	-152 300,70 €	-3 989,94 €	-156 290,64 €
R 001 Résultat d'investissement reporté (excédent)			0,00 €
D 001 Résultat d'investissement reporté (déficit)	152 300,70 €	3 989,94 €	156 290,64 €
Restes à réaliser N-1 (dépenses)	95 821,31 €	97 765,41 €	193 586,72 €
Restes à réaliser N-1 (recettes)	205 147,05 €	73 482,00 €	278 629,05 €
E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4)	109 325,74 €	-24 283,41 €	85 042,33 €
Besoin de financement (avec Restes à réaliser) = F = D + E	42 974,96 €	28 273,35 €	71 248,31 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	547 349,41 €	32 866,40 €	580 215,81 €
1) Prévision d'affectation en réserves			
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	42 974,96 €	28 273,35 €	71 248,31 €
2) Report en fonctionnement			
R 002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	504 374,45 €	4 593,05 €	508 967,50 €
D 002 Résultat de fonctionnement reporté (déficit)			0,00 €

Si le compte administratif 2018 fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2019.

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2019, proposé au cours de cette même séance, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Budget primitif 2019

Le budget primitif intègre la reprise anticipée des résultats 2018 du Budget Annexe GEMAPI, proposée précédemment au vote, au cours de cette séance.

- ⇒ Synthèse générale en annexe
- ⇒ Détail par article en annexe
- ⇒ Etat de la dette en annexe

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la reprise anticipée des résultats 2018 du budget GEMAPI
- d'approuver le budget GEMAPI 2019

Arrivée d'Yves LECOEUR

Monsieur JOUANNO indique qu'il faudra ajuster notre fiscalité afin que le budget ne soit pas excédentaire.

Monsieur le président précise que c'est ce qui sera fait.

⇒ **Unanimité, monsieur AVENEL s'abstenant**

13- Fixation de la durée du lissage de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

L'institution de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) par un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) conduit à l'application d'un taux unique sur l'ensemble de son territoire. Il peut en résulter des augmentations de cotisations pour certains contribuables.

Afin de limiter les hausses de cotisations de TEOM liées à l'harmonisation du mode de financement du service d'enlèvement et de traitement des déchets ménagers au sein de leur périmètre, les Communautés de communes peuvent, pour une période qui ne peut excéder 10 ans, voter des taux différents sur leur périmètre (CGI, art. 1636 B sexies).

Les deux mécanismes de vote de taux différents sur le territoire d'un groupement de communes (zonage en fonction de l'importance du service rendu et zonage en vue d'harmoniser les taux au sein du groupement) ont deux objectifs différents :

-le premier mécanisme permet de prendre en compte les différences de coût en fonction du service rendu au sein du groupement de communes.

-le lissage des taux de TEOM permet de procéder à une harmonisation des taux au sein du groupement, soit sur l'ensemble de son périmètre, soit sur le périmètre des zones délimitées en fonction du service rendu.

La combinaison du mécanisme de lissage des taux et du dispositif de zonage en fonction de l'importance du service rendu permet une convergence progressive des taux de TEOM vers un taux unique par zone définie au sein du groupement de communes.

La présente délibération a pour objet la fixation de la durée du lissage du taux de TEOM. Il est proposé au conseil communautaire de fixer à 10 ans la durée du lissage du taux de TEOM.

Monsieur RAULT s'inquiète de ce lissage sur 10 ans sachant que la redevance incitative n'a pas été retenue pour le moment. D'ici peu de temps, il y aura un doublement de la TGAP et une obligation de résultat en matière de tri des déchets. Un lissage sur 10 ans sans parler de redevance incitative.

Monsieur BEAUFILS est heureux d'entendre que certains ont conscience qu'il soit nécessaire d'aller vers quelque chose de plus uniforme.

Monsieur VILQUIN indique que le lissage pour 10 ans ne nous engage pas pour 10 ans. Avec les modifications de consignes de tri en 2022, beaucoup de choses seront remises en cause. Le lissage permet d'éviter la brutalité. Nous avons pris une augmentation de 25% sur les marchés, le budget tient grâce aux excédents récupérés sur le SITOM, mais effectivement, cela ne tiendra pas dans la durée.

Monsieur le président indique qu'un groupe de travail étudie les évolutions possibles. Certains marchés arrivent à échéance fin 2019, nous pourront commencer à faire bouger les choses.

Monsieur RAULT indique que, depuis quelques années, des efforts importants ont été fait par la population 180 kg par habitant. Sur certains secteurs, avec des redevances incitatives, le poids est descendu aux alentours de 100 kg par habitant. Si nous voulons que le coût reste raisonnable, nous aurons des évolutions à faire. Si nous sommes moteurs dans une volonté de réduire les déchets, nous serons suivis.

⇒ **A la majorité, monsieur RAULT votant contre, messieurs BOSCHER, LEJEUNE, LEFEVRE, THOREL et mesdames FOURNIER, GALLET-MOREEL s'abstenant**

14- Vote du taux de TEOM

Lors de sa séance du 26 septembre 2018 le conseil communautaire a institué la TEOM et défini les zonages ci-dessous.

Il est proposé de voter les taux suivants pour 2019 :

Zone	Niveau de service	Taux TEOM
Zone 1	communes ne bénéficiant que d'une collecte hebdomadaire des ordures ménagères	9.0 %
Zone 2	communes bénéficiant d'une collecte supplémentaires en période estivale	9.5 %
Zone 3	Montmartin s/m + St Sauveur Lendelin bourg (2 collectes hebdomadaires des ordures ménagères toute l'année) Gouville s/m (1 collecte hebdomadaire des ordures ménagères + 1 en période estivale + déchets verts en porte à porte)	10.0 %
Zone 4	Coutances (2 collectes hebdomadaires des ordures ménagères toute l'année + emballages en porte à porte)	10.5 %
Zone 5	Agon Coutainville (2 collectes hebdomadaires des ordures ménagères toute l'année + 1 en période estivale + déchets verts en porte à porte)	11.0%

⇒ Voir annexe présentant le lissage des taux de TEOM sur 10 ans

L'application des taux proposés aux bases 2018 permet de stabiliser le produit fiscal attendu. Les tableaux ci-joints présentent les évolutions de taux par commune, par rapport aux taux actuels, et par rapport au taux cible pour les communes de l'ex communauté du bocage coutançais. Un lissage sera proposé afin de limiter les effets des écarts de taux les plus importants. L'intégration d'Anneville à l'une des zones existantes aurait dû être délibérée entre l'extension effective du périmètre et le 15 janvier. Cela n'ayant pas été possible, il convient de délibérer en même temps que pour le vote des taux pour créer une zone spécifique pour Anneville. Celle-ci a les mêmes caractéristiques que la zone 2, et donc le même taux. Il conviendra de la rattacher à la zone 2 avant le 15 octobre 2019.

Il est proposé au conseil de communauté :

- **d'approuver ces taux**
- **de créer une zone spécifique à la commune d'Anneville**
- **de préciser que le taux de 9,5% s'appliquera à la commune d'Anneville.**

Monsieur AVENEL précise que les déchets ne sont pas collectés toute l'année de la même manière, toutes les semaines en période estivale et tous les quinze jours d'avril à octobre.

Monsieur Jouanno indique qu'il est urgent de travailler sur la manière dont va évoluer la collecte. Les taux proposés permettent de préserver les acquis de tout le monde et d'obtenir le produit attendu. Il ajoute que la collecte toutes les semaines dans les villages, c'est beaucoup de distance parcourue par les camions pour peu de tonnage collecté.

⇒ **A l'unanimité, madame PASERO s'abstenant**

15- Vote du budget primitif 2019 du budget déchets ménagers et reprise anticipée des résultats 2018

Reprise anticipée des résultats

L'instruction comptable M14 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif. Cependant, l'article L2311-5 du CGCT permet de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnelle (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2017 (établis par l'ordonnateur),
- et, soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

En l'occurrence, pour le Budget Annexe déchets ménagers, ces 3 documents ont été transmis et visés par le comptable de la communauté.

La synthèse d'exécution budgétaire du Budget Annexe déchets ménagers fait apparaître les résultats suivants, qu'il est proposé d'affecter :

REPRISE ANTICIPEE	
(si le compte administratif n'a pas été voté)	
Résultat de fonctionnement N-1	
Dépenses de fonctionnement (hors 002)	4 207 899,11 €
Recettes de fonctionnement (hors 002)	4 106 043,39 €
A - <u>Résultat estimé de l'exercice</u>	-101 855,72 €
B - <u>Résultats antérieurs reportés</u>	607 119,28 €
C - Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	505 263,56 €
(si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Investissement	
Dépenses d'investissement (hors 001)	24 348,21 €
Recettes d'investissement (hors 001)	85 125,89 €
Résultat estimé de l'exercice	60 777,68 €
Résultats antérieurs reportés	263 598,95 €
D - Solde d'exécution N-1 estimé	324 376,63 €
R 001 Résultat d'investissement reporté (excédent)	324 376,63 €
Restes à réaliser N-1 (dépenses)	144 522,36 €
Restes à réaliser N-1 (recettes)	0,00 €
E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4)	-144 522,36 €
Besoin de financement (avec Restes à réaliser) = F = D + E	-179 854,27 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	505 263,56 €
1) Prévision d'affectation en réserves	
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	
2) Report en fonctionnement	
R 002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	505 263,56 €
D 002 Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	

Si le compte administratif 2018 fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2019.

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2019, proposé au cours de cette même séance, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Budget primitif 2019

Le budget primitif intègre la reprise anticipée des résultats 2018 du Budget Annexe déchets ménagers, proposée précédemment au vote, au cours de cette séance.

- ⇒ Synthèse générale en annexe
- ⇒ Détail par article en annexe
- ⇒ Etat de la dette en annexe

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la reprise anticipée des résultats 2018 du budget déchets ménagers
- d'approuver le budget déchets ménagers 2019

Monsieur RAULT précise que la redevance camping est perçue directement par le syndicat de la Perelle.

⇒ **A l'unanimité, messieurs RAULT et LEJEUNE s'abstenant**

16- Vote du budget primitif 2019 du budget ADS et reprise anticipée des résultats 2018

Reprise anticipée des résultats

L'instruction comptable M14 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif. Cependant, l'article L2311-5 du CGCT permet de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnelle (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2017 (établis par l'ordonnateur),
- et, soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

En l'occurrence, pour le Budget Annexe ADS, ces 3 documents ont été transmis et visés par le comptable de la communauté.

La synthèse d'exécution budgétaire du Budget Annexe ADS fait apparaître les résultats suivants, qu'il est proposé d'affecter :

REPRISE ANTICIPEE	
(si le compte administratif n'a pas été voté)	
Résultat de fonctionnement N-1	
Dépenses de fonctionnement (hors 002)	181 338,29 €
Recettes de fonctionnement (hors 002)	182 804,67 €
A - <u>Résultat estimé de l'exercice</u>	1 466,38 €
B - <u>Résultats antérieurs reportés</u>	
C - Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	1 466,38 €
(si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Investissement	
Dépenses d'investissement (hors 001)	
Recettes d'investissement (hors 001)	
<u>Résultat estimé de l'exercice</u>	0,00 €
<u>Résultats antérieurs reportés</u>	
D - Solde d'exécution N-1 estimé	0,00 €
R 001 Résultat d'investissement reporté (excédent)	
D 001 Résultat d'investissement reporté (déficit)	0,00 €
Restes à réaliser N-1 (dépenses)	
Restes à réaliser N-1 (recettes)	
E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4)	0,00 €
Besoin de financement (avec Restes à réaliser) = F = D + E	0,00 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	1 466,38 €
1) Prévision d'affectation en réserves	
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00 €
2) Report en fonctionnement	
R 002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	1 466,38 €
D 002 Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	

Si le compte administratif 2018 fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2019.

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2019, proposé au cours de cette même séance, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Budget primitif 2019

Le budget primitif intègre la reprise anticipée des résultats 2018 du Budget Annexe ADS, proposée précédemment au vote, au cours de cette séance.

- ⇒ Synthèse générale en annexe
- ⇒ Détail par article en annexe
- ⇒ Etat de la dette en annexe

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la reprise anticipée des résultats 2018 du budget ADS
- d'approuver le budget ADS 2019

⇒ **Unanimité**

17- Vote du budget primitif 2019 du budget Augustines et reprise anticipée des résultats 2018

Reprise anticipée des résultats

L'instruction comptable M14 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif. Cependant, l'article L2311-5 du CGCT permet de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnelle (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2017 (établis par l'ordonnateur),
- et, soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

En l'occurrence, pour le Budget Annexe Augustines, ces 3 documents ont été transmis et visés par le comptable de la communauté.

La synthèse d'exécution budgétaire du Budget Annexe Augustines fait apparaître les résultats suivants, qu'il est proposé d'affecter :

REPRISE ANTICIPÉE	
(si le compte administratif n'a pas été voté)	
Résultat de fonctionnement N-1	
Dépenses de fonctionnement (hors 002)	177 053,02 €
Recettes de fonctionnement (hors 002)	191 204,28 €
A - <u>Résultat estimé de l'exercice</u>	14 151,26 €
B - <u>Résultats antérieurs reportés</u>	-10 598,58 €
C - Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	3 552,68 €
(si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Investissement	
Dépenses d'investissement (hors 001)	92 278,85 €
Recettes d'investissement (hors 001)	97 643,53 €
<u>Résultat estimé de l'exercice</u>	5 364,68 €
<u>Résultats antérieurs reportés</u>	-80 336,47 €
D - Solde d'exécution N-1 estimé	-74 971,79 €
R 001 Résultat d'investissement reporté (excédent)	
D 001 Résultat d'investissement reporté (déficit)	74 971,79 €
Restes à réaliser N-1 (dépenses)	1 087,50 €
Restes à réaliser N-1 (recettes)	
E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4)	-1 087,50 €
Besoin de financement (avec Restes à réaliser) = F = D + E	76 059,29 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	3 552,68 €
1) Prévision d'affectation en réserves	
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	3 552,68 €
2) Report en fonctionnement	
R 002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	0,00 €
D 002 Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	0,00 €

Si le compte administratif 2018 fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2019.

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2019, proposé au cours de cette même séance, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Budget primitif 2019

Le budget primitif intègre la reprise anticipée des résultats 2018 du Budget Annexe Augustines, proposée précédemment au vote, au cours de cette séance.

- ⇒ Synthèse générale en annexe
- ⇒ Détail par article en annexe
- ⇒ Etat de la dette en annexe

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la reprise anticipée des résultats 2018 du budget Augustines
- d'approuver le budget Augustines 2019

⇒ **Unanimité**

18- Vote du budget primitif 2019 du budget cinémas et reprise anticipée des résultats 2018

Reprise anticipée des résultats

L'instruction comptable M14 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif. Cependant, l'article L2311-5 du CGCT permet de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnelle (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2017 (établis par l'ordonnateur),
- et, soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

En l'occurrence, pour le Budget Annexe cinémas, ces 3 documents ont été transmis et visés par le comptable de la communauté.

La synthèse d'exécution budgétaire du Budget Annexe cinémas fait apparaître les résultats suivants, qu'il est proposé d'affecter :

REPRISE ANTICIPEE (si le compte administratif n'a pas été voté)	
Résultat de fonctionnement N-1	
Dépenses de fonctionnement (hors 002)	288 335,78 €
Recettes de fonctionnement (hors 002)	304 877,27 €
A - <u>Résultat estimé de l'exercice</u>	16 541,49 €
B - <u>Résultats antérieurs reportés</u>	11 724,96 €
C - Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	28 266,45 €
(si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Investissement	
Dépenses d'investissement (hors 001)	204 171,01 €
Recettes d'investissement (hors 001)	175 902,01 €
<u>Résultat estimé de l'exercice</u>	-28 269,00 €
<u>Résultats antérieurs reportés</u>	2,55 €
D - Solde d'exécution N-1 estimé	-28 266,45 €
R 001 Résultat d'investissement reporté (excédent)	
D 001 Résultat d'investissement reporté (déficit)	28 266,45 €
Restes à réaliser N-1 (dépenses)	
Restes à réaliser N-1 (recettes)	
E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4)	0,00 €
Besoin de financement (avec Restes à réaliser) = F = D + E	28 266,45 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	
28 266,45 €	
1) Prévion d'affectation en réserves	
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	28 266,45 €
2) Report en fonctionnement	
R 002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	0,00 €
D 002 Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	

Si le compte administratif 2018 fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2019.

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2019, proposé au cours de cette même séance, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Budget primitif 2019

Le budget primitif intègre la reprise anticipée des résultats 2018 du Budget Annexe cinémas, proposée précédemment au vote, au cours de cette séance.

- ⇒ Synthèse générale en annexe
- ⇒ Détail par article en annexe
- ⇒ Etat de la dette en annexe

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la reprise anticipée des résultats 2018 du budget cinémas
- d'approuver le budget cinémas 2019

Monsieur le président indique qu'il n'est pas question de fermer le cinéma d'Hauteville-sur-mer. Il existe des spécificités de territoire qui seront prises en compte.

Monsieur Jouanno indique que la seule chose demandée est la transparence.

Monsieur De Laforcade indique qu'à Hauteville, il est fait confiance à ce groupe de travail.

Monsieur Hélaine ajoute qu'un projet de convention est à l'étude pour être mise en œuvre au 1^{er} janvier 2020.

⇒ **Unanimité, messieurs JOUANNO et PAISNEL s'abstenant**

19- Vote du budget primitif 2019 du budget santé et reprise anticipée des résultats 2018

Reprise anticipée des résultats

L'instruction comptable M14 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif. Cependant, l'article L2311-5 du CGCT permet de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnelle (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2017 (établis par l'ordonnateur),
- et, soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

En l'occurrence, pour le Budget Annexe santé, ces 3 documents ont été transmis et visés par le comptable de la communauté.

La synthèse d'exécution budgétaire du Budget Annexe santé fait apparaître les résultats suivants, qu'il est proposé d'affecter :

REPRISE ANTICIPÉE	
(si le compte administratif n'a pas été voté)	
Résultat de fonctionnement N-1	
Dépenses de fonctionnement (hors 002)	238 224,38 €
Recettes de fonctionnement (hors 002)	371 442,52 €
<u>A - Résultat estimé de l'exercice</u>	133 218,14 €
<u>B - Résultats antérieurs reportés</u>	
C - Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	133 218,14 €
<i>(si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)</i>	
Investissement	
Dépenses d'investissement (hors 001)	519 791,74 €
Recettes d'investissement (hors 001)	918 076,25 €
<u>Résultat estimé de l'exercice</u>	398 284,51 €
<u>Résultats antérieurs reportés</u>	-2 174 239,18 €
D - Solde d'exécution N-1 estimé	-1 775 954,67 €
R 001 Résultat d'investissement reporté (excédent)	
D 001 Résultat d'investissement reporté (déficit)	1 775 954,67 €
Restes à réaliser N-1 (dépenses)	
	29 385,89 €
Restes à réaliser N-1 (recettes)	
	1 614 761,43 €
E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4)	1 585 375,54 €
Besoin de financement (avec Restes à réaliser) = F = D + E	190 579,13 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	
	133 218,14 €
1) Prévission d'affectation en réserves	
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	133 218,14 €
2) Report en fonctionnement	
R 002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	0,00 €
D 002 Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	

Si le compte administratif 2018 fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2019.

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2019, proposé au cours de cette même séance, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Budget primitif 2019

Le budget primitif intègre la reprise anticipée des résultats 2018 du Budget Annexe santé, proposée précédemment au vote, au cours de cette séance.

- ⇒ Synthèse générale en annexe
- ⇒ Détail par article en annexe
- ⇒ Etat de la dette en annexe

Actualisation des AP/CP

Les autorisations de programme ouvertes et leurs crédits de paiement associés doivent être actualisés au regard de la consommation réelle des crédits de paiement 2018 :

Numéro et libellé de l'AP	AP Votée	CP			
		2016	2017	2018	2019
		Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	CP 2019
Autorisation de programme n°2016-01 Santé : Construction du pôle de santé libéral et ambulatoire	3 800 000 €	668 840 €	2 683 916 €	268 997 €	178 247 €
Total dépenses	3 800 000 €	668 840 €	2 683 916 €	268 997 €	178 247 €

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la reprise anticipée des résultats 2018 du budget santé
- d'approuver le budget santé 2019
- d'approuver l'actualisation de l'AP/CP du budget santé

- ⇒ **Unanimité, messieurs SIMON et BOUDIER, madame LEDOUX (procuration à Régis Boudier) s'abstenant**

20- Précision à la délibération n°12 du 5 décembre 2018 de souscription d'un emprunt à long terme sur le budget santé

Lors de sa séance du 05 décembre 2018, le conseil communautaire s'est prononcé en faveur de la souscription d'un emprunt long terme auprès de la Banque Postale, sur le budget santé. Le contrat souscrit portait sur un emprunt d'un montant de 500 000 euros, à un taux fixe annuel de 1,32 %, remboursable sur 15 ans par échéances constantes trimestrielles.

A la demande de l'établissement bancaire, il est proposé au conseil communautaire d'ajouter les précisions suivantes aux caractéristiques financières présentées et approuvées dans la délibération n° 12 du 5 décembre 2018 :

Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

Echéances constantes : 9 199,24 € (hors prorata d'intérêts pour la première échéance)

Date limite de versement des fonds : 30/01/2019 avec versement automatique à cette date

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver ce complément à la délibération n°12 du 5 décembre 2018.

⇒ Unanimité

21- Vote du budget primitif 2019 du budget général et reprise anticipée des résultats 2018

Reprise anticipée des résultats

L'instruction comptable M14 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif. Cependant, l'article L2311-5 du CGCT permet de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnelle (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2017 (établis par l'ordonnateur),
- et, soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

En l'occurrence, pour le Budget général, ces 3 documents ont été transmis et visés par le comptable de la communauté.

La synthèse d'exécution budgétaire du Budget général fait apparaître les résultats suivants, qu'il est proposé d'affecter :

REPRISE ANTICIPÉE	
(si le compte administratif n'a pas été voté)	
Résultat de fonctionnement N-1	
Dépenses de fonctionnement (hors 002)	25 041 562,22 €
Recettes de fonctionnement (hors 002)	26 989 353,89 €
<u>A - Résultat estimé de l'exercice</u>	1 947 791,67 €
<u>B - Résultats antérieurs reportés</u>	1 175 724,97 €
C - Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	3 123 516,64 €
<i>(si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)</i>	
Investissement	
Dépenses d'investissement (hors 001)	2 827 636,35 €
Recettes d'investissement (hors 001)	4 692 320,06 €
<u>Résultat estimé de l'exercice</u>	1 864 683,71 €
<u>Résultats antérieurs reportés</u>	-1 035 918,33 €
D - Solde d'exécution N-1 estimé	828 765,38 €
R 001 Résultat d'investissement reporté (excédent)	828 765,38 €
D 001 Résultat d'investissement reporté (déficit)	
Restes à réaliser N-1 (dépenses)	729 382,99 €
Restes à réaliser N-1 (recettes)	173 190,00 €
E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4)	-556 192,99 €
Besoin de financement (avec Restes à réaliser) = F = D + E	-272 572,39 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	3 123 516,64 €
1) Prévision d'affectation en réserves	
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	
2) Report en fonctionnement	
R 002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	3 123 516,64 €
D 002 Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	

Si le compte administratif 2018 fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2019.

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2019, proposé au cours de cette même séance, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Budget primitif 2019

Le budget primitif intègre la reprise anticipée des résultats 2018 du Budget général, proposée précédemment au vote, au cours de cette séance.

- ⇒ Synthèse générale en annexe
- ⇒ Note de présentation en annexe
- ⇒ Détail par article en annexe
- ⇒ Etat de la dette en annexe

Actualisation des AP/CP

Les autorisations de programme ouvertes et leurs crédits de paiement associés doivent être actualisés au regard de la consommation réelle des crédits de paiement 2018 :

Numéro et libellé de l'AP		AP Votée	CP			
			2016	2017	2018	2019
			Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	CP 2019 (Projection)
2016-01 BG	Centre de secours de Cerisy-la-Salle	220 000 €		172 112 €	Néant	clôturée
2016-02 BG	Plan informatique des écoles	430 000 €	22 585 €	274 255 €	43 497 €	clôturée
2016-03 BG	Site internet	10 000 €				10 000 €
2016-07 BG	Travaux de réhabilitation du gymnase de Gavray	380 000 €	312 502 €	29 957 €	78 €	clôturée
2016-09 BG	Préau de l'école des Tanneries	60 000 €		8 325 €	27 674 €	clôturée
2018-01 BG	Gymnase d'Agon-Coutainville	650 000 €			3 444 €	646 556 €
Total dépenses		1 750 000 €	335 087 €	484 649 €	74 693 €	656 556 €

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la reprise anticipée des résultats 2018 du budget général
- d'approuver le budget général 2019
- d'approuver la modification des AP/CP du budget général
- de clôturer les AP n°2016-01 BG, 2016-02 BG, 2016-07 BG et 2016-09 BG.

Monsieur VILQUIN remercie Aurore PRODHOMME et Tiphaine GRIS pour tout le travail réalisé pour élaborer ce budget, élaboration qui s'est faite, cette année, en parallèle du changement de la solution logiciel.

Applaudissements de la salle.

Monsieur le président remercie également monsieur VILQUIN, vice-président aux finances, pour son investissement quotidien.

Applaudissements de la salle.

Monsieur LEJEUNE indique que les TAP ont disparu en 2017, et l'augmentation des taxes demeure.

Monsieur le président rappelle que c'est plus complexe que cela.

Monsieur VILQUIN précise que l'économie faite du fait de la disparition des TAP s'est élevée à 300 k€. Monsieur VAUGEOIS ajoute qu'il avait été décidé de transférer une partie de cette économie sur les accueils de loisirs et sur les accueils périscolaires pour améliorer le service rendu aux familles.

Monsieur HERME s'interroge sur la somme consacrée au numérique.

Monsieur BOURDIN indique que les enjeux sur la transition numérique sont très importants. Il s'agit d'infrastructures, de serveurs, qui constituent l'épine dorsale de la communauté de communes. Cela coûte mais cela rapportera en qualité de travail et en efficacité pour les services et donc pour les usagers.

Monsieur JOUANNO rappelle que nos infrastructures sont complètement obsolètes, il est nécessaire de se mettre à niveau.

Monsieur JOUANNO indique qu'il n'y a pas d'élasticité sur les recettes, il est donc nécessaire de rester très vigilant.

Monsieur VILQUIN précise que certaines études ne seront pas des dépenses pérennes.

Monsieur PERIER demande combien de prises ont été installées en 2018 et combien sont prévues sur Coutances mer et bocage.

Monsieur le président indique que le nombre total de prises est d'environ 14 864 prises, 4 404 prises sont construites dont 3 455 sont commercialisables. Sur la 2^{ème} phase, il resterait 15 000 prises à construire.

Monsieur PERIER demande également s'il y a une réflexion sur la 5G qui pourrait être une réflexion à la campagne.

Monsieur BOURDIN indique que l'objectif du département est de fibrer tout le territoire pour 2025. Il rappelle que l'électrification de la Manche a pris un siècle.

⇒ **A l'unanimité, messieurs De Laforcade, Guille (procuration à Eric D Laforcade), Périer, Lejeune, Boudier et madame Ledoux (procuration à Régis Boudier)**

22- Vote des taux

Le conseil communautaire fixe chaque année les taux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur les propriétés bâties, de la taxe foncière sur les propriétés non bâties et de la cotisation foncière des entreprises (CFE).

Les bases d'imposition ménages à partir desquelles est établi le produit attendu de chaque taxe sont actualisées chaque année par l'application d'un coefficient égal à 1, majoré, lorsqu'il est positif, du taux d'inflation des prix à la consommation constaté entre les mois de novembre n-1 et n-2. Pour 2019, ce coefficient est estimé à 1.2 %.

Les services fiscaux n'ont pas encore communiqué le montant prévisionnel des bases fiscales de la Communauté 2018. Une hausse de 0.6% du volume physique des bases est cependant anticipée, venant s'ajouter à la majoration forfaitaire déjà évoquée, pour aboutir à une hausse totale estimée à +1.8 %.

S'agissant des bases de CFE, une augmentation des bases de 1.5% a été anticipée.

Au vu des montants arrêtés dans le cadre du projet de Budget Primitif, le produit attendu sur la fiscalité directe, nécessaire à son équilibre, s'établit à 12.8M€

Compte tenu de ces éléments, il est proposé de reconduire les taux communautaires en vigueur, à savoir :

- 10.38% pour la taxe d'habitation
- 9.86% pour la taxe sur le foncier bâti
- 20.64% pour la taxe sur le foncier non bâti
- 22.35% pour la CFE

Il est proposé au conseil communautaire de fixer les taux communautaires comme suit :

- Taux de taxe d'habitation : 10.38 %**
- Taux de taxe foncière sur les propriétés bâties : 9.86 %**
- Taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties : 20.64 %**
- Taux de cotisation foncière des entreprises : 22.35%**

⇒ **l'unanimité, messieurs De Laforcade, Guille (procuration à Eric D Laforcade), Périer, Lejeune,**

23- Tableau des emplois

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc à l'organe délibérant de créer les emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services. Chaque délibération précise le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé. Le tableau des emplois est un document annexé au budget primitif.

Les emplois créés peuvent éventuellement être pourvus par des agents contractuels de droit public (en application des dispositions des articles 3 à 3-5 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée ou de toute autre disposition législative et réglementaire en vigueur dans la fonction publique territoriale) ou, si les conditions sont remplies, par des salariés de droit privé en emploi aidé. Dans le cas de recours à des agents contractuels de droit public, le niveau de rémunération sera fixé dans la grille indiciaire de l'un des grades mentionnés lors de la création de l'emploi.

Le tableau détaillé ci-dessous présente le détail des emplois permanents existant à la communauté Coutances mer et bocage (situation au 13 février 2019). Au total 376 emplois permanents existent. Les agents recrutés sur poste non permanents (en besoin occasionnels, remplacement, apprentis, étudiants...) ne figurent pas dans ce tableau.

Sur les 376 emplois, 28 sont de catégorie A, 14 de catégorie A&B, 43 de catégorie B, 42 de catégorie B&C et 249 de catégorie C (Il s'agit de la catégorie des grades correspondant à l'emploi définis dans la délibération de création des emplois).

Le tableau présenté ci-après au point 3 intègre :

- Les suppressions de poste présentées au point 1 de la présente délibération ;
- Les créations d'emplois présentées au point 2 de la présente délibération

Par ailleurs, un travail d'harmonisation des intitulés des emplois a été effectué ainsi qu'un ajustement des rattachements hiérarchiques des postes. Ces modifications sont également intégrées dans le tableau de synthèse.

1-suppression d'un emploi suite à l'avis du comité technique en date du 21 novembre 2018 :

EMPLOYEUR	REFERENCE DU POSTE	SERVICE AFFECTATION	CAT	GRADES DISPONIBLES POUR L'EMPLOI	DUREE HEBDO H/MINUTES	DUREE HEBDO H/ CENTIEMES	MOTIF SUPPRESSION
CMB	CMB305	DG-DIR FINANCES	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	17h30min/35	17,5	Départ en retraite
CMB	CMB072	DG-DIR EEJ-ECOLES	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	15h00min/35	15	démission
CMB	CMB158	DG-DIR EEJ-ECOLES	C	Cadre d'emplois des atsem	30h13min/35	30,22	retraite
CMB	CMB148	DG-DIR EEJ-ECOLES	C	Cadre d'emplois des atsem	30h32min/35	30,54	Fin de contrat
CMB	CMB217	DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS PERISCOLAIRE	C	Cadre d'emplois des adjoints d'animation	35h00min/35	35	Fin de contrat
CMB	CMB420	DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS PERISCOLAIRE	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques	1h30min/35	1,5	Fin de contrat
CMB	CMB068	DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS PERISCOLAIRE	C	Adjoint technique	12h30min/35	12,5	Licenciement pour inaptitude physique
CMB	CMB041	DG-DIR CULTURELLE-MEDIATHEQUES ET BIBLIOTHEQUES	C	cadre d'emplois des adjoints du patrimoine	35h00min/35	35	Fin de contrat
CMB	CMB340	DG-POLE DE PROXIMITE	C	Adjoint administratif Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	35h00min/35	35	mutation
CMB	CMB010	CENTRE ANIMATION UNELLES	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	35h00min/35	35	fin de contrat

2-créations d'emplois :

Les créations d'emploi proposées sont conformes à celles présentées lors du débat d'orientations budgétaires à l'exception de l'emploi de chef de projet contrat de transition écologique, lié à la sélection de notre territoire par le ministère pour bénéficier de ce contrat.

- Un emploi de chargé de mission PLUi, pour assurer le suivi du bureau d'étude et l'accompagnement des élus et des conseils municipaux tout au long de l'élaboration du PLUi ;
- Un emploi d'animateur leader et contractualisation, pour permettre la mobilité d'un autre agent sur le suivi de la démarche Territoire durable 2030 et du plan climat air énergie territorial ;

- Un emploi de délégué à la protection des données mutualisé auprès des communes qui le souhaitent ;
- Un emploi de chef de projet pour le contrat de transition écologique, pour porter l’animation et la coordination du contrat, suite à la sélection de Coutances mer et bocage par le ministère de la transition écologique et solidaire ;
- Un emploi de directeur du centre d’animation les Unelles, afin de préparer le départ à la retraite de l’agent occupant actuellement l’emploi. L’emploi actuellement occupé sera supprimé du tableau des emplois après le départ à la retraite de l’agent concerné.

SERVICE AFFECTATION	ref	INTITULE DU POSTE	CAT	GRADES DISPONIBLES POUR L'EMPLOI	DUREE HEBDO HEURES/MIN	GROUPE FONCTION RIFSEEP	DATE D'EFFET
DG-DIR URBANISME	CMB486	Chargé de mission PLUi	A	cadre d'emplois des attachés cadre d'emplois des ingénieurs	35h00min/35	A2	13/02/2019
DG-DIR DEV ECONOMIQUE	CMB487	Animateur leader et contractualisation	A&B	cadre d'emplois des animateurs cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des attachés	35h00min/35	B2	13/02/2019
DG-RGPD	CMB488	Délégué à la protection des données	B	cadre d'emplois des animateurs cadre d'emplois des techniciens cadre d'emplois des rédacteurs	35h00min/35	B2	13/02/2019
DG-CTE	CMB489	Chef de projet contrat de transition écologique	A	cadre d'emplois des attachés cadre d'emploi des ingénieurs	35h00min/35	A2	13/02/2019
CENTRE D'ANIMATION UNELLES	CMB490	Directeur du centre d'animation	A	cadre d'emplois des attachés	35h00min/35	A1	13/02/2019

3- Synthèse du tableau des emplois au 13 février 2019

Service	Nombre d'emplois
CENTRE ANIMATION UNELLES	8
CINEMA	1
CLLAJ	1
DG-EMPLOI FONCTIONNEL	1
DG-AIRE D'ACCUEIL GENS DU VOYAGE	1
DG-COORDINATION PESL	1
DG-CTE	1
DG-DIR AGJ-COMMANDE PUBLIQUE	1
DG-DIR AGJ-SECRETARIAT GENERAL	1
DG-DIR CULTURELLE-ECOLE DE MUSIQUE	12
DG-DIR CULTURELLE-MEDIATHEQUES ET BIBLIOTHEQUES	13
DG-DIR CULTURELLE-MUSEE	1
DG-DIR CULTURELLE-PATRIMOINE ET PAH	3
DG-DIR CULTURELLE-VES	1
DG-DIR DEV ECONOMIQUE	4
DG-DIR EEJ	6
DG-DIR EEJ-ECOLES	92
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	53
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	29
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-RAM	5
DG-DIR ENVIRONNEMENT	2
DG-DIR ENVIRONNEMENT-DECHETS	10
DG-DIR ENVIRONNEMENT-ESPACES NATURELS	1

Service	Nombre d'emplois
DG-DIR ENVIRONNEMENT-GEMAPI	4
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE DU STADE	9
DG-DIR FINANCES	10
DG-DIR INFRASTRUCTURES ET NUMERIQUES	10
DG-DIR RESSOURCES HUMAINES	8
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	7
DG-DIR SERV TECH-SERVICE VOIRIE	5
DG-DIR URBANISME	2
DG-DIR URBANISME-SERVICE ADS	4
DG-OFFICE DE TOURISME (EPIC)	14
DG-POLE DE PROXIMITE	2
DG-PROPRETE DES LOCAUX	11
DG-QUALITE DES EAUX	2
DG-QUALITE DES EAUX-SPANC	2
DG-RGPD	2
DG-SERVICE COMMUNICATION	2
DG-SERVICE DES SPORTS	17
DG-SERVICE DES SPORTS-PISCINE	13
DG-TD2030	1
EN POSITION DE DETACHEMENT	2
MISE A DISPOSITION	1
TOTAL	376

Service d'affectation	Réf	Intitulé du poste	CAT	Grades disponibles pour l'emploi	Grade d'affectation	Durée hebdo en heures/minutes	Durée hebdo en centièmes	Pourvu Non pourvu	Groupe de fonction RIFSEEP
CENTRE ANIMATION UNELLES	CMB003	REFERENT FAMILLE ANIMATION SOCIOCULTURELLE	B	cadre d'emplois des animateurs cadre d'emplois des techniciens cadre d'emplois des rédacteurs	Animateur Principal de 1ère Classe	35h00min/35	35	POURVU	B2
CENTRE ANIMATION UNELLES	CMB008	ANIMATEUR LUDOTHEQUE – LUDOTHECAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	35h00min/35	35	POURVU	C2
CENTRE ANIMATION UNELLES	CMB001	DIRECTEUR DU CENTRE D'ANIMATION LES UNELLES	A	cadre d'emplois des attachés	Attaché Principal	35h00min/35	35	POURVU	A1
CENTRE ANIMATION UNELLES	CMB009	ANIMATEUR MULTIMEDIA	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	35h00min/35	35	POURVU	C2
CENTRE ANIMATION UNELLES	CMB005	ANIMATEUR JEUNESSE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	31h00min/35	31	POURVU	C2
CENTRE ANIMATION UNELLES	CMB006	ANIMATEUR MULTIMEDIA	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	35h00/min35	35	POURVU	C2
CENTRE ANIMATION UNELLES	CMB007	ANIMATEUR MULTIMEDIA	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	35h00/min35	35	POURVU	C2
CENTRE ANIMATION UNELLES	CMB490	DIRECTEUR DU CENTRE D'ANIMATION LES UNELLES	A	cadre d'emplois des attachés		35h00min/35	35	NON POURVU	A1
CINEMA	CMB011	PROJECTIONNISTE DE CINEMA	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation principal de 2e classe	35h00min/35	35	POURVU	C2
CLLAJ	CMB012	ANIMATEUR DU C.L.L.A.J. DU PAYS DE COUTANCES	B	cadre d'emplois des animateurs	Animateur Principal de 2ème Classe	35h00min/35	35	POURVU	B2
DG-AIRE D'ACCUEIL GENS DU VOYAGE	CMB448	AGENT D'ACCUEIL DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques cadre d'emplois des agents de maîtrise	Agent de Maîtrise	27h00/min35	27	POURVU	C2
DG-COORDINATION PESL	CMB015	COORDONNATEUR PRINCIPAL DU PESL	A&B	cadre d'emplois des attachés cadre d'emplois des animateurs cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs	Attaché Principal	35h00/min35	35	POURVU	A2
DG-CTE	CMB489	CHEF DE PROJET CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE	A	cadre d'emplois des attachés cadre d'emploi des ingénieurs		35h00min/35	35	NON POURVU	A2
DG-DIR AGJ-COMMANDE PUBLIQUE	CMB019	RESPONSABLE MARCHES PUBLICS	B	cadre d'emplois des rédacteurs	Rédacteur	35h00min/35	35	POURVU	B2
DG-DIR AGJ-SECRETARIAT GENERAL	CMB020	ASSISTANT DE DIRECTION	B	cadre d'emplois des rédacteurs	Rédacteur Principal de 2ème Classe	35h00min/35	35	POURVU	B2
DG-DIR CULTURELLE-ECOLE DE MUSIQUE	CMB029	PROFESSEUR DE MUSIQUE – PERCUSSIONS	B	cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique	Assistant Enseignement Artistique Principal 1ère Classe	4h45min/20	4,75	POURVU	B2
DG-DIR CULTURELLE-ECOLE DE MUSIQUE	CMB027	PROFESSEUR DE MUSIQUE – PIANO ET ACCOMPAGNEMENT	B	cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique	Assistant Enseignement Artistique Principal 2ème Classe	10h30min/20	10,5	POURVU	B2
DG-DIR CULTURELLE-ECOLE DE MUSIQUE	CMB022	DIRECTEUR DE L'ECOLE DE MUSIQUE	A&B	cadre d'emplois des professeurs d'enseignement artistique cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique	Professeur E.E.A. Hors Classe	16h00min/16	16	POURVU	A1
DG-DIR CULTURELLE-ECOLE DE MUSIQUE	CMB023	PROFESSEUR DE MUSIQUE- FORMATION MUSICALE	B	cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique	Assistant Enseignement Artistique Principal 2ème Classe	20h00min/20	20	POURVU	B2
DG-DIR CULTURELLE-ECOLE DE MUSIQUE	CMB033	SECRETAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	31h00min/35	31	POURVU	C2

Service d'affectation	Réf	Intitulé du poste	CAT	Grades disponibles pour l'emploi	Grade d'affectation	Durée hebdo en heures/minutes	Durée hebdo en centièmes	Pourvu Non pourvu	Groupe de fonction RIFSEEP
DG-DIR CULTURELLE-ECOLE DE MUSIQUE	CMB031	PROFESSEUR DE MUSIQUE – TROMBONE - TUBA	B	cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique	Assistant Enseignement Artistique Principal 1ère Classe	6h00min/23	6	POURVU	B2
DG-DIR CULTURELLE-ECOLE DE MUSIQUE	CMB028	PROFESSEUR DE MUSIQUE – CLARINETTE, FORMATION MUSICALE, ORCHESTRE	B	cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique	Assistant Enseignement Artistique Principal 1ère Classe	20h20min/20	20	POURVU	B2
DG-DIR CULTURELLE-ECOLE DE MUSIQUE	CMB024	PROFESSEUR DE MUSIQUE- ATELIER ADAPTE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	B	cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique	Assistant d'Enseignement Artistique	2h00min/20	2	POURVU	B2
DG-DIR CULTURELLE-ECOLE DE MUSIQUE	CMB026	PROFESSEUR DE MUSIQUE – JAZZ ET MUSIQUES IMPROVISEES	B	cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique	Assistant Enseignement Artistique Principal 2ème Classe	6h00min/20	6	POURVU	B2
DG-DIR CULTURELLE-ECOLE DE MUSIQUE	CMB025	PROFESSEUR DE MUSIQUE – BATTERIE	B	cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique	Assistant d'Enseignement Artistique	3h00min/20	3	POURVU	B2
DG-DIR CULTURELLE-ECOLE DE MUSIQUE	CMB032	PROFESSEUR DE MUSIQUE – FLUTE	B	cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique	Assistant Enseignement Artistique Principal 2ème Classe	9h00min/23	9	POURVU	B2
DG-DIR CULTURELLE-ECOLE DE MUSIQUE	CMB030	PROFESSEUR DE MUSIQUE-VIOLON	B	cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique	Assistant Enseignement Artistique Principal 1ère Classe	5h00min/20	5	POURVU	B2
DG-DIR CULTURELLE-MEDIATHEQUES ET BIBLIOTHEQUES	CMB034	COORDONNATEUR DU RESEAU DES BIBLIOTHEQUES	B	cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine	Assistant de Conservation	35h00min/35	35	POURVU	B2
DG-DIR CULTURELLE-MEDIATHEQUES ET BIBLIOTHEQUES	CMB038	RESPONSABLE DE BIBLIOTHEQUE	B&C	cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine cadre d'emplois des adjoints du patrimoine	Adjoint territorial du patrimoine principal de 2e classe	18h45min/35	18,75	POURVU	C2
DG-DIR CULTURELLE-MEDIATHEQUES ET BIBLIOTHEQUES	CMB035	RESPONSABLE DE LA MEDIATHEQUE ET DU RESEAU DES BIBLIOTHEQUES	A&B	cadre d'emplois des bibliothécaires cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine	Assistant de Conservation Principal de 1ère Classe	35h00min/35	35	POURVU	B1
DG-DIR CULTURELLE-MEDIATHEQUES ET BIBLIOTHEQUES	CMB044	AGENT DE BIBLIOTHEQUE JEUNESSE ET COORDINATEUR DES ANIMATIONS	C	cadre d'emplois des adjoints du patrimoine	Adjoint territorial du patrimoine principal de 2e classe	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR CULTURELLE-MEDIATHEQUES ET BIBLIOTHEQUES	CMB045	AGENT DE BIBLIOTHEQUE RESPONSABLE POLE JEUNESSE	C	cadre d'emplois des adjoints du patrimoine	Adjoint territorial du patrimoine principal de 2e classe	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR CULTURELLE-MEDIATHEQUES ET BIBLIOTHEQUES	CMB039	RESPONSABLE DE BIBLIOTHEQUE	B&C	cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine cadre d'emplois des adjoints du patrimoine	Adjoint territorial du patrimoine principal de 2e classe	30h00min/35	30	POURVU	C2
DG-DIR CULTURELLE-MEDIATHEQUES ET BIBLIOTHEQUES	CMB037	AGENT DE BIBLIOTHEQUE - RESPONSABLE POLE FICTION	B	cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine	Assistant de Conservation Principal de 1ère Classe	35h00min/35	35	POURVU	B2
DG-DIR CULTURELLE-MEDIATHEQUES ET BIBLIOTHEQUES	CMB043	AGENT DE BIBLIOTHEQUE JEUNESSE ET COORDINATEUR DES ANIMATIONS	C	cadre d'emplois des adjoints du patrimoine	Adjoint territorial du patrimoine	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR CULTURELLE-MEDIATHEQUES ET BIBLIOTHEQUES	CMB046	AGENT DE BIBLIOTHEQUE RESPONSABLE POLE MUSIQUE ET DVD	C	cadre d'emplois des adjoints du patrimoine	Adjoint territorial du patrimoine principal de 2e classe	35h00min/35	35	POURVU	C2

Service d'affectation	Réf	Intitulé du poste	CAT	Grades disponibles pour l'emploi	Grade d'affectation	Durée hebdo en heures/minutes	Durée hebdo en centièmes	Pourvu Non pourvu	Groupe de fonction RIFSEEP
DG-DIR CULTURELLE-MEDIATHEQUES ET BIBLIOTHEQUES	CMB042	AGENT DE BIBLIOTHEQUE JEUNESSE	C	cadre d'emplois des adjoints du patrimoine	Adjoint territorial du patrimoine	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR CULTURELLE-MEDIATHEQUES ET BIBLIOTHEQUES	CMB040	AGENT DE BIBLIOTHEQUE	C	cadre d'emplois des adjoints du patrimoine	Adjoint territorial du patrimoine principal de 2e classe	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR CULTURELLE-MEDIATHEQUES ET BIBLIOTHEQUES	CMB450	AGENT DE BIBLIOTHEQUE JEUNESSE	C	cadre d'emplois des adjoints du patrimoine	Adjoint territorial du patrimoine principal de 2e classe	14h00min/35	14	POURVU	C2
DG-DIR CULTURELLE-MEDIATHEQUES ET BIBLIOTHEQUES	CMB036	AGENT DE BIBLIOTHEQUE RESPONSABLE POLE DOCUMENTAIRE, BD ET FONDS PATRIMONIAL	B	cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine	Assistant de Conservation Principal de 1ère Classe	35h00min/35	35	POURVU	B2
DG-DIR CULTURELLE-MUSEE	CMB047	AGENT D'ACCUEIL AU MUSEE TANCREDE	C	cadre d'emplois des adjoints du patrimoine		16h00min/35	16	NON POURVU	C2
DG-DIR CULTURELLE-PATRIMOINE ET PAH	CMB049	ANIMATEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE	A	cadre d'emplois des attachés de conservation du patrimoine		35h00min/35	35	NON POURVU	A1
DG-DIR CULTURELLE-PATRIMOINE ET PAH	CMB048	MEDIATEUR JEUNES PUBLICS ET ASSISTANT	A&B	bibliothécaire cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine	Bibliothécaire	35h00min/35	35	POURVU	A2
DG-DIR CULTURELLE-PATRIMOINE ET PAH	CMB484	ASSISTANTE DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE	B	Cadre d'emplois des rédacteurs		35h00min/35	35	NON POURVU	B2
DG-DIR CULTURELLE-VES	CMB355	AGENT DE SERVICE POLYVALENT REGISSEUR DE L'ESPACE CULTUREL	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR DEV ECONOMIQUE	CMB404	GESTIONNAIRE LEADER - SECRETARIAT	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR DEV ECONOMIQUE	CMB405	CHARGE DE MISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	B	cadre d'emplois des rédacteurs	Rédacteur Principal de 1ère Classe	35h00min/35	35	POURVU	B2
DG-DIR DEV ECONOMIQUE	CMB402	DIRECTEUR DE L'ECONOMIE ET DE L'INGENIERIE TERRITORIALE	A	cadre d'emplois des attachés	Attaché	35h00min/35	35	POURVU	A1
DG-DIR DEV ECONOMIQUE	CMB487	ANIMATEUR LEADER ET CONTRACTUALISATION	A&B	cadre d'emplois des animateurs cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des attachés		35h00min/35	35	NON POURVU	B2
DG-DIR EEJ	CMB456	MANAGER FONCTIONNEL DU PORTAIL FAMILLE	B&C	cadre d'emplois des techniciens cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques		35h00min/35	35	NON POURVU	B2
DG-DIR EEJ	CMB398	SECRETAIRE DE DIRECTION EEJ	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ	CMB061	DIRECTEUR DE L'EDUCATION, DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE	A&B	cadre d'emplois des attachés cadre d'emplois des rédacteurs	Rédacteur Principal de 2ème Classe	35h00min/35	35	POURVU	B1
DG-DIR EEJ	CMB446	COORDONNATEUR DES TRANSPORTS D'ENFANTS	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ	CMB062	SECRETAIRE POLYVALENTE	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2

Service d'affectation	Réf	Intitulé du poste	CAT	Grades disponibles pour l'emploi	Grade d'affectation	Durée hebdo en heures/minutes	Durée hebdo en centièmes	Pourvu Non pourvu	Groupe de fonction RIFSEEP
DG-DIR EEJ	CMB166	DIRECTEUR ADJOINT DE L'EDUCATION, DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE-RESPONSABLE DU SERVICE "ENFANCE, LOISIRS ET PERISCOLAIRE"	A&B	cadre d'emplois des attachés animateur principal de 1ère classe animateur principal de 2ème classe	Animateur Principal de 1ère Classe	35h00min/35	35	POURVU	B1
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB285	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques		10h00min/35	10	NON POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB151	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB477	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	10H00min/35	10	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB075	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	17h30min/35	17,5	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB113	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB153	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	19h35min/35	19,58	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB099	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	28h15min/35	28,25	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB114	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB152	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB080	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	21h00min/35	21	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB115	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB070	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	14h00min/35	14	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB116	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB457	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	8h27min/35	8,46	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB108	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	32h45min/35	32,75	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB100	AGENT DE RESTAURATION	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	30h00min/35	30	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB104	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	31h30min/35	31,5	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB097	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	28h12min/35	28,2	POURVU	C2

Service d'affectation	Réf	Intitulé du poste	CAT	Grades disponibles pour l'emploi	Grade d'affectation	Durée hebdo en heures/minutes	Durée hebdo en centièmes	Pourvu Non pourvu	Groupe de fonction RIFSEEP
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB110	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00/min35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB159	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB471	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	10h28min/35	10,47	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB111	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00/min35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB101	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	30h00min/35	30	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB067	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	12h30min/35	12,5	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB084	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	21h57min/35	21,95	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB087	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	22h30min/35	22,5	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB105	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	31h30min/35	31,5	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB146	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	30h30min/35	30,5	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB460	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	10h46min/35	10,77	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB461	ACCOMPAGNATEUR DE TRANSPORT SCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	6h09min/35	6,15	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB134	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	9h00min/35	9	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB117	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB154	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	23h00min/35	23	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB160	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB092	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	24h22min/35	24,37	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB161	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB118	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB077	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	18h10min/35	18,17	POURVU	C2

Service d'affectation	Réf	Intitulé du poste	CAT	Grades disponibles pour l'emploi	Grade d'affectation	Durée hebdo en heures/minutes	Durée hebdo en centièmes	Pourvu Non pourvu	Groupe de fonction RIFSEEP
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB164	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	28h00min/35	28	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB162	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	15h00min/35	15	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB119	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB120	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB085	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	22h21min/35	22,33	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB131	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	7h30min/35	7,5	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB078	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	19h00min/35	19	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB107	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	32h30min/35	32,5	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB076	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	18h00min/35	18	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB136	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	26h15min/35	26,25	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB064	SECRETAIRE POLYVALENTE	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	3h28min/35	3,46	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB138	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB121	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB155	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	28h15min/35	28,25	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB145	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	28h00min/35	28	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB157	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	28h30min/35	28,5	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB137	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	33h00min/35	33	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB086	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	22h21min/35	22,33	POURVU	C2

Service d'affectation	Réf	Intitulé du poste	CAT	Grades disponibles pour l'emploi	Grade d'affectation	Durée hebdo en heures/minutes	Durée hebdo en centièmes	Pourvu Non pourvu	Groupe de fonction RIFSEEP
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB122	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB123	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB141	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	23h30min/35	23,5	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB144	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	28h00min/35	28	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB140	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	21h15min/35	21,25	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB098	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	28h12min/35	28,2	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB081	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	21h00min/35	21	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB129	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	3h35min/35	3,58	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB473	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	15h05min/35	15,09	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB188	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	adjoint technique	Adjoint technique territorial	10h46min/35	10,77	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB069	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	11h32min/35	11,54	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB149	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	33h00min/35	33	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB082	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	21h00min/35	21	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB088	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	23h00min/35	23	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB147	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	30h30min/35	30,5	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB109	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	33h00min/35	33	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB124	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB125	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB112	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00/min35	35	POURVU	C2

Service d'affectation	Réf	Intitulé du poste	CAT	Grades disponibles pour l'emploi	Grade d'affectation	Durée hebdo en heures/minutes	Durée hebdo en centièmes	Pourvu Non pourvu	Groupe de fonction RIFSEEP
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB091	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	23h49min/35	23,82	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB066	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	12h07min/35	12,12	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB083	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	21h30min/35	21,5	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB074	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	16h45min	16,75	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB095	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	28h00min/35	28	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB474	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE ET AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	16h00min/35	16	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB103	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	30h06min/35	30,1	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB468	ACCOMPAGNATEUR DE TRANSPORT SCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	1h46min/35	1,78	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB126	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB073	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	15h15min/35	15,25	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB093	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	26h00min/35	26	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB102	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	30h00min/35	30	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB190	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB132	ACCOMPAGNATEUR DE TRANSPORT SCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	6h15min/35	6,25	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB150	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	35h00/min35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB156	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	28h15min/35	28,25	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB071	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	09h15min/35	9,25	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB479	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation		15h00min/35	15	NON POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB210	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	28h00min/35	28	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB209	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation		28h00min/35	28	NON POURVU	C2

Service d'affectation	Réf	Intitulé du poste	CAT	Grades disponibles pour l'emploi	Grade d'affectation	Durée hebdo en heures/minutes	Durée hebdo en centièmes	Pourvu Non pourvu	Groupe de fonction RIFSEEP
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB192	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation		35h00min/35	35	NON POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB442	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation		24h00min/35	24	NON POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB176	DIRECTEUR D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS	B&C	grade d'animateur cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation principal de 2e classe	35h00min/35	35	POURVU	C1
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB177	DIRECTEUR D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS - ANIMATEUR DE LOISIRS ET PERISCOLAIRE ET DIRECTEUR ADJOINT	B&C	grade d'animateur cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation principal de 2e classe	35h00min/35	35	POURVU	C1
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB173	DIRECTEUR D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS ET COORDONNATEUR PESL	B&C	grade d'animateur cadre d'emplois des adjoints d'animation	Animateur	35h00min/35	35	POURVU	B1
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB187	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	26h15min/35	26,25	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB401	DIRECTEUR ADJOINT D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS - COORDONNATEUR PESL	A	cadre d'emplois des assistants sociaux éducatifs	Assistant Socio-Educatif	35h00min/35	35	POURVU	B1
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB417	DIRECTEUR ADJOINT D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS	C	cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation	Adjoint territorial d'animation principal de 2e classe	32h00min/35	32	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB444	DIRECTEUR D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS - ANIMATEUR RAM	B	cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants	Educateur de Jeunes Enfants	35h00min/35	35	POURVU	B1
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB458	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	17h09min/35	17,15	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB179	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation principal de 2e classe	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB182	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB463	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	10h00min/35	10	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB478	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	15h00min/35	15	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB191	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	6h30min/35	6,5	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB459	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	10h52min/35	10,88	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB418	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	01h00min/35	01	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB181	AGENT POLYVALENT D'ANIMATION ET DE SERVICE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	27h30min/35	27,5	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB462	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	8h27min/35	8,46	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB170	CHAUFFEUR - AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	35	POURVU	C2

Service d'affectation	Réf	Intitulé du poste	CAT	Grades disponibles pour l'emploi	Grade d'affectation	Durée hebdo en heures/minutes	Durée hebdo en centièmes	Pourvu Non pourvu	Groupe de fonction RIFSEEP
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB375	AGENT POLYVALENT D'ANIMATION ET DE SERVICE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	12h45min/35	12,75	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB441	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	30h40min/35	30,67	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB185	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	16h00min/35	16	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB216	DIRECTEUR D ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS	B&C	grade d'animateur cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	35h00/min35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB178	DIRECTEUR D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS	B&C	grade d'animateur cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation principal de 1re classe	35h00min/35	35	POURVU	C1
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB079	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	20h45min/35	20,75	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB195	DIRECTEUR D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS COORDONNATEUR HANDIFFERENCE	B&C	grade d'animateur cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation principal de 2e classe	17h00min/35	17	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB469	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	12h15min/35	12,25	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB094	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	28h00min/35	28	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB196	DIRECTEUR ADJOINT D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS	B&C	grade d'animateur cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation principal de 2e classe	35h00min/35	35	POURVU	C1
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB475	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	16h47min/35	16,79	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB472	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	17h00min/35	17	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB464	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	15h13min/35	15,22	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB211	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	28h00min/35	28	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB465	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	6h15min/35	6,25	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB096	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	28h00min/35	28	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB089	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	23h08min/35	23,13	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB466	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	13h20min/35	13,34	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB476	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	17h24min/35	17,4	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB175	DIRECTEUR D ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS	B&C	grade d'animateur cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation principal de 1re classe	35h00/min35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB421	DIRECTEUR D ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS	B	cadre d'emplois des animateurs	Animateur	35h00min/35	35	POURVU	B1
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB467	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	11h14min/35	11,24	POURVU	C2

Service d'affectation	Réf	Intitulé du poste	CAT	Grades disponibles pour l'emploi	Grade d'affectation	Durée hebdo en heures/minutes	Durée hebdo en centièmes	Pourvu Non pourvu	Groupe de fonction RIFSEEP
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB422	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	30h00min/35	30	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB189	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	30h00min/35	30	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB423	DIRECTEUR ADJOINT D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS COORDONNATEUR PESL	B&C	cadre d'emplois des animateurs cadre d'emplois des adjoints d'animation	Animateur Principal de 1ère Classe	35h00min/35	35	POURVU	B1
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB090	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	23h45min/35	23,75	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB063	DIRECTEUR D ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS ET EDUCATEUR SPORTIF	B	cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives	Educateur territorial A.P.S. Principal 1ère Classe	35h00/min35	35	POURVU	B2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB186	CONDUCTEUR DE CAR	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	20h00min/35	20	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB172	DIRECTEUR ADJOINT D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS COORDONNATEUR PESL	B&C	cadre d'emplois des animateurs cadre d'emplois des adjoints d'animation	Animateur Principal de 2ème Classe	35h00min/35	35	POURVU	B1
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB470	ACCOMPAGNATEUR DE TRANSPORT SCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	4h40min/35	4,68	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB424	AGENT DE CRECHE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB434	EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS	A	cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants	Educateur de Jeunes Enfants	34h45min/35	34,75	POURVU	B2
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB425	AGENT DE CRECHE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	28h00min/35	28	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB276	AGENT DE CRECHE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB275	AGENT DE CRECHE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	30h00min/35	30	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB426	DIRECTEUR DE CRECHE	B	cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants	Educateur de Jeunes Enfants	35h00min/35	35	POURVU	B1
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB271	DIRECTEUR DE CRECHE	A	cadre d'emplois des puéricultrice	Puéricultrice de Classe Supérieure	35h00min/35	35	POURVU	A1
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB273	EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS	A	cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants	Educateur de Jeunes Enfants	35h00min/35	35	POURVU	B2
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB281	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	C	cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 2e classe	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB435	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	33h41min/35	33,68	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB282	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	C	cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 2e classe	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB427	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	C	cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 2e classe	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB438	AGENT DE CRECHE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	33h41min/35	33,68	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB436	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	C	cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 2e classe	35h00min/35	35	POURVU	C2

Service d'affectation	Réf	Intitulé du poste	CAT	Grades disponibles pour l'emploi	Grade d'affectation	Durée hebdo en heures/minutes	Durée hebdo en centièmes	Pourvu Non pourvu	Groupe de fonction RIFSEEP
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB437	AGENT DE CRECHE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	30h28min/35	30,47	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB277	AGENT DE CRECHE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB428	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	C	cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 2e classe	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB439	AGENT DE CRECHE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	30h28min/35	30,47	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB278	AGENT DE CRECHE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB429	AGENT DE CRECHE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB430	AGENT DE CRECHE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB433	DIRECTEUR DE CRECHE	A	cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants	Educateur Principal de Jeunes Enfants	33h41min/35	33,68	POURVU	B1
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB279	AGENT DE CRECHE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB440	AGENT DE CRECHE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	33h41min/35	33,68	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB431	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	20h00min/35	20	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB284	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	C	cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 2e classe	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB283	AUXILIAIRE D EPUERICULTURE	C	cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 2e classe	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB432	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	C	cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 2e classe	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB280	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	C	cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 2e classe	13h00min/35	13	POURVU	C2
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-RAM	CMB287	ANIMATEUR RAM	A	cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants	Educateur Principal de Jeunes Enfants	25h00min/35	25	POURVU	B2
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-RAM	CMB272	ANIMATEUR RAM	A	cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants	Educateur de Jeunes Enfants	35h00min/35	35	POURVU	B2
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-RAM	CMB286	COORDINATEUR PESL – ANIMATEUR RAM	A	Attaché cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants	Attaché	35h00min/35	35	POURVU	A2
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-RAM	CMB274	DIRECTEUR HALTE-GARDERIE ET ANIMATEUR RAM	A	cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants	Educateur Principal de Jeunes Enfants	35h00min/35	35	POURVU	B1
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-RAM	CMB288	ANIMATEUR RAM	B&C	cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	24h00min/35	24	POURVU	C2
DG-DIR ENVIRONNEMENT	CMB289	DIRECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT	A	cadre d'emplois des attachés	Attaché	35h00/min35	35	POURVU	A1

Service d'affectation	Réf	Intitulé du poste	CAT	Grades disponibles pour l'emploi	Grade d'affectation	Durée hebdo en heures/minutes	Durée hebdo en centièmes	Pourvu Non pourvu	Groupe de fonction RIFSEEP
DG-DIR ENVIRONNEMENT	CMB338	AGENT D'ACCUEIL - SECRETAIRE A LA DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	35h00/min35	35	POURVU	C2
DG-DIR ENVIRONNEMENT-DECHETS	CMB050	RIPEUR, CHAUFFEUR REMPLAÇANT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR ENVIRONNEMENT-DECHETS	CMB051	GARDIEN DE DECHETTERIE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR ENVIRONNEMENT-DECHETS	CMB414	RIPEUR	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR ENVIRONNEMENT-DECHETS	CMB058	CHAUFFEUR - RIPEUR	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR ENVIRONNEMENT-DECHETS	CMB059	RESPONSABLE DU SERVICE DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Agent de maîtrise (détachement Adjoint technique territorial principal de 1re classe)	35h00min/35	35	POURVU	C1
DG-DIR ENVIRONNEMENT-DECHETS	CMB052	CHAUFFEUR	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR ENVIRONNEMENT-DECHETS	CMB053	RIPEUR	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR ENVIRONNEMENT-DECHETS	CMB054	CHAUFFEUR	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR ENVIRONNEMENT-DECHETS	CMB055	RIPEUR, CHAUFFEUR REMPLAÇANT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR ENVIRONNEMENT-DECHETS	CMB056	RIPEUR, CHAUFFEUR REMPLAÇANT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR ENVIRONNEMENT-ESPACES NATURELS	CMB292	CHARGE DE MISSION ENVIRONNEMENT	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR ENVIRONNEMENT-GEMAPI	CMB483	TECHNICIEN DE RIVIERE	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique principal de 2ème classe territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR ENVIRONNEMENT-GEMAPI	CMB393	ANIMATEUR PAPI	A&B	cadre d'emplois des ingénieurs cadre d'emplois des attachés cadre d'emplois des rédacteurs	Ingénieur	35h00min/35	35	POURVU	A2
DG-DIR ENVIRONNEMENT-GEMAPI	CMB060	RESPONSABLE DU SERVICE GEMAPI	A	cadre d'emplois des ingénieurs	Ingénieur	35h00min/35	35	POURVU	A2
DG-DIR ENVIRONNEMENT-GEMAPI	CMB406	CHARGE DE MISSION NOTRE LITTORAL POUR DEMAIN	A	cadre d'emplois des attachés	Attaché	35h00min/35	35	POURVU	A2
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE DU STADE	CMB299	AGENT TECHNIQUE SERVICE DES SPORTS	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE DU STADE	CMB295	AGENT TECHNIQUE SERVICE DES SPORTS	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 1re classe	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE DU STADE	CMB294	AGENT TECHNIQUE SERVICE DES SPORTS	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 1re classe	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE DU STADE	CMB297	AGENT TECHNIQUE SERVICE DES SPORTS	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Agent de maîtrise (détachement Adjoint technique territorial principal de 1re classe)	35h00min/35	35	POURVU	C2

Service d'affectation	Réf	Intitulé du poste	CAT	Grades disponibles pour l'emploi	Grade d'affectation	Durée hebdo en heures/minutes	Durée hebdo en centièmes	Pourvu Non pourvu	Groupe de fonction RIFSEEP
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE DU STADE	CMB350	AGENT TECHNIQUE SERVICE DES SPORTS	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00/min35	35	POURVU	C2
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE DU STADE	CMB293	AGENT TECHNIQUE SERVICE DES SPORTS	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE DU STADE	CMB296	AGENT TECHNIQUE SERVICE DES SPORTS	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE DU STADE	CMB298	RESPONSABLE TECHNIQUE DES STADES ET DES INSTALLATIONS SPORTIVES	B&C	cadre d'emplois des techniciens cadre d'emplois des agents de maîtrise	Technicien	35h00min/35	35	POURVU	B1
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE DU STADE	CMB301	AGENT POLYVALENT EN ESPACES VERTS	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR FINANCES	CMB485	RESPONSABLE DE LA QUALITE COMPTABLE ET BUDGETAIRE	A	Cadres d'emplois des attachés		35h00min/35	35	NON POURVU	A2
DG-DIR FINANCES	CMB306	AGENT DE GESTION COMPTABLE	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR FINANCES	CMB308	AGENT DE GESTION COMPTABLE	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR FINANCES	CMB416	AGENT DE GESTION COMPTABLE	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	pas d'affectation	20h00min/35	20	POURVU	C2
DG-DIR FINANCES	CMB407	AGENT DE GESTION COMPTABLE	B	cadre d'emplois des rédacteurs	Rédacteur	35h00min/35	35	POURVU	B2
DG-DIR FINANCES	CMB307	AGENT DE GESTION COMPTABLE	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR FINANCES	CMB341	REGISSEUR DE LA REGIE ENFANCE-JEUNESSE	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR FINANCES	CMB415	ASSISTANT COMPTABLE ET BUDGETAIRE	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR FINANCES	CMB304	AGENT DE GESTION COMPTABLE	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Rédacteur	35h00min/35	35	POURVU	B2
DG-DIR FINANCES	CMB303	DIRECTEUR DES FINANCES	A	cadre d'emplois des attachés	Attaché	35h00min/35	35	POURVU	A1
DG-DIR INFRASTRUCTURES ET NUMERIQUES	CMB455	TECHNICIEN DE MAINTENANCE DE PARC INFORMATIQUE	B&C	cadre d'emplois des techniciens cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques		35h00min/35	35	NON POURVU	B2
DG-DIR INFRASTRUCTURES ET NUMERIQUES	CMB453	ADMINISTRATEUR SYSTEMES ET RESEAUX	B&C	cadre d'emplois des techniciens cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques		35h00min/35	35	NON POURVU	B2
DG-DIR INFRASTRUCTURES ET NUMERIQUES	CMB408	GEOMATICIEN	B	cadre d'emplois des techniciens		35h00min/35	35	NON POURVU	B2
DG-DIR INFRASTRUCTURES ET NUMERIQUES	CMB454	TECHNICIEN DE MAINTENANCE DE PARC INFORMATIQUE	B&C	cadre d'emplois des techniciens cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques		35h00min/35	35	NON POURVU	B2
DG-DIR INFRASTRUCTURES ET NUMERIQUES	CMB323	ADMINISTRATEUR SYSTEMES ET RESEAUX	B&C	cadre d'emplois des techniciens cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2

Service d'affectation	Réf	Intitulé du poste	CAT	Grades disponibles pour l'emploi	Grade d'affectation	Durée hebdo en heures/minutes	Durée hebdo en centièmes	Pourvu Non pourvu	Groupe de fonction RIFSEEP
DG-DIR INFRASTRUCTURES ET NUMERIQUES	CMB452	MEDIATEUR TECHNIQUE CHARGE DES ECOLES	B&C	cadre d'emplois des techniciens cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR INFRASTRUCTURES ET NUMERIQUES	CMB322	CHEF DE PROJET NUMERIQUE	B	cadre d'emplois des techniciens	Technicien	35h00min/35	35	POURVU	B2
DG-DIR INFRASTRUCTURES ET NUMERIQUES	CMB445	DIRECTEUR DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DU NUMERIQUE	A&B	ingénieur cadre d'emplois des techniciens	Technicien Principal de 2ème Classe	35h00min/35	35	POURVU	B1
DG-DIR INFRASTRUCTURES ET NUMERIQUES	CMB324	TECHNICIEN DE MAINTENANCE DE PARC INFORMATIQUE	B&C	cadre d'emplois des techniciens cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR INFRASTRUCTURES ET NUMERIQUES	CMB319	ASSISTANT SIN	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial	35h00/min35	35	POURVU	C2
DG-DIR RESSOURCES HUMAINES	CMB315	GESTIONNAIRE RESSOURCES HUMAINES	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	rédacteur (détachement pour stage adjoint administratif territorial)	35h00min/35	35	POURVU	B2
DG-DIR RESSOURCES HUMAINES	CMB317	GESTIONNAIRE RESSOURCES HUMAINES	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	35h00/min35	35	POURVU	C2
DG-DIR RESSOURCES HUMAINES	CMB310	DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES	A	cadre d'emplois des attachés	Attaché	35h00min/35	35	POURVU	A1
DG-DIR RESSOURCES HUMAINES	CMB313	GESTIONNAIRE RESSOURCES HUMAINES	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR RESSOURCES HUMAINES	CMB314	GESTIONNAIRE RESSOURCES HUMAINES	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	35h00/min35	35	POURVU	C2
DG-DIR RESSOURCES HUMAINES	CMB311	GESTIONNAIRE RESSOURCES HUMAINES	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Rédacteur	35h00min/35	35	POURVU	B2
DG-DIR RESSOURCES HUMAINES	CMB316	GESTIONNAIRE RESSOURCES HUMAINES	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR RESSOURCES HUMAINES	CMB312	CONSEILLER DE PREVENTION EN HYGIENE ET SECURITE	B	cadre d'emplois des techniciens	Technicien	35h00min/35	35	POURVU	B2
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	CMB318	DIRECTEUR ADJOINT DES SERVICES TECHNIQUES	A	cadre d'emplois des ingénieurs	Ingénieur	35h00min/35	35	POURVU	A1
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	CMB396	DESSINATEUR BATIMENT	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	CMB351	AGENT POLYVALENT EN ESPACES VERTS ET VOIRIE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00/min35	35	POURVU	C2
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	CMB300	PLOMBIER - CHAUFFAGISTE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques cadre d'emplois des agents de maîtrise	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	CMB352	MENUISIER	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00/min35	35	POURVU	C2
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	CMB395	TECHNICIEN THERMICIEN BATIMENT	B	cadre d'emplois des techniciens	Technicien Principal de 2ème Classe	35h00min/35	35	POURVU	B2
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	CMB302	MENUISIER	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR SERV TECH-SERVICE VOIRIE	CMB348	AGENT POLYVALENT EN ESPACES VERTS ET VOIRIE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00/min35	35	POURVU	C2

Service d'affectation	Réf	Intitulé du poste	CAT	Grades disponibles pour l'emploi	Grade d'affectation	Durée hebdo en heures/minutes	Durée hebdo en centièmes	Pourvu Non pourvu	Groupe de fonction RIFSEEP
DG-DIR SERV TECH-SERVICE VOIRIE	CMB349	AGENT POLYVALENT EN ESPACES VERTS ET VOIRIE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00/min35	35	POURVU	C2
DG-DIR SERV TECH-SERVICE VOIRIE	CMB357	AGENT POLYVALENT EN ESPACES VERTS ET VOIRIE	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise	Agent de Maîtrise	35h00/min35	35	POURVU	C1
DG-DIR SERV TECH-SERVICE VOIRIE	CMB353	AGENT POLYVALENT EN ESPACES VERTS ET VOIRIE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00/min35	35	POURVU	C2
DG-DIR SERV TECH-SERVICE VOIRIE	CMB354	AGENT POLYVALENT EN ESPACES VERTS ET VOIRIE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00/min35	35	POURVU	C2
DG-DIR URBANISME	CMB394	DIRECTEUR DE L'URBANISME	A	cadre d'emplois des ingénieurs cadre d'emplois des attachés	Ingénieur	35h00min/35	35	POURVU	A1
DG-DIR URBANISME	CMB486	CHARGE DE MISSION PLUI	A	cadre d'emplois des attachés cadre d'emplois des ingénieurs		35h00min/35	35	NON POURVU	A2
DG-DIR URBANISME-SERVICE ADS	CMB410	INSTRUCTEUR ADS	B&C	rédacteur technicien adjoint administratif principal de 2ème classe adjoint administratif principal de 1ère classe adjoint technique principal de 2ème classe adjoint technique principal de 1ère classe		35h00min/35	35	NON POURVU	C2
DG-DIR URBANISME-SERVICE ADS	CMB412	INSTRUCTEUR ADS	B&C	rédacteur technicien adjoint administratif principal de 2ème classe adjoint administratif principal de 1ère classe adjoint technique principal de 2ème classe adjoint technique principal de 1ère classe	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR URBANISME-SERVICE ADS	CMB411	INSTRUCTEUR ADS	B&C	rédacteur technicien technicien cadre d'emplois des adjoints administratifs cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint administratif territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-DIR URBANISME-SERVICE ADS	CMB409	RESPONSABLE DU SERVICE ADS	B	technicien principal de 2ème classe technicien principal de 1ère classe rédacteur principal de 2ème classe rédacteur principal de 1ère classe	Technicien Principal de 2ème Classe	35h00min/35	35	POURVU	B1
DG-EMPLOI FONCTIONNEL	CMB449	DIRECTEUR DES SERVICES DE COUTANCES MER ET BOCAGE	A	directeur général des services	Directeur général des services	35h00min/35	35	POURVU	A1
DG-OFFICE DE TOURISME (EPIC)	CMB400	RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT DES FILIERES ET DE L ANIMATION DU NUMERIQUE A L'OFFICE DE TOURISME	A&B	Attaché cadre d'emplois des rédacteurs		35h00min/35	35	NON POURVU	B2
DG-OFFICE DE TOURISME (EPIC)	CMB329	AGENT D'ACCUEIL EN CHARGE DES ACTIVITES NATURE ET FAMILLE	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs		35h00min/35	35	NON POURVU	C2
DG-OFFICE DE TOURISME (EPIC)	CMB337	RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT ET DE LA COMMERCIALISATION	B&C	rédacteur cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-OFFICE DE TOURISME (EPIC)	CMB332	CONSEILLER EN SEJOUR ASSISTANT ADMINISTRATIF	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	35h00/min35	35	POURVU	C2

Service d'affectation	Réf	Intitulé du poste	CAT	Grades disponibles pour l'emploi	Grade d'affectation	Durée hebdo en heures/minutes	Durée hebdo en centièmes	Pourvu Non pourvu	Groupe de fonction RIFSEEP
DG-OFFICE DE TOURISME (EPIC)	CMB331	AGENT D'ACCUEIL EN CHARGE DE LA BOUTIQUE ET DES ANIMATIONS	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial	21h00min/35	21	POURVU	C2
DG-OFFICE DE TOURISME (EPIC)	CMB326	DIRECTEUR-ADJOINT DE L'OFFICE DE TOURISME	A&B	attaché cadre d'emplois des rédacteurs	Rédacteur	35h00min/35	35	POURVU	B2
DG-OFFICE DE TOURISME (EPIC)	CMB333	RESPONSABLE COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL A L'OFFICE DE TOURISME	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial	35h00/min35	35	POURVU	C2
DG-OFFICE DE TOURISME (EPIC)	CMB336	CONSEILLER EN SEJOUR - COMMUNITY MANAGER	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial	35h00/min35	35	POURVU	C2
DG-OFFICE DE TOURISME (EPIC)	CMB327	AGENT D'ACCUEIL EN CHARGE DU BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE GAVRAY ET DU NUMERIQUE	B	cadre d'emplois des rédacteurs	Rédacteur	35h00min/35	35	POURVU	B2
DG-OFFICE DE TOURISME (EPIC)	CMB330	RESPONSABLE ACCUEIL A L'OFFICE DE TOURISME	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 1re classe	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-OFFICE DE TOURISME (EPIC)	CMB334	CONSEILLER EN SEJOUR EN CHARGE DE L'OBSERVATION	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	35h00/min35	35	POURVU	C2
DG-OFFICE DE TOURISME (EPIC)	CMB325	DIRECTEUR OFFICE DE TOURISME	A	cadre d'emplois des attachés de conservation du patrimoine cadre d'emplois des attachés	Attaché de Conservation du Patrimoine	35h00min/35	35	POURVU	A1
DG-OFFICE DE TOURISME (EPIC)	CMB328	CONSEILLER EN SEJOUR EN CHARGE DES CLASSEMENTS ET LABELS	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	35h00/min35	35	POURVU	C2
DG-OFFICE DE TOURISME (EPIC)	CMB335	CONSEILLER EN SEJOUR EN CHARGE DU CLASSEMENT DES MEUBLES DE TOURISME	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	35h00/min35	35	POURVU	C2
DG-POLE DE PROXIMITE	CMB343	EN ATTENTE DE SIGNATURE AGENT POLYVALENT EN ESPACES VERTS ET MAINTENANCE DES BÂTIMENTS	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00/min35	35	POURVU	C2
DG-POLE DE PROXIMITE	CMB339	SECRETAIRE POLYVALENTE	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-PROPRETE DES LOCAUX	CMB481	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques		12h30min/35	12,5	NON POURVU	C2
DG-PROPRETE DES LOCAUX	CMB480	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques		03h00min/35	3	NON POURVU	C2
DG-PROPRETE DES LOCAUX	CMB184	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	10h51min/35	10,85	POURVU	C2
DG-PROPRETE DES LOCAUX	CMB356	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	8h00min/35	08	POURVU	C2
DG-PROPRETE DES LOCAUX	CMB106	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	32h30min/35	32,5	POURVU	C2
DG-PROPRETE DES LOCAUX	CMB345	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	14h00min/35	14	POURVU	C2
DG-PROPRETE DES LOCAUX	CMB065	AGENT DESERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	06h00min/35	6	POURVU	C2
DG-PROPRETE DES LOCAUX	CMB361	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-PROPRETE DES LOCAUX	CMB346	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	18h00min/35	18	POURVU	C2

Service d'affectation	Réf	Intitulé du poste	CAT	Grades disponibles pour l'emploi	Grade d'affectation	Durée hebdo en heures/minutes	Durée hebdo en centièmes	Pourvu Non pourvu	Groupe de fonction RIFSEEP
DG-PROPRETE DES LOCAUX	CMB347	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	27h30min/35	27,5	POURVU	C2
DG-PROPRETE DES LOCAUX	CMB360	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	30h00min/35	30	POURVU	C2
DG-QUALITE DES EAUX	CMB342	AGENT D'ACCUEIL – SECRETAIRE A LA DIRECTION DE LA QUALITE DES EAUX	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-QUALITE DES EAUX	CMB413	DIRECTEUR DE LA QUALITE DES EAUX	A	cadre d'emplois des ingénieurs	Ingénieur	35h00min/35	35	POURVU	A1
DG-QUALITE DES EAUX-SPANC	CMB291	RESPONSABLE DU SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	B	cadre d'emplois des techniciens	Technicien	35h00min/35	35	POURVU	B1
DG-QUALITE DES EAUX-SPANC	CMB443	CONSEILLER/CONTROLEUR EN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	B&C	technicien cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-RGPD	CMB002	DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES	B	cadre d'emplois des animateurs cadre d'emplois des techniciens cadre d'emplois des rédacteurs	Animateur	35h00min/35	35	POURVU	B2
DG-RGPD	CMB488	DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES	B	cadre d'emplois des animateurs cadre d'emplois des techniciens cadre d'emplois des rédacteurs		35h00min/35	35	NON POURVU	B2
DG-SERVICE COMMUNICATION	CMB397	ASSISTANT COMMUNICATION	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-SERVICE COMMUNICATION	CMB362	RESPONSABLE COMMUNICATION	A&B	cadre d'emplois des attachés cadre d'emplois des rédacteurs	Rédacteur Principal de 1ère Classe	35h00min/35	35	POURVU	B1
DG-SERVICE DES SPORTS	CMB381	EDUCATEUR SPORTIF D'ACTIVITES POLYVALENTES	C	cadre d'emplois des adjoints techniques		35h00min/35	35	NON POURVU	C2
DG-SERVICE DES SPORTS	CMB183	EDUCATEUR SPORTIF D'ACTIVITES POLYVALENTES	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation		35h00min/35	35	NON POURVU	C2
DG-SERVICE DES SPORTS	CMB171	ANIMATEUR POLYVALENT ET RÉFÉRENT	C	cadre d'emplois des opérateurs des activités physiques et sportives	Opérateur territorial des activités physiques et sportives qualifié	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-SERVICE DES SPORTS	CMB364	EDUCATEUR SPORTIF D'ACTIVITES FOOTBALL ET ATHLETISME	B	cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives	Educateur territorial A.P.S. Principal 1ère Classe	35h00min/35	35	POURVU	B2
DG-SERVICE DES SPORTS	CMB377	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-SERVICE DES SPORTS	CMB378	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-SERVICE DES SPORTS	CMB399	EDUCATEUR SPORTIF D'ACTIVITES- GYMNASTIQUE- AQUAGYM	B	cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives	Educateur territorial A.P.S.	35h00min/35	35	POURVU	B2
DG-SERVICE DES SPORTS	CMB372	AGENT RELAIS ASSOCIATIF ET ASSISTANT ADMINISTRATIF	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-SERVICE DES SPORTS	CMB368	EDUCATEUR SPORTIF D'ACTIVITES ESCALADE	B	cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives	Educateur territorial A.P.S. Principal 2ème Classe	35h00/min35	35	POURVU	B2
DG-SERVICE DES SPORTS	CMB363	DIRECTEUR DU SERVICE DES SPORTS	A&B	cadre d'emplois des attachés, cadre d'emplois des animateurs cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives	Animateur	35h00min/35	35	POURVU	B1
DG-SERVICE DES SPORTS	CMB376	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	30h00min/35	30	POURVU	C2
DG-SERVICE DES SPORTS	CMB379	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2

Service d'affectation	Réf	Intitulé du poste	CAT	Grades disponibles pour l'emploi	Grade d'affectation	Durée hebdo en heures/minutes	Durée hebdo en centièmes	Pourvu Non pourvu	Groupe de fonction RIFSEEP
DG-SERVICE DES SPORTS	CMB366	EDUCATEUR SPORTIF D'ACTIVITES SPORT DE RAQUETTES	B	cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives	Educateur territorial A.P.S. Principal 2ème Classe	35h00min/35	35	POURVU	B2
DG-SERVICE DES SPORTS	CMB373	EDUCATEUR SPORTIF D'ACTIVITES POLYVALENTES	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-SERVICE DES SPORTS	CMB374	EDUCATEUR SPORTIF D'ACTIVITES HANDBALL	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-SERVICE DES SPORTS	CMB359	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	19h14min/35	19,23	POURVU	C2
DG-SERVICE DES SPORTS	CMB369	EDUCATEUR SPORTIF D'ACTIVITES POLYVALENTES	B	cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives	Educateur territorial A.P.S.	35h00min/35	35	POURVU	B2
DG-SERVICE DES SPORTS-PISCINE	CMB390	AGENT TECHNIQUE - SOUS-SOL PISCINE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-SERVICE DES SPORTS-PISCINE	CMB388	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	29h00min/35	29	POURVU	C2
DG-SERVICE DES SPORTS-PISCINE	CMB389	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	33h00min/35	33	POURVU	C2
DG-SERVICE DES SPORTS-PISCINE	CMB367	EDUCATEUR SPORTIF DES ACTIVITES NAUTIQUES ET TERRESTRES	B	cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives	Educateur territorial A.P.S.	31h30min/35	31,5	POURVU	B2
DG-SERVICE DES SPORTS-PISCINE	CMB386	EDUCATEUR SPORTIF DES ACTIVITES DE NATATION	B	cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives	Educateur territorial A.P.S.	11h30min/35	11,5	POURVU	B2
DG-SERVICE DES SPORTS-PISCINE	CMB382	RESPONSABLE DE LA PISCINE	A&B	cadre d'emplois des conseillers des activités physiques et sportives cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives	Educateur territorial A.P.S. Principal 1ère Classe	35h00min/35	35	POURVU	B1
DG-SERVICE DES SPORTS-PISCINE	CMB370	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	28h00min/35	28	POURVU	C2
DG-SERVICE DES SPORTS-PISCINE	CMB383	EDUCATEUR SPORTIF DES ACTIVITES DE NATATION	B	cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives	Educateur territorial A.P.S. Principal 1ère Classe	35h00min/35	35	POURVU	B2
DG-SERVICE DES SPORTS-PISCINE	CMB384	EDUCATEUR SPORTIF DES ACTIVITES DE NATATION	B	cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives	Educateur territorial A.P.S. Principal 1ère Classe	23h00min/35	23	POURVU	B2
DG-SERVICE DES SPORTS-PISCINE	CMB387	AGENT ADMINISTRATIF	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-SERVICE DES SPORTS-PISCINE	CMB391	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-SERVICE DES SPORTS-PISCINE	CMB392	AGENT TECHNIQUE - SOUS-SOL PISCINE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	35	POURVU	C2
DG-SERVICE DES SPORTS-PISCINE	CMB385	EDUCATEUR SPORTIF DES ACTIVITES NAUTIQUES ET TERRESTRES	B	cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives	Educateur territorial A.P.S. Principal 2ème Classe	35h00min/35	35	POURVU	B2
DG-TD2030	CMB403	CHARGE DE MISSION DEVELOPPEMENT TERRITORIAL - PLAN CLIMAT	A	cadre d'emplois des attachés	Attaché	35h00min/35	35	POURVU	A2
EN POSITION DE DETACHEMENT	CMB014	DETACHEMENT SUR EMPLOI FONCTIONNEL (grade d'origine)	A	cadre d'emplois des attachés		35h00min/35	35	NON POURVU	A1

Service d'affectation	Réf	Intitulé du poste	CAT	Grades disponibles pour l'emploi	Grade d'affectation	Durée hebdo en heures/minutes	Durée hebdo en centièmes	Pourvu Non pourvu	Groupe de fonction RIFSEEP
EN POSITION DE DETACHEMENT	CMB167	EN POSITION DE DETACHEMENT	B&C	grade d'animateur cadre d'emplois des adjoints d'animation		35h00/min35	35	NON POURVU	C2
MISE A DISPOSITION	CMB482	SECRETAIRE POLYVALENTE	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs		35h00min/35	35	POURVU	C2

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver cette modification du tableau des emplois.

Monsieur LEFEVRE demande pourquoi l'emploi du directeur des Unelles reste communautaire alors qu'il avait été dit que tous les emplois seraient associatifs.

Monsieur BOURDIN indique qu'il ne s'agissait pas d'une règle intangible et qu'il a semblait préférable que cet emploi reste communautaire.

⇒ **Unanimité**

24- Tarification des séjours des accueils de loisirs

Chaque été les accueils de loisirs organisent des séjours pour les enfants et les adolescents. Eu égard au budget alloué, le volume de séjours proposé sera conservé.

La tarification proposée a été établie en s'appuyant sur des typologies de séjours.

Type de séjour	Description	Plein tarif par journée Coutances mer et bocage	Plein tarif par journée Hors Coutances mer et bocage
Veillée	Il s'agit d'une nuitée, parfois thématique, effectuée généralement sur l'accueil de loisirs	15,00 €	22,50 €
Séjour simple	Il s'agit de séjours à caractères culturels, environnementales... généralement réalisables sur l'accueil de loisirs : cirque, poterie, théâtre... nature environnement, trappeur... à la ferme...	17,50 €	26,25 €
Séjour plus	Il s'agit des séjours sportifs avec prestations et hébergements : poney, équitation, orientation, multi-sports, plein-air, escalade, sports et sensations...	20,00 €	30,00 €
Séjour confort	Il s'agit des séjours proposés avec hébergement en dur dans un gîte ou dans un logement collectif : Tatihou, Mont-Saint-Michel...	22,50 €	33,75 €
Séjour lointain	Il s'agit de séjour à la montagne ou à l'étranger.	30,00 €	45,00 €

Les tarifications spécifiques CAF/MSA se calculent selon les aides octroyés par déduction réalisés sur le plein tarif, soit selon le quotient familiale et à partir de 2 nuitées pour les bénéficiaires des tranches A et B une aide de 15€50 ou de 9€50 par journée de séjour ;

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver ces tarifs.

⇒ **Unanimité**

25- Avances de subventions

Les dossiers de demande de subvention sont en cours d'instruction. Afin de ne pas mettre en difficulté les associations les plus importantes, le versement d'acomptes est possible.

Il est proposé au conseil communautaire d'autoriser monsieur le président à mandater les acomptes suivants :

CCAS de Coutances : 95 000 €

Associations :

- Comité coutançais d'action culturelle (CCAC) : 60 000 €
- Compagnie DODEKA : acompte maximum : 7 500 €
- Centre d'animation les Unelles : 30 000 €
- Les p'tits mousses : 30 000 €
- Les coccinelles : 50 000 €
- Association AVRIL : 7 500 €
- Pierre & masse : 7 500 €
- Office de la jeunesse : 12 000 €

Il est proposé au conseil de communauté d'approuver le versement de ces avances.

⇒ **Unanimité**

26- Reversement du contrat enfance-jeunesse

La caisse d'allocations familiales a notifié fin 2018 le montant et le détail de sa participation au titre des contrats enfance jeunesse pour l'année 2017. Certaines des actions financées par ces crédits sont assurées par d'autres organismes. Il convient donc de reverser à ces organismes les sommes correspondantes aux actions qu'ils ont mises en œuvre :

- Centre communal d'action sociale de Coutances : 174 365,95 €
- Centre d'animation les Unelles : 42 475,99 €
- Office de la jeunesse : 522,07 €
- Accueil de loisirs les petits mousses : 105 398,12 € (dont 2 513,28 € de régularisation)
- Crèche les coccinelles : 77 690,86 €
- Micro-crèche les petits baigneurs : 28 322,35 €

Il est proposé au conseil de communauté d'approuver ces reversements.

⇒ **Unanimité**

27- Subvention à Manche nature

La communauté de communes de Saint-Malo de la lande avait conventionné avec l'association Manche nature environnement pour la réalisation d'un suivi naturaliste en lien avec le projet de zone conchylicole. La convention prévoit le versement de subventions. La dernière subvention prévue par la convention, d'un montant de 2 000 €, est à verser.

Il est au proposé aux membres du conseil communautaire d'approuver le versement d'une subvention de 2 000 € à Manche nature environnement.

⇒ **A la majorité, messieurs AVENEL, DE LAFORCADE, GUILLE (procuration donnée à Eric De Lafortcade), JOUANNO, MALHERBE, NICOLLE et madame VILLAIN s'abstenant, messieurs ROBIOLLE ET PERRODIN votant contre, monsieur BEAUFILS ne prenant pas part au vote**

28- Autorisation de signature de la convention PAPI « Côte des havres » 2018-2024

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) « côte des Havres – Manche – bassins versants entre Havre de la Vanlée et Havre de Regnéville », pour les années 2018 à 2024, a été labélisé par le comité technique du plan Seine lors de sa séance du 21 Novembre 2017. Il est établi entre l'Etat, le département de la Manche, la région Normandie, les communes d'Annville, Lingreville, Hauteville-sur-mer, Montmartin-sur-mer, Regnéville-sur-mer, Orval-sur-Sienne, Quettreville-sur-Sienne, l'Association Syndicale Autorisée (ASA) Vivre avec la mer d'Annville/Hauteville-sur-mer/Montmartin-sur-mer et la communauté de communes Coutances Mer et Bocage.

L'objectif de ce programme d'action est de permettre aux cosignataires d'affirmer leur volonté de réduire de façon durable les dommages aux personnes et aux biens consécutifs aux inondations en mettant en œuvre une approche intégrée de prévention des inondations selon 7 axes :

- Connaissance et conscience du risque
- Surveillance et prévision des crues
- Alerte et gestion de crise
- Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme
- Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens
- Ralentissement des écoulements
- Gestion des ouvrages de protection hydraulique

Le 22 mars 2017, il avait été proposé au conseil communautaire de Coutances Mer et Bocage de confirmer l'engagement de la collectivité dans la démarche PAPI et d'approuver ce programme. Cela avait été approuvé à l'unanimité.

Pour que ce programme puisse être mis en œuvre, il est nécessaire que le conseil communautaire autorise monsieur le président à signer la convention-cadre.

Il est donc proposé au conseil communautaire d'autoriser monsieur le président à signer la convention-cadre du PAPI « côte des Havres – Manche – bassins versants entre Havre de la Vanlée et Havre de Regnéville ».

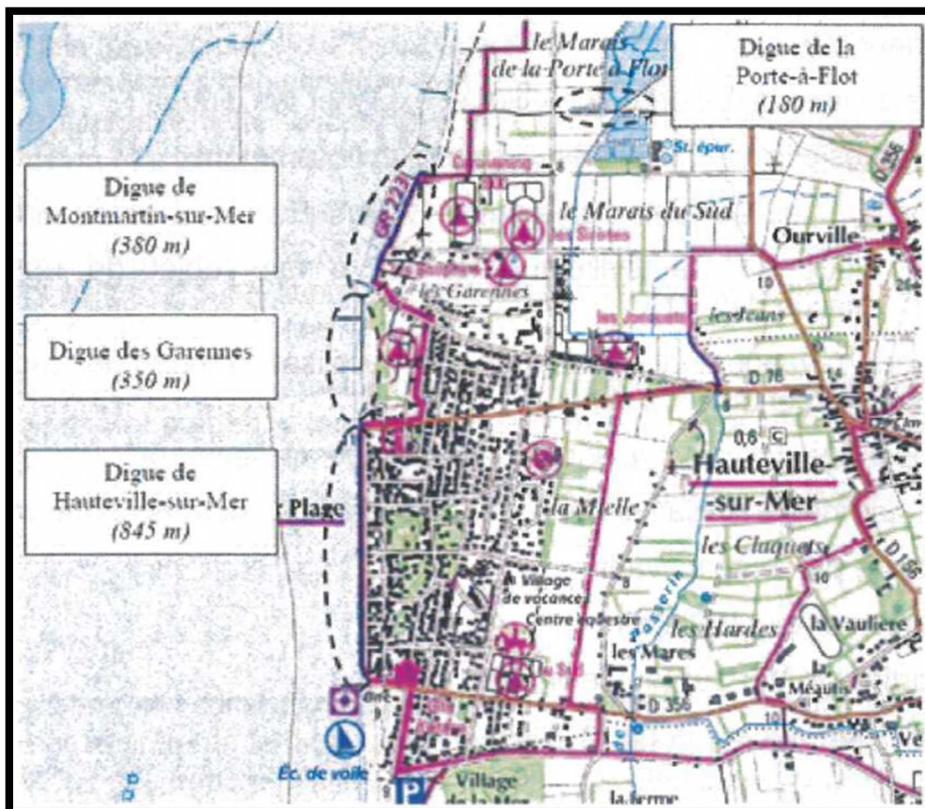
⇒ **Unanimité**

29- Rechargement en sable de la digue-dune des Garennes

Le front de mer des communes de Hauteville-sur-mer et Montmartin-sur-mer est protégé contre le risque de submersions marines par 3 digues classés :

- la digue de Hauteville-sur-mer au Sud,
- la digue des Garennes,
- et la digue de Montmartin-sur-mer au Nord.

Par ailleurs, la digue classée de la Porte-à-Flot, située en fond de havre sur la commune de Montmartin-sur-mer protège le secteur du Marais du Sud contre la submersion.



Les gestionnaires de ces 4 digues ont travaillé ensemble depuis 2012 pour organiser la surveillance et l'entretien des ouvrages.

La digue de Hauteville-sur-mer et la digue de Montmartin-sur-mer sont gérées par l'ASA « Vivre avec la mer » depuis le 24/12/2014, date de création de l'ASA par arrêté préfectoral. La digue des Garennes et la digue de la Porte-à-Flot étaient respectivement gérées par la commune de Hauteville-sur-mer et par la commune de Montmartin-sur-mer jusqu'au 31/12/2017. Ces digues ont été automatiquement transférées à la communauté de communes Coutances mer et bocage au 1^{er} janvier 2018 dans le cadre de l'entrée en vigueur de la compétence GEMAPI.

Afin de prévenir les inondations, de protéger les populations locales du risque de submersions marines et d'éviter la fragilisation des ouvrages de défense contre la mer, les gestionnaires de ces digues réalisent des apports de sable de manière régulière sur le littoral de Hauteville-sur-mer. Ces apports sont effectués sur le secteur de la cale de l'école de voile, la digue de Hauteville-sur-mer et le secteur des Garennes.

Pour 2019, l'ASA Vivre avec la mer a proposé à Coutances mer et bocage de réaliser conjointement un apport plus massif de l'ordre de 50 000 m³ de sable à titre expérimental, afin de permettre au sable d'être mobilisé moins facilement par l'action des vagues et donc d'éviter d'avoir à réaliser des rechargements en sable tous les ans. Les services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) ont donné un avis favorable à la mise en œuvre de ce rechargement expérimental. L'ASA « Vivre avec la Mer » par Arrêté du 18 septembre 2018, a obtenu une subvention de 40 % sur la base de 198 000 € TTC, soit 79 200 € TTC. Dans l'arrêté de la subvention, il est précisé qu'en « cas de dépassement de la dépense indiquée [...] la subvention ne [pourra dépasser] le montant fixé. En cas de dépense inférieure, la subvention [ne pourra dépasser] 40 % du coût final du projet. ».

Il a été proposé de répartir les coûts de ce projet de la manière suivante :

- 17 000 m³, soit environ un tiers des 50 000 m³ de sable, seront déposés devant la digue des Garennes. Un tiers du projet sera donc financé par Coutances mer et bocage,
- 33 000 m³, soit environ deux tiers des 50 000 m³ de sable seront déposés devant la digue de Hauteville-sur-mer. Les deux tiers du projet seront donc financés par l'ASA « Vivre avec la mer ».

D'un point de vue financier, le programme global est estimé à 168 149,50 € HT.

La répartition prévisionnelle des coûts HT est la suivante :

	Projet global	ASA Vivre avec la mer	Coutances mer et bocage
Rechargement sable	165 000 €	110 000 €	55 000 €
Suivi topographique	3 149,50 €	2 099,67 €	1 049,83 €
Subvention	66 000 €	44 000 €	22 000 €
RESTE A CHARGE	102 149,50 €	68 099,67 €	34 049,83 €

Une convention de partenariat sera établie entre l'ASA Vivre avec la mer et Coutances mer et bocage pour ces travaux de rechargement en sable devant la digue de Hauteville-sur-mer et la digue des Garennes. Ces travaux sont programmés entre le 22/04/2019 et le 28/06/2019.

Il est proposé au bureau communautaire :

- **D'autoriser monsieur le président à engager des travaux de rechargement en sable sur la commune de Hauteville-sur-mer, en partenariat avec l'ASA Vivre avec la mer,**
- **D'autoriser monsieur le président à signer une convention de partenariat avec l'ASA Vivre avec la mer.**

Monsieur MALHERBE indique qu'il serait utile de prendre le sable à l'entrée du havre de Regnéville pour désensabler le chenal.

Monsieur GOUX précise que l'autorisation n'est pas donnée pour prendre le sable à cet endroit.

Monsieur PAISNEL souhaite que des témoins soient mis dans la Sienne sous Tourville, Heugueville et au pont de la Roque car le sable remis remonte la Sienne. Il indique que c'est de l'argent perdu.

Monsieur LAURENT indique que la DDTM a dit, lors d'une réunion à Gouville, que les havres avaient vocation à s'ensabler.

⇒ **Unanimité**

30- Désignation des délégués au SMEL

Dans sa séance du 5 décembre 2018, le conseil de communauté a approuvé la modification des statuts du syndicat mixte Synergie mer et littoral (SMEL). Cette modification donne à Coutances mer et bocage 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.

Il est au proposé aux membres du conseil communautaire de désigner les délégués de Coutances mer et bocage au SMEL.

⇒ **Unanimité**

31- Acquisition d'un terrain à Belval – monsieur LEMIERE

Lors de sa séance du 14 mars 2018, le conseil communautaire a approuvé le principe d'une maîtrise d'ouvrage déléguée concernant la suppression du passage à niveau n°30 sur la commune de Belval et la création d'une nouvelle voie en découlant.

Dans le cadre de cette opération, il appartient à la communauté de Communes de procéder dans un premier temps aux acquisitions foncières.

Un nouvel accord est intervenu sur les bases suivantes :

- * Vendeur : Monsieur LEMIERE
- * Acquéreur : Coutances Mer et Bocage
- * Objet : Parcelles AB 242 (1264 m²) et AB 244 (2861 m²)
- * Prix : 0,80 €/m²

Conditions particulières : frais de géomètre et de clôture à la charge de la CMB.

Il est proposé au conseil communautaire d'autoriser monsieur le président à signer l'acte à intervenir.

⇒ **Unanimité**

32- Acquisition d'un terrain à Belval – consorts JEAN

Lors de sa séance du 14 mars 2018, le conseil communautaire a approuvé le principe d'une maîtrise d'ouvrage déléguée concernant la suppression du passage à niveau n°30 sur la commune de Belval et la création d'une nouvelle voie en découlant.

Dans le cadre de cette opération, il appartient à la communauté de communes de procéder dans un premier temps aux acquisitions foncières.

Un nouvel accord est intervenu sur les bases suivantes :

- Vendeur : Consorts JEAN
- Acquéreur : Coutances Mer et Bocage
- Objet : environ 300 m² à prendre dans la parcelle AB 139
(frais de géomètre à la charge de l'acquéreur)
- Prix : 0,80 €/m²
- Conditions particulières :
 - ⇒ Abattage des arbres à la charge de l'acquéreur avec restitution du bois au vendeur après découpe
 - ⇒ Pose d'une clôture

Il est proposé au conseil communautaire d'autoriser monsieur le président à signer l'acte à intervenir.

⇒ **Unanimité**

33- Echange de foncier

Les parcelles ZL 83 et ZL 84 sont situées en bordure de la voirie interne de la zone d'activités communautaire du château de la mare, à Coutances. Toujours inscrites au compte du syndicat mixte du pays de Coutances aujourd'hui dissout, elles sont physiquement intégrées à la propriété des consorts Ledanois cadastrée ZL 74. A contrario, la propriété des consorts Ledanois empiète sur la surface d'assiette du chemin d'accès au bassin d'orage de la zone et du bassin lui-même (ZL n°92).

Le syndicat mixte avait en son temps arrêté le principe d'un échange avec les anciens propriétaires. Cet échange n'a jamais été concrétisé juridiquement.

Les consorts Ledanois, récents acquéreurs de la propriété privée concernée ont à nouveau validé les termes de cet échange. Il appartient à Coutances mer et bocage de régulariser la situation, l'arrêté préfectoral de dissolution du syndicat actant le transfert de la zone à la communauté.

L'acte à intervenir officialisera la propriété communautaire et régularisera l'échange défini ci-après :

- Transfert de propriété de Coutances mer et bocage vers les consorts Ledanois des parcelles cadastrées ZL 831 (486 m²) et ZL 84 (250 m²)
- Transfert de propriété des consorts Ledanois vers Coutances mer et bocage d'une emprise à prendre dans la parcelle ZL 74 (document d'arpentage en cours) au regard de la limite de propriété publique matérialisée sur le terrain (clôture).

- Conditions particulières :
 - Frais de géomètre à la charge de Coutances mer et bocage
 - Frais d'acte notarié relatifs à l'échange répartis à parts égales

- L'acte à intervenir officialisera par ailleurs le transfert de propriété de la zone au bénéfice de Coutances mer et bocage.

Il est proposé au conseil communautaire d'autoriser monsieur le président à signer l'acte à intervenir.

⇒ **Unanimité**

34- Construction d'un bâtiment industriel : avenants aux marchés de travaux

Pour rappel, la communauté de communes Coutances mer et bocage a décidé d'assurer la maîtrise d'ouvrage relative à la construction d'un bâtiment industriel en extension de l'actuel bâtiment R4 de l'entreprise Regnault de Coutances.

Les travaux qui ont débuté au mois d'août dernier sont désormais au stade du bardage. Les travaux de démolition, puis de terrassement, ont permis d'identifier la nécessité d'ajuster certaines prestations techniques, lesquelles devront être formalisées par la passation des avenants aux marchés de travaux présentés ci-dessous.

Lot n° 2 : Gros-œuvre – Entreprise MANGEAS – Avenant n° 2

- Modification du cheminement des réseaux d'eaux pluviales sous dallage et réfection du réseau d'évacuation des eaux usées : + 8 044,60 € HT
- Remplacement de l'isolant périphérique sous dallage par une isolation verticale des soubassements : + 1 121,21 € HT

Total : + 9 165,81 € HT

Le montant du marché concerné serait ainsi ramené de 236 442,93 € HT à 230 810,22 € HT, soit une diminution de 2,38 % (compris avenant n° 1).

Lot n° 3 : Charpente métallique-serrurerie – Entreprise DEMY – Avenant n° 1

Pour ce lot, l'avenant présenté ci-dessous annule et remplace celui présenté au conseil communautaire du 17 octobre 2018 qui intégrait une moins-value (suppression d'ossature sur façade sud du bâtiment existant) alors que celle-ci avait bien été prise en compte lors de la mise au point du marché.

- Rajout d'une porte sectionnelle : + 5 600,00 € HT
- Suppression de protection d'angles et descentes EP : - 7 600,50 € HT
- Suppression d'une échelle à crinoline : - 2 350,00 € HT
- Complément d'ossature suite suppression mur périphérique intérieur : + 3 997,50 € HT
- Suppression de télécommandes et des contacteurs à clés pour les portes sectionnelles : - 1 260,00 € HT

Total : - 1 613,00 € HT

Le montant du marché concerné serait ainsi ramené de 392 964,00 € HT à 391 351,00 € HT, soit une diminution de 0,41 %.

Lot n° 4 : Couverture-bardage – Entreprise SMAC – Avenant n° 2

- Habillage par bardage simple-peau du pignon du bâtiment existant : + 3 640,80 € HT

Total : + 3 640,80 € HT

Le montant du marché concerné serait ainsi ramené de 119 985,45 € HT à 119 550,75 € HT, soit une diminution de 0,36 % (compris avenant n° 1).

Lot n° 6 : Terrassement-VRD – Entreprise LAISNEY TP – Avenant n° 1

- Modifications diverses sur la réalisation des bordures et des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées : + 5 978,10 € HT

Total : + 5 978,10 € HT

Le montant du marché concerné serait ainsi porté de 80 255,65 € HT à 86 233,75 € HT, soit une augmentation de 7,45 %.

A noter que sur l'ensemble du chantier, le montant global des marchés de travaux serait ainsi porté de 1 247 492,54 € HT à 1 253 450,18 € HT, soit une augmentation de 0,48 %.

La commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 31 janvier 2019 a émis un avis favorable à la passation de ces avenants.

Il est proposé au conseil d'approuver la passation de ces avenants et d'autoriser monsieur le président à les signer.

⇒ **Unanimité**

35- Instauration d'un droit de préemption urbain sur la commune de Gratôt

La carte communale de la commune de Gratot a été approuvée par délibération du conseil communautaire de Saint-Malo-de-la-Lande en date du 8 juillet 2016 et rendue exécutoire le 19 janvier 2017. Conformément au code général des collectivités territoriales et au code de l'urbanisme, au regard de la compétence de Coutances mer et bocage en matière d'urbanisme depuis le 1er janvier 2017, la commune de Gratot sollicite la communauté de communes pour instituer un Droit de Préemption Urbain sur la zone constructible inscrite dans la carte communale afin de mener à bien sa politique foncière. La commune de Gratot a officialisé sa demande par délibération du conseil municipal du 19 novembre 2018.

Il est proposé au conseil communautaire :

- **d'instituer un droit de préemption urbain sur la zone constructible inscrite dans la carte communale de Gratot ;**
- **de donner tous pouvoirs à monsieur le président pour mettre en œuvre la présente délibération ;**

⇒ Le point est retiré de l'ordre du jour, il doit être retravaillé avec la commune.

36- Enquête publique pour le zonage d'assainissement de Saussey

Dans notre volonté d'équité de traitement des habitants de notre territoire, notre volonté d'améliorer la qualité de l'eau et en prévision de futurs travaux d'extension de réseaux d'assainissement collectif, il est nécessaire de procéder à une enquête publique concernant la mise à jour du zonage d'assainissement de la commune de Saussey.

Sera présentée en enquête publique la mise à jour du dossier de zonage d'assainissement en adéquation avec l'opération à venir d'extension du réseau d'assainissement collectif au lieu-dit « Bretteville ». Cette opération concerne un raccordement de 27 habitations au système d'assainissement existant.

Cette procédure permettra notamment tant à la commune qu'aux usagers du service public d'assainissement non collectif (SPANC) :

- de bénéficier d'un service de collecte, de transfert et de traitement en adéquation avec les enjeux du territoire ;
- de pouvoir prétendre à des aides financières de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Il est proposé au conseil de communauté :

- **d'approuver le lancement de l'enquête publique concernant la mise à jour du zonage assainissement,**
- **d'autoriser monsieur le président, ou son représentant, à prendre toutes les mesures nécessaires au lancement de l'enquête et à signer tous les documents afférents,**
- **de préciser que les dépenses correspondantes seront imputées pour moitié sur le budget annexe du S.P.A.N.C. et pour moitié sur le budget général.**

⇒ **Unanimité**

37- Information sur les décisions prises dans le cadre des délégations au président

- Prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la conception et la mise en place de la signalisation des zones d'activités : Une consultation a été menée pour une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour rénover la signalisation des zones d'activités. Le marché a été confié à la société AMOS sarl pour un montant de 13 792,50 € HT.
- Renouvellement de baux sur la zone conchylicole de Blainville-sur-mer

LOCATAIRE	ADRESSE/PARCELLE	DUREE / FIN DE BAIL	LOYER
A2MB	141	12 ANS / 31.10.2030	804,16 €
A2MB	142	12 ANS / 31.10.2030	804,16 €
SCEA HUITRIERE DU MARAIS	136	12 ANS / 31.10.2030	804,16 €
SCEA PARCS ST MICHEL	135	12 ANS / 30.11.2030	804,16 €
ALAIN LAFOND	109	12 ANS / 31.10.2030	1 206,25 €
Moïse KERMAGORET	132	12 ANS / 31.10.2030	804,16 €
EARL LANGLOIS/CLOUET	143	12/31.10.2030	804,16 €
Fabien GUILLOT	127	12 ans/30.11.2030	804,16 €
EARL LABAN	183	12 ans/30.11.2030	946,44 €

- Signature de baux au pôle de santé libéral et ambulatoire de Coutances

LOCATAIRE	ADRESSE/PARCELLE	DUREE / FIN DE BAIL	LOYER
ROD – AVENANT N°1	PSLA COUTANCES	A partir du 01.01.2019	99,46 € (provision pour charges)
SELARL DE LA BAIE	PSLA COUTANCES	A partir du 01.02.2019 (10 ans)	201,69 € par mois (hors provision pour charges)
SCM D'OPHTALMOLOGIE DE COUTANCES	PSLA COUTANCES	A partir du 01.02.2019 (10 ans)	617,39 € par mois (hors provision pour charges)
Mesdames PEPIN et RAISIN - ergothérapeutes	PSLA COUTANCES	A partir du 01.01.2019	Avenant pour migration des praticiens dans de nouveaux locaux (R+1)

- Signature de baux à la maison médicale de Gouville-sur-mer

LOCATAIRE	ADRESSE/PARCELLE	DUREE / FIN DE BAIL	LOYER
DAVID – BELLAMY	MAISON MEDICALE GOUVILLE SUR MER	A partir du 05.09.2018	GLISSEMENT DU BAIL SUITE AU DEPART DE MME TESSON
Mme LEHACI	MAISON MEDICALE GOUVILLE SUR MER	AVENANT AU BAIL PROFESSIONNEL EN	MODIFICATION DES APPELS DE CHARGES

		DATE DU 31 AOUT 2017	DESORMAIS TRIMESTRIELS AU LIEU DE SEMESTRIELS
SCP DE L'ESTRAN	MAISON MEDICALE GOUVILLE SUR MER	AVENANT AU BAIL PROFESSIONNEL EN DATE DU 31 AOUT 2017	MODIFICATION DES APPELS DE CHARGES DESORMAIS TRIMESTRIELS AU LIEU DE SEMESTRIELS
M. BROCHARD	MAISON MEDICALE GOUVILLE SUR MER	AVENANT AU BAIL PROFESSIONNEL EN DATE DU 31 AOUT 2017	MODIFICATION DES APPELS DE CHARGES DESORMAIS TRIMESTRIELS AU LIEU DE SEMESTRIELS
Mrs. BELLAMY/DAVID/LAG ADEC	MAISON MEDICALE GOUVILLE SUR MER	AVENANT AU BAIL PROFESSIONNEL EN DATE DU 31 AOUT 2017	MODIFICATION DES APPELS DE CHARGES DESORMAIS TRIMESTRIELS AU LIEU DE SEMESTRIELS
M. CHAZOILLERES	MAISON MEDICALE GOUVILLE SUR MER	AVENANT AU BAIL PROFESSIONNEL EN DATE DU 31 AOUT 2017	MODIFICATION DES APPELS DE CHARGES DESORMAIS TRIMESTRIELS AU LIEU DE SEMESTRIELS

- Signature de baux divers

LOCATAIRE	ADRESSE/PARCELLE	DUREE / FIN DE BAIL	LOYER
Université inter-âge	POLE DE SAINT MALO DE LA LANDE	CHAQUE VENDREDI DE 9H00 A 12H00	GRATUITE
ETAT	LOCAUX GENDARMERIE GAVRAY	RENOUVELLEMENT BAIL JUSQU'AU 31/12/2027	LOYER : 23 600 €/AN

38- Information sur les décisions prises dans le cadre des délégations au bureau

- Acquisition d'une benne de collecte des ordures ménagères : Une consultation a été lancée pour l'acquisition d'un camion benne pour la collecte des ordures ménagères. Le bureau de communauté a autorisé monsieur le président à signer les marchés avec les entreprises suivantes :

Lot	Désignation	Entreprise	Montant HT
1	Châssis poids lourd de 19 tonnes	SODIMAVI	74 300 €
2	Benne de 16 m ³	SEMAT	47 742 €
3	Lève-conteneurs automatique	SEMAT	12 208 €
			134 250 €

- Acquisition d'un tracteur vigneron : Une consultation a été lancée pour l'acquisition d'un tracteur vigneron permettant d'effectuer l'entretien d'une partie des chemins de randonnée en régie. Le bureau de communauté a autorisé monsieur le président à signer le marché avec l'entreprise ESPACE MOTOCULTURE BELLAMY pour un montant de 43 249,80 € HT.

- Travaux de voirie liés à la suppression du passage à niveau n°30 de Belval : Une consultation a été lancée pour les travaux de voirie permettant la suppression du passage à niveau n°30 à Belval. Le bureau de communauté a autorisé monsieur le président à signer le marché avec l'entreprise BOUTTE pour un montant de 133 855 € HT.
- Remplacement de l'éclairage des tennis couverts de Coutances : Une consultation a été lancée pour le remplacement de l'éclairage des tennis couverts de Coutances, vétuste et consommateur d'énergie, par une solution leds. Le bureau de communauté a autorisé monsieur le président à signer le marché avec l'entreprise SELCA pour un montant de 38 224,80 € HT.
- Création d'une régie pays d'art et d'histoire : Une régie intitulée pays d'art et d'histoire a été créée pour permettre la vente des billets pour les visites et animations organisées par le pays d'art et d'histoire. Le montant maximum de l'encaisse est de 1 500 €. La régie disposera d'un compte de dépôt de fonds au Trésor.

39- Questions diverses

Monsieur MALHERBE indique qu'une délibération du conseil de communauté est nécessaire pour la reconnaissance de Regnéville comme commune touristique.

Monsieur le président indique que ce point sera présenté au mois de mars, l'ordre du jour d'aujourd'hui étant déjà bien chargé.

Monsieur LEFRANC présente les grandes lignes du contrat de transition écologique.



COUTANCES
MER ET BOCAGE

**COMMUNAUTE
COUTANCES MER ET BOCAGE**

BUDGET PRIMITIF 2019

Budget Activités Economiques

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - CC COUTANCES MER ET BOCAGE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20006702300073

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES COUTANCES

M. 14

Budget primitif
 voté par nature

BUDGET : ACTIVITES ECONOMIQUES (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	0,00	216 655,00	216 655,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	500,00	500,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	500,00	500,00
6156	Maintenance	0,00	100,00	100,00
6161	Multirisques	0,00	1 200,00	1 200,00
6231	Annonces et insertions	0,00	1 500,00	1 500,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	1 420,00	1 420,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	0,00	57 435,00	57 435,00
63512	Taxes foncières	0,00	124 000,00	124 000,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	30 000,00	30 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	10,00	10,00
65888	Autres	0,00	10,00	10,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		0,00	216 665,00	216 665,00
66	Charges financières (b)	0,00	45 700,00	45 700,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	43 000,00	43 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	2 700,00	2 700,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	49 052,00	49 052,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0,00	200,00	200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	5 174,00	5 174,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	43 678,00	43 678,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		0,00	311 417,00	311 417,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	335 490,44	335 490,44
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	237 620,00	237 620,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	237 620,00	237 620,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	573 110,44	573 110,44
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	573 110,44	573 110,44
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	884 527,44	884 527,44

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	884 527,44

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	2 700,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	2 700,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	726 705,11	726 705,11
752	Revenus des immeubles	0,00	530 397,00	530 397,00
7552	Prise en charge déficit BA administratif	0,00	98 808,11	98 808,11
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	97 500,00	97 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		0,00	726 705,11	726 705,11
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		0,00	726 705,11	726 705,11
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	726 705,11	726 705,11

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	157 822,33
------------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	884 527,44
------------------------------------------------------	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	10 000,00	10 000,00
2031	Frais d'études	0,00	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	451 362,50	451 362,50
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	400 000,00	400 000,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	51 362,50	51 362,50
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	333 000,00	333 000,00
2111	Terrains nus	0,00	323 000,00	323 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	114 300,00	114 300,00
2313	Constructions	0,00	114 300,00	114 300,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	908 662,50	908 662,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	341 140,00	341 140,00
1641	Emprunts en euros	0,00	341 140,00	341 140,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	341 140,00	341 140,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	1 249 802,50	1 249 802,50
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	1 249 802,50	1 249 802,50

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	815 221,34
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	619 892,02
-----------------------------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 684 915,86
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	299 999,00	299 999,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	0,00	100 000,00	100 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	199 999,00	199 999,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	55 526,42	55 526,42
1641	Emprunts en euros	0,00	55 526,42	55 526,42
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	355 525,42	355 525,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent ^o invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ^o (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^o et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	316 600,00	316 600,00
Total des recettes financières		0,00	316 600,00	316 600,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	672 125,42	672 125,42
021	Virement de la sect ^o de fonctionnement	0,00	335 490,44	335 490,44
040	Opérat ^o ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	237 620,00	237 620,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat ^o	0,00	2 210,00	2 210,00
28132	Immeubles de rapport	0,00	233 815,00	233 815,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	1 595,00	1 595,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	573 110,44	573 110,44
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	573 110,44	573 110,44
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	1 245 235,86	1 245 235,86

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 439 680,00
----------------------------	--------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
----------------------------------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 684 915,86
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D1 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6616.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)					
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé O/N				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
Devise																	
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 235 500,00												
1641 Emprunts en euros (total)					5 235 500,00												
	CRCAM DE NORMANDIE	30/03/2005	23/05/2005	06/09/2005	1 600 000,00	F	EURIBOR 3	3,500	3,500	T	X	N	A-1				
	CREDIT AGRICOLE CORPORATE	17/12/2008	17/12/2008	15/04/2009	350 000,00	V	mois + marge 0,70 %	3,100	3,100	T	X	N	A-1				
	DEXIA MUNICIPAL AGENCY	24/06/2009	24/06/2009	24/12/2010	350 000,00	V	EURIBOR 1	0,430	0,430	A	C	O	A-1				
	CRCAM DE NORMANDIE	01/09/2009	01/09/2009	10/12/2009	217 500,00	F	mois + marge 0,87 %	3,890	3,890	T	X	O	A-1				
	CAISSE FEDER CIT MUT MAIN ANJ BAS NORM	03/07/2012	03/07/2012	30/11/2012	48 000,00	F		5,140	5,140	T	X	N	A-1				
	CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	08/06/2016	08/06/2016	15/07/2016	950 000,00	F		2,070	2,070	T	X	N	A-1				
	LA BANQUE POSTALE	05/12/2018	05/12/2018	30/04/2019	1 420 000,00	F		1,320	1,320	T	X	N	A-1				
	LA BANQUE POSTALE	05/12/2018	21/12/2018	21/12/2021	300 000,00	F		0,280	0,280	X	X	O	A-1				
1643 Emprunts en devises (total)					0,00												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00												

CC COUTANCES MER ET BOGAGE - ACTIVITES ECONOMIQUES - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé C/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					5 235 500,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	Capital	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 053 035,50					341 138,52	42 676,76	0,00	7 079,08
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 053 035,50					341 138,52	42 676,76	0,00	7 079,08
	N	0,00	A-1	200 166,89	1,43	F	EURIBOR 3 mois	3,500	132 278,68	5 282,28	0,00	165,01
	N	0,00	A-1	80 912,61	2,04	V	+ marge 0,70 %	0,390	34 942,96	1 131,00	0,00	321,43
	N	0,00	A-1	163 333,36	6,17	V	EURIBOR 1 mois	0,510	23 333,33	1 777,48	0,00	156,24
	N	0,00	A-1	59 112,00	2,69	F	+ marge 0,87 %	3,890	20 770,82	1 998,90	0,00	87,00
	N	0,00	A-1	37 843,94	13,67	F		5,140	1 947,40	1 908,04	0,00	158,88
	N	0,00	A-1	791 666,70	12,50	F		2,070	63 333,32	15 895,88	0,00	3 182,82
	N	0,00	A-1	1 420 000,00	15,00	F		1,320	64 532,01	13 845,51	0,00	2 982,03
	N	0,00	A-1	300 000,00	3,00	F		0,280	0,00	837,67	0,00	25,67
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CC-COUTANCES MER ET BOCAGE - ACTIVITES ECONOMIQUES - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 053 035,50					341 138,52	42 676,76	0,00	7 079,08

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



**COMMUNAUTE
COUTANCES MER ET BOCAGE**

BUDGET PRIMITIF 2019

Budget ZA DELASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - CC COUTANCES MER ET BOCAGE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20006702300024

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES COUTANCES

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : ZA DELASSE (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	37 000,00	20 550,00	20 550,00
6045	Achats études, prestat° services (terrai	4 000,00	400,00	400,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	33 000,00	20 100,00	20 100,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	50,00	50,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,00	1,00	1,00
65888	Autres	1,00	1,00	1,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		37 001,00	20 551,00	20 551,00
66	Charges financières (b)	2 190,00	2 190,00	2 190,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 190,00	2 190,00	2 190,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		39 191,00	22 741,00	22 741,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	759 949,61	467 540,47	467 540,47
7133	Variat° en-cours de production biens	759 949,61	467 540,47	467 540,47
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		759 949,61	467 540,47	467 540,47
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		759 949,61	467 540,47	467 540,47
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		799 140,61	490 281,47	490 281,47

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	490 281,47
------------------------------------------------------	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	215 040,47	76 109,90	76 109,90
7015	Ventes de terrains aménagés	215 040,47	76 109,90	76 109,90
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	15 500,00	0,00	0,00
748371	Dotat° équipt territoires ruraux	15 500,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,00	1,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1,00	1,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		230 540,47	76 110,90	76 110,90
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		230 540,47	76 110,90	76 110,90
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	568 600,14	414 170,57	414 170,57
7133	Variat° en-cours de production biens	568 600,14	414 170,57	414 170,57
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		568 600,14	414 170,57	414 170,57
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		799 140,61	490 281,47	490 281,47

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	490 281,47
------------------------------------------------------	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	568 600,14	414 170,57	414 170,57
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	568 600,14	414 170,57	414 170,57
3555	Terrains aménagés	568 600,14	414 170,57	414 170,57
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		568 600,14	414 170,57	414 170,57
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		568 600,14	414 170,57	414 170,57

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	53 369,90
-----------------------------------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	467 540,47
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	759 949,61	467 540,47	467 540,47
3551	Produits finis (hors terrains aménagés)	23 940,33	0,00	0,00
3555	Terrains aménagés	736 009,28	467 540,47	467 540,47
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		759 949,61	467 540,47	467 540,47
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		759 949,61	467 540,47	467 540,47
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		759 949,61	467 540,47	467 540,47

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
-----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	467 540,47
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					300 000,00								
1641 Emprunts en euros (total)					300 000,00								
00380870227 002 02	crédit mutuel Maine-Anjou Basse Normandie	18/10/2016	18/10/2016	31/12/2016	300 000,00	F		0,730	0,730	T	F	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					300 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		300 000,00					0,00	2 190,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		300 000,00					0,00	2 190,00	0,00	0,00
00380870227 002 02	N	0,00	A-1	300 000,00	2,00	F	0,730		0,00	2 190,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers localitaires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		300 000,00					0,00	2 190,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



**COMMUNAUTE
COUTANCES MER ET BOCAGE**

BUDGET PRIMITIF 2019

**Budget ZA Lotissement Artisanal
GOUVILLE SUR MER**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - CC COUTANCES MER ET BOCAGE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20006702300172

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES COUTANCES

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : ZA GOUVILLE LOTISSEMENT ARTISANAL (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	27 550,00	4 400,00	4 400,00
6045	Achats études, prestat° services (terrai	550,00	0,00	0,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	27 000,00	1 200,00	1 200,00
63512	Taxes foncières	0,00	3 200,00	3 200,00
012	Charges de personnel, frals assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		27 550,00	4 400,00	4 400,00
66	Charges financières (b)	1 240,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 240,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		28 790,00	4 400,00	4 400,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	256 319,21	121 784,85	121 784,85
7133	Varlat° en-cours de production biens	256 319,21	121 784,85	121 784,85
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		256 319,21	121 784,85	121 784,85
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		256 319,21	121 784,85	121 784,85
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		285 109,21	126 184,85	126 184,85

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	126 184,85
------------------------------------------------------	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	121 706,02	75 920,00	75 920,00
7015	Ventes de terrains aménagés	121 706,02	75 920,00	75 920,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	50 264,85	50 264,85
7552	Prise en charge déficit BA administratif	0,00	50 264,85	50 264,85
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		121 706,02	126 184,85	126 184,85
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		121 706,02	126 184,85	126 184,85
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	163 403,19	0,00	0,00
7133	Variat° en-cours de production biens	163 403,19	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		163 403,19	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		285 109,21	126 184,85	126 184,85

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	126 184,85

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	140 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	140 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		140 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		140 000,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	163 403,19	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	163 403,19	0,00	0,00
3555	Terrains aménagés	163 403,19	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		163 403,19	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		303 403,19	0,00	0,00

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	121 784,85
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	121 784,85

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	41 697,17	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	41 697,17	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		41 697,17	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		41 697,17	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	256 319,21	121 784,85	121 784,85
3555	Terrains aménagés	256 319,21	121 784,85	121 784,85
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		256 319,21	121 784,85	121 784,85
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		256 319,21	121 784,85	121 784,85
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		298 016,38	121 784,85	121 784,85

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
-----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	121 784,85
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB890071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Néture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers localitaires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CC-COUTANCES MER ET BOGAGE - ZA GOUVILLE LOTISSEMENT ARTISANAL - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt: Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



**COMMUNAUTE
COUTANCES MER ET BOCAGE**

BUDGET PRIMITIF 2019

Budget ZA Saint Pierre

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - CC COUTANCES MER ET BOCAGE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20006702300040

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES COUTANCES

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : ZA SAINT PIERRE (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	45 160,00	39 800,00	39 800,00
6045	Achats études, prestat° services (terral	6 000,00	5 700,00	5 700,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	38 500,00	29 000,00	29 000,00
60612	Energie - Electricité	200,00	100,00	100,00
627	Services bancaires et assimilés	460,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	5 000,00	5 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		45 160,00	39 800,00	39 800,00
66	Charges financières (b)	904,00	1 196,00	1 196,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	904,00	1 196,00	1 196,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		46 064,00	40 996,00	40 996,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	901 960,59	600 974,79	600 974,79
7133	Variat° en-cours de production biens	901 960,59	600 974,79	600 974,79
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		901 960,59	600 974,79	600 974,79
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		901 960,59	600 974,79	600 974,79
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		948 024,59	641 970,79	641 970,79

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	641 970,79

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	341 461,45	259 900,00	259 900,00
7015	Ventes de terrains aménagés	341 461,45	259 900,00	259 900,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	109 270,70	0,00	0,00
748371	Dotat° équipt territoires ruraux	109 270,70	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		450 732,15	259 900,00	259 900,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		450 732,15	259 900,00	259 900,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	497 562,45	382 070,79	382 070,79
7133	Variat° en-cours de production biens	497 562,45	382 070,79	382 070,79
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		497 562,45	382 070,79	382 070,79
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		948 294,60	641 970,79	641 970,79

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	641 970,79
------------------------------------------------------	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	230 000,00	191 714,01	191 714,01
1641	Emprunts en euros	230 000,00	191 714,01	191 714,01
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		230 000,00	191 714,01	191 714,01
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		230 000,00	191 714,01	191 714,01
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	497 562,45	382 070,79	382 070,79
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	497 562,45	382 070,79	382 070,79
3555	Terrains aménagés	497 562,45	382 070,79	382 070,79
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		497 562,45	382 070,79	382 070,79
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		727 562,45	573 784,80	573 784,80

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	27 189,99
----------------------------------------------------------	-----------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	600 974,79
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	230 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	230 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		230 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		230 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	901 960,59	600 974,79	600 974,79
3555	Terrains aménagés	901 960,59	600 974,79	600 974,79
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		901 960,59	600 974,79	600 974,79
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		901 960,59	600 974,79	600 974,79
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 131 960,59	600 974,79	600 974,79

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
----------------------------------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	600 974,79
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB800071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV
A2.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'amortissement (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					230 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					230 000,00									
10000530327	Credit agricole Normandie	08/01/2018	8/01/2018	10/04/2018	230 000,00	F		0,520	0,000		T	F	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consociées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					230 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		230 000,00					0,00	1 196,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		230 000,00					0,00	1 196,00	0,00	0,00
1000050327	N	0,00	A-1	230 000,00	1,00			0,520	0,00	1 196,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		230 000,00					0,00	1 196,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



**COMMUNAUTE
COUTANCES MER ET BOCAGE**

BUDGET PRIMITIF 2019

Budget ZA CHATEAU DE LA MARE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - CC COUTANCES MER ET BOCAGE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20006702300271

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES COUTANCES

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : ZA DU CHATEAU DE LA MARE (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	39 000,00	66 000,00	66 000,00
6015	Terrains à aménager	2 000,00	3 000,00	3 000,00
6045	Achats études, prestat ^s services (terrai	15 000,00	49 500,00	49 500,00
60612	Energie - Electricité	1 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	5 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	14 000,00	13 500,00	13 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	74 915,00	0,00	0,00
65888	Autres	74 915,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		113 915,00	66 000,00	66 000,00
66	Charges financières (b)	5 514,00	4 645,00	4 645,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 514,00	4 645,00	4 645,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		119 429,00	70 645,00	70 645,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
042	<i>Opérat^o ordre transfert entre sections (7) (8) (9)</i>	<i>363 313,19</i>	<i>484 597,30</i>	<i>484 597,30</i>
7133	<i>Variat^o en-cours de production biens</i>	<i>363 313,19</i>	<i>484 597,30</i>	<i>484 597,30</i>
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		363 313,19	484 597,30	484 597,30
043	<i>Opérat^o ordre intérieur de la section (10)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		363 313,19	484 597,30	484 597,30
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		482 742,19	555 242,30	555 242,30

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	555 242,30

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	162 910,88	198 000,00	198 000,00
7015	Ventes de terrains aménagés	162 910,88	198 000,00	198 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	12 000,00	12 000,00
748371	Dotat° équipt territoires ruraux	0,00	12 000,00	12 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2 722,96	2 722,96
7552	Prise en charge déficit BA administratif	0,00	2 722,96	2 722,96
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		162 910,88	212 722,96	212 722,96
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		162 910,88	212 722,96	212 722,96
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	320 812,31	342 519,34	342 519,34
7133	Variat° en-cours de production biens	320 812,31	342 519,34	342 519,34
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		320 812,31	342 519,34	342 519,34
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		483 723,19	555 242,30	555 242,30

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	555 242,30
------------------------------------------------------	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	27 240,00	28 107,00	28 107,00
1641	Emprunts en euros	27 240,00	28 107,00	28 107,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		27 240,00	28 107,00	28 107,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		27 240,00	28 107,00	28 107,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	320 812,31	342 519,34	342 519,34
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	320 812,31	342 519,34	342 519,34
3555	Terrains aménagés	320 812,31	342 519,34	342 519,34
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		320 812,31	342 519,34	342 519,34
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		348 052,31	370 626,34	370 626,34

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	113 970,96
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	484 597,30

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	363 313,19	484 597,30	484 597,30
3555	Terrains aménagés	363 313,19	484 597,30	484 597,30
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		363 313,19	484 597,30	484 597,30
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		363 313,19	484 597,30	484 597,30
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		363 313,19	484 597,30	484 597,30

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
-----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	484 597,30
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV -- ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN -- ETAT DE LA DETTE -- DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
A2.1

A2.1 -- DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					280 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					280 000,00									
00380396473003 03	Credit mutuel Maine Anjou Basse Normandie	21/02/2018	21/02/2018	20/04/2018	280 000,00	F		3,150	0,000		T	X	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour MEIP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-équarisseurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

CC COUTANCES MER ET BOCAGE - ZA DU CHATEAU DE LA MARE - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicités des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					280 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB10/15077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		157 903,38					28 106,24	4 644,12	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		157 903,38					28 106,24	4 644,12	0,00	0,00
00360396473003 03	N	0,00	A-1	157 903,38	5,00	F	3,150		28 106,24	4 644,12	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CC COUTANCES MER ET BOCAGE - ZA DU CHATEAU DE LA MARE - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N							Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)				
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
Total Général		0,00		157 903,38				28 106,24	4 644,12	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCS1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 688.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



**COMMUNAUTE
COUTANCES MER ET BOCAGE**

BUDGET PRIMITIF 2019

Budget ZA Régnéville sur Mer

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - CC COUTANCES MER ET BOCAGE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20006702300180

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES COUTANCES

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : ZA DE REGNEVILLE (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	53 200,00	51 200,00	51 200,00
6045	Achats études, prestat° services (terrai	53 000,00	51 100,00	51 100,00
60612	Energie - Electricité	200,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		53 200,00	51 200,00	51 200,00
66	Charges financières (b)	2 330,00	2 172,00	2 172,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 330,00	2 172,00	2 172,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		55 530,00	53 372,00	53 372,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)</i>	133 755,82	150 107,27	150 107,27
7133	<i>Variat° en-cours de production biens</i>	133 755,82	150 107,27	150 107,27
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		133 755,82	150 107,27	150 107,27
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		133 755,82	150 107,27	150 107,27
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		189 285,82	203 479,27	203 479,27

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
------------------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	203 479,27
------------------------------------------------------	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	17 743,90	30 254,32	30 254,32
7015	Ventes de terrains aménagés	17 743,90	30 254,32	30 254,32
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		17 743,90	30 254,32	30 254,32
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		17 743,90	30 254,32	30 254,32
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	171 541,92	173 224,95	173 224,95
7133	Variat° en-cours de production biens	171 541,92	173 224,95	173 224,95
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		171 541,92	173 224,95	173 224,95
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		189 285,82	203 479,27	203 479,27

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	203 479,27

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 680,00	10 832,00	10 832,00
1641	Emprunts en euros	10 680,00	10 832,00	10 832,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		10 680,00	10 832,00	10 832,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		10 680,00	10 832,00	10 832,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	171 541,92	173 224,95	173 224,95
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	171 541,92	173 224,95	173 224,95
3555	Terrains aménagés	171 541,92	173 224,95	173 224,95
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		171 541,92	173 224,95	173 224,95
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		182 221,92	184 056,95	184 056,95

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
----------------------------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	184 056,95
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	133 755,82	150 107,27	150 107,27
3555	Terrains aménagés	133 755,82	150 107,27	150 107,27
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		133 755,82	150 107,27	150 107,27
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		133 755,82	150 107,27	150 107,27
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		133 755,82	150 107,27	150 107,27

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	33 949,68
-----------------------------------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	184 056,95
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modallités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB800071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					280 000,00								
1641 Emprunts en euros (total)					280 000,00								
00380396473003 03	Credit mutuel Maine Anjou Basse Normandie	21/02/2018	21/02/2018	20/04/2018	280 000,00	F		3,150	0,000	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicités des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					280 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuels ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
											Capital	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		157 903,38					4 644,12	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		157 903,38					4 644,12	0,00	0,00	0,00
00380386473003 03	N	0,00	A-1	157 903,38	5,00		F	3,150	4 644,12	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (E)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		157 903,38				28 106,24	4 644,12	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



**COMMUNAUTE
COUTANCES MER ET BOCAGE**

BUDGET PRIMITIF 2019

**Budget ZA CONCHYLICOLE
GOUVILLE SUR MER**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - CC COUTANCES MER ET BOCAGE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20006702300115

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES COUTANCES

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : ZA GOUVILLE CONCHYLICOLE (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	127 250,00	124 800,00	124 800,00
6045	Achats études, prestat ^m services (terrai	2 000,00	0,00	0,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	120 000,00	120 000,00	120 000,00
60611	Eau et assainissement	50,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	5 200,00	4 800,00	4 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	10,00	10,00
65888	Autres	0,00	10,00	10,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		127 250,00	124 810,00	124 810,00
66	Charges financières (b)	7 750,00	3 210,00	3 210,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	7 750,00	3 210,00	3 210,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		135 000,00	128 020,00	128 020,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat^o ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	815 136,57	86 031,31	86 031,31
7133	Variat ^o en-cours de production biens	815 136,57	86 031,31	86 031,31
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		815 136,57	86 031,31	86 031,31
043	Opérat^o ordre Intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		815 136,57	86 031,31	86 031,31
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		950 136,57	214 051,31	214 051,31

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	214 051,31

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	423 000,00	69 360,00	69 360,00
7015	Ventes de terrains aménagés	423 000,00	69 360,00	69 360,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	40 000,00	40 000,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	40 000,00	40 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	10,00	10,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	10,00	10,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		423 000,00	109 370,00	109 370,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		423 000,00	109 370,00	109 370,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	527 136,57	104 681,31	104 681,31
71351	Variat° stocks de produits (hors terrain)	527 136,57	104 681,31	104 681,31
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		527 136,57	104 681,31	104 681,31
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		950 136,57	214 051,31	214 051,31

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	214 051,31
------------------------------------------------------	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	316 129,29	63 547,70	63 547,70
1641	Emprunts en euros	316 129,29	63 547,70	63 547,70
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		316 129,29	63 547,70	63 547,70
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		316 129,29	63 547,70	63 547,70
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	527 136,57	104 681,31	104 681,31
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	527 136,57	104 681,31	104 681,31
3555	Terrains aménagés	527 136,57	104 681,31	104 681,31
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		527 136,57	104 681,31	104 681,31
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		843 265,86	168 229,01	168 229,01

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
-----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	168 229,01
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	815 136,57	86 031,31	86 031,31
3351	Terrains	10 399,51	0,00	0,00
3555	Terrains aménagés	804 737,06	86 031,31	86 031,31
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		815 136,57	86 031,31	86 031,31
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		815 136,57	86 031,31	86 031,31
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		815 136,57	86 031,31	86 031,31

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	82 197,70
----------------------------------------------------------	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	168 229,01
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB6900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)					
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N			
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					515 000,00												
1641 Emprunts en euros (total)					515 000,00												
	CREDIT AGRICOLE	27/12/2014	27/12/2014	10/04/2015	515 000,00	V	EURIBOR 3 MOIS + MARGE 1,969 %	2,050	2,050		T	X	O				A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00												
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00												
1676 Dettes envers locataires-aquéreurs (total)					0,00												
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00												

CC COUTANCES MER ET BOCAGE - ZA GOUVILLE CONCHYLICOLE - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
166 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					515 000,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice				ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		178 658,52					14 573,51	3 200,21	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		178 658,52					14 573,51	3 200,21	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	178 658,52	11,25		V	1,660	14 573,51	3 200,21	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1661 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Emprunts et dettes au 01/01/N											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		178 658,52					14 573,51	3 200,21	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



**COMMUNAUTE
COUTANCES MER ET BOCAGE**

BUDGET PRIMITIF 2019

Budget Réseau Eau de Mer

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Numéro SIRET
20006702300123**

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
EPCI CC COUTANCES MER ET BOCAGE**

**POSTE COMPTABLE DE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
COUTANCES**

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : RESEAU EAU DE MER (2)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	97 800,00	96 150,00	96 150,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	32 000,00	35 500,00	35 500,00
6066	Carburants	400,00	200,00	200,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	2 000,00	1 500,00	1 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	2 500,00	2 500,00
6156	Maintenance	17 000,00	35 000,00	35 000,00
617	Etudes et recherches	30 800,00	13 350,00	13 350,00
618	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	3 500,00	6 000,00	6 000,00
6231	Annonces et insertions	300,00	300,00	300,00
6262	Frais de télécommunications	800,00	800,00	800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	313,00	313,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	308,00	308,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	5,00	5,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		97 800,00	96 463,00	96 463,00
66	Charges financières (b) (8)	3 030,00	2 630,00	2 630,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 030,00	2 550,00	2 550,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	80,00	80,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		100 830,00	99 093,00	99 093,00
023	Virement à la section d'investissement	19 900,00	23 785,72	23 785,72
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		19 900,00	23 785,72	23 785,72
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		19 900,00	23 785,72	23 785,72
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		120 730,00	122 878,72	122 878,72

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	122 878,72
---------------------------------------------------	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	80,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	80,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

CC COUTANCES MER ET BOCAGE - RESEAU EAU DE MER - BP - 2019

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	112 202,85	119 798,72	119 798,72
706	Prestations de services	112 202,85	119 798,72	119 798,72
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	3 080,00	3 080,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	3 080,00	3 080,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		112 202,85	122 878,72	122 878,72
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		112 202,85	122 878,72	122 878,72
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		112 202,85	122 878,72	122 878,72

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	122 878,72

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DJ 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	7 500,00	7 500,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	7 500,00	7 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	7 500,00	7 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	19 900,00	10 800,00	10 800,00
1641	Emprunts en euros	19 900,00	10 800,00	10 800,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		19 900,00	10 800,00	10 800,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		19 900,00	18 300,00	18 300,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Charges transférées</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		19 900,00	18 300,00	18 300,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	19 927,30
-----------------------------------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	38 227,30
-----------------------------------------------------	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	19 343,70	14 441,58	14 441,58
1068	Autres réserves	19 343,70	14 441,58	14 441,58
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		19 343,70	14 441,58	14 441,58
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		19 343,70	14 441,58	14 441,58
021	Virement de la section d'exploitation	19 900,00	23 785,72	23 785,72
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		19 900,00	23 785,72	23 785,72
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		19 900,00	23 785,72	23 785,72
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		39 243,70	38 227,30	38 227,30

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	38 227,30
-----------------------------------------------------	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 16...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					174 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					174 000,00									
10000124716	Crédit agricole Normandie	27/12/2014	27/12/2014	10/04/2015	174 000,00	V	euribor 3 mois + marge 1,968% (capé 1%)	2,050	2,050		T	X	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

CC COUTANCES MER ET BOGAGE - RESEAU EAU DE MER - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					174 000,00										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	Capital	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		134 692,40					2 545,64	0,00	10 793,30	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		134 692,40					2 545,64	0,00	10 793,30	0,00
10000124716	N	0,00	A-1	134 692,40	11,00	V	1,657	1,657	2 545,64	0,00	10 793,30	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MIETP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		134 692,40					2 545,64	0,00	10 793,30	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable encadrement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

CC COUTANCES MER ET BOCAGE - RESEAU EAU DE MER - BP - 2019

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



**COMMUNAUTE
COUTANCES MER ET BOCAGE**

BUDGET PRIMITIF 2019

Budget Augustines

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - CC COUTANCES MER ET BOCAGE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20006702300081

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES COUTANCES

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : AUGUSTINES (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	70 700,00	75 423,60	75 423,60
60611	Eau et assainissement	600,00	600,00	600,00
60612	Energie - Electricité	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60621	Combustibles	0,00	1 100,00	1 100,00
60628	Autres fournitures non stockées	650,00	500,00	500,00
614	Charges locatives et de copropriété	56 700,00	60 000,00	60 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	500,00	500,00	500,00
6156	Maintenance	200,00	150,00	150,00
6161	Multirisques	50,00	50,00	50,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	250,00	250,00
63512	Taxes foncières	11 000,00	11 273,60	11 273,60
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	5,00	5,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	5,00	5,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		70 710,00	75 428,60	75 428,60
66	Charges financières (b)	33 250,00	30 711,00	30 711,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	33 250,00	30 711,00	30 711,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 696,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	2 696,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		106 656,00	106 139,60	106 139,60
023	Virement à la section d'investissement	13 350,00	15 631,49	15 631,49
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	73 750,00	73 520,00	73 520,00
6811	Dot. amort. et prov. immos incorporelles	73 750,00	73 520,00	73 520,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		87 100,00	89 151,49	89 151,49
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		87 100,00	89 151,49	89 151,49
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		193 756,00	195 291,09	195 291,09

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	195 291,09
------------------------------------------------------	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	176 101,58	165 739,00	165 739,00
752	Revenus des immeubles	148 400,00	148 379,00	148 379,00
7552	Prise en charge déficit BA administratif	15 701,58	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	14 000,00	17 360,00	17 360,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		176 101,58	165 739,00	165 739,00
76	Produits financiers (b)	1 253,00	592,09	592,09
7688	Autres	1 253,00	592,09	592,09
77	Produits exceptionnels (c)	27 000,00	28 960,00	28 960,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	27 000,00	28 960,00	28 960,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		204 354,58	195 291,09	195 291,09
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		204 354,58	195 291,09	195 291,09

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	195 291,09

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 000,00	5 000,00	5 000,00
2135	Installations générales, agencements	1 000,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 215,96	0,00	0,00
2313	Constructions	4 215,96	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 215,96	5 000,00	5 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	87 100,00	88 831,00	88 831,00
1641	Emprunts en euros	87 100,00	88 831,00	88 831,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		87 100,00	88 831,00	88 831,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		92 315,96	93 831,00	93 831,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		92 315,96	93 831,00	93 831,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	1 087,50
-----------------------------------	-----------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	74 971,79
-----------------------------------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	169 890,29
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	59 622,42	50 594,49	50 594,49
1641	Emprunts en euros	59 622,42	50 594,49	50 594,49
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		59 622,42	50 594,49	50 594,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	3 552,68	3 552,68
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	3 552,68	3 552,68
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	25 930,00	26 591,63	26 591,63
2764	Créances sur personnes de droit privé	25 930,00	26 591,63	26 591,63
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		25 930,00	30 144,31	30 144,31
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		85 552,42	80 738,80	80 738,80
021	Virement de la sect° de fonctionnement	13 350,00	15 631,49	15 631,49
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	73 750,00	73 520,00	73 520,00
28132	Immeubles de rapport	73 250,00	72 870,00	72 870,00
28135	Installations générales, agencements, ..	500,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	650,00	650,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		87 100,00	89 151,49	89 151,49
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		87 100,00	89 151,49	89 151,49
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		172 652,42	169 890,29	169 890,29

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
-----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	169 890,29
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie de l'emprunt (8)					
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé O/N				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 580 988,82												
1641 Emprunts en euros (total)					1 580 988,82												
	CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	06/02/2008	06/02/2008	29/05/2008	986 298,14	V	EURIBOR 3 mois	3,930	3,930	T	X	N				B-1	
	LA BANQUE POSTALE	14/10/2015	27/11/2015	01/03/2016	574 670,68	F		1,720	1,720	T	X	N				A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00												
1675 Dettes pour MIETP et PPP (total)					0,00												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00												
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00												

CC COUTANCES MER ET BOCAGE - AUGUSTINES - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé C/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					1 560 968,82								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
											Capital	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 045 776,66					30 710,94	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 045 776,66					30 710,94	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		603 722,30	11,00			EURIBOR 3 mois	23 332,74	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)	N	0,00	B-1	442 054,36	10,00			F	7 318,20	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)	N	0,00	A-1	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)				
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 045 776,66				88 830,87	30 710,94	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 663.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



COUTANCES
MER ET BOCAGE

**COMMUNAUTE
COUTANCES MER ET BOCAGE**

BUDGET PRIMITIF 2019

Budget SPANC

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Numéro SIRET
20006702300131**

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
EPCI CC COUTANCES MER ET BOCAGE**

**POSTE COMPTABLE DE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
COUTANCES**

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : SPANC (2)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	37 300,00	28 673,00	28 673,00
604	Achats d'études, prestations de services	8 100,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	300,00	300,00	300,00
6066	Carburants	2 500,00	2 500,00	2 500,00
611	Sous-traitance générale	600,00	2 080,00	2 080,00
6132	Locations immobilières	0,00	4 443,00	4 443,00
6135	Locations mobilières	7 600,00	1 450,00	1 450,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	500,00	500,00
6156	Maintenance	3 600,00	3 600,00	3 600,00
6226	Honoraires	2 250,00	7 500,00	7 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	500,00	500,00
6231	Annonces et insertions	250,00	250,00	250,00
6256	Missions	4 600,00	600,00	600,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	3 200,00	3 200,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	500,00	500,00
6358	Autres droits	0,00	250,00	250,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	108 214,04	108 214,00	108 214,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	35 780,00	35 780,00	35 780,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	28 973,62	28 973,60	28 973,60
6452	Cotisations aux mutuelles	43 460,42	43 460,40	43 460,40
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	12 600,00	2 600,00	2 600,00
6542	Créances éteintes	12 600,00	2 600,00	2 600,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		158 114,04	139 487,00	139 487,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		158 114,04	139 487,00	139 487,00
023	Virement à la section d'investissement	78 772,70	40 068,04	40 068,04
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	11 095,23	11 095,23
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	0,00	11 095,23	11 095,23
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		78 772,70	51 163,27	51 163,27
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		78 772,70	51 163,27	51 163,27
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		236 886,74	190 650,27	190 650,27

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	190 650,27

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	153 400,00	143 264,00	143 264,00
7062	Redevances assainissement non collectif	153 400,00	143 264,00	143 264,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		153 400,00	143 264,00	143 264,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	15 000,00	15 000,00	15 000,00
774	Subventions exceptionnelles	15 000,00	15 000,00	15 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		168 400,00	158 264,00	158 264,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		168 400,00	158 264,00	158 264,00

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	32 386,27
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	190 650,27

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	17 634,00	3 200,00	3 200,00
2051	Concessions et droits assimilés	17 634,00	3 200,00	3 200,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	21 500,00	20 500,00	20 500,00
2182	Matériel de transport	20 000,00	18 000,00	18 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 500,00	2 500,00	2 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		39 134,00	23 700,00	23 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
4581011	Aides AESN (6)	352 959,00	764 129,00	764 129,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		352 959,00	764 129,00	764 129,00
TOTAL DEPENSES REELLES		392 093,00	787 829,00	787 829,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		392 093,00	787 829,00	787 829,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	9 203,16
-----------------------------------------------------------------	-----------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	797 032,16
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 591,78	2 461,00	2 461,00
10222	FCTVA	5 003,22	2 461,00	2 461,00
1068	Autres réserves	15 588,56	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		20 591,78	2 461,00	2 461,00
4582012	Aides AESN (5)	0,00	700 000,00	700 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	700 000,00	700 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		20 591,78	702 461,00	702 461,00
021	Virement de la section d'exploitation	78 772,70	40 068,04	40 068,04
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	11 095,23	11 095,23
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	8 817,00	8 817,00
28182	Matériel de transport	0,00	2 278,23	2 278,23
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		78 772,70	51 163,27	51 163,27
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		78 772,70	51 163,27	51 163,27
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		99 364,48	753 624,27	753 624,27

+	
RESTES A REALISER N-1 (9)	64 129,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	817 753,27

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RJ 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DJ 041 = RJ 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Néture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00										
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00										
1641 Emprunts en euros (total)					0,00										
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
166 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					0,00										

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de frage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

CC COUTANCES MER ET BOCCAGE - SPANC - BP - 2019

- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



COUTANCES
MER ET BOCAGE

**COMMUNAUTE
COUTANCES MER ET BOCAGE**

BUDGET PRIMITIF 2019

Budget GEMAPI

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - CC COUTANCES MER ET BOCAGE (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20006702300255

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES COUTANCES

M. 14

Budget primitif
 voté par nature

BUDGET : GEMAPI (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	129 096,35	124 825,00	124 825,00
60221	Combustibles et carburants	0,00	1 000,00	1 000,00
6023	Alimentation	200,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	200,00	200,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	100,00	100,00
60632	Fournitures de petit équipement	100,00	100,00	100,00
60636	Vêtements de travail	200,00	300,00	300,00
611	Contrats de prestations de services	887,67	900,00	900,00
6132	Locations immobilières	1 440,00	2 880,00	2 880,00
6135	Locations mobilières	0,00	950,00	950,00
61524	Entretien bois et forêts	0,00	200,00	200,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	200,00	200,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	1 000,00	1 000,00
617	Etudes et recherches	20 000,00	15 000,00	15 000,00
6182	Documentation générale et technique	100,00	100,00	100,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	3 000,00	3 000,00
6236	Catalogues et imprimés	6 000,00	17 000,00	17 000,00
6238	Divers	300,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	2 200,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	3 000,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	235,00	235,00
6281	Concours divers (cotisations)	13 903,00	13 020,00	13 020,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	0,00	11 100,00	11 100,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	69 665,88	52 990,00	52 990,00
63513	Autres impôts locaux	100,00	50,00	50,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	111 383,70	135 000,00	135 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	111 383,70	135 000,00	135 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	138 365,75	103 334,00	103 334,00
65548	Autres contributions	138 365,75	103 334,00	103 334,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		378 845,80	363 159,00	363 159,00
66	Charges financières (b)	0,00	211,61	211,61
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	211,61	211,61
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	28 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		406 845,80	363 370,61	363 370,61
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>419 607,87</i>	<i>762 991,88</i>	<i>762 991,88</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)</i>	<i>0,00</i>	<i>12 505,01</i>	<i>12 505,01</i>
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	<i>0,00</i>	<i>12 505,01</i>	<i>12 505,01</i>
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		419 607,87	775 496,89	775 496,89
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		419 607,87	775 496,89	775 496,89
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		826 453,67	1 138 867,50	1 138 867,50

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
-----------------------------------------	------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				1 138 867,50

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	808 453,67	600 000,00	600 000,00
73211	Attribution de compensation	8 453,67	0,00	0,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	800 000,00	600 000,00	600 000,00
74	Dotations et participations	18 000,00	29 900,00	29 900,00
74718	Autres participations Etat	18 000,00	29 900,00	29 900,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		826 453,67	629 900,00	629 900,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		826 453,67	629 900,00	629 900,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		826 453,67	629 900,00	629 900,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	508 967,50
------------------------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 138 867,50
------------------------------------------------------	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	245 082,50	456 600,00	456 600,00
2031	Frais d'études	245 082,50	456 600,00	456 600,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	6 000,00	0,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	6 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	349 900,00	305 065,00	305 065,00
2128	Autres agencements et aménagements	250 000,00	200 000,00	200 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	32 400,00	32 400,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	3 000,00	0,00	0,00
21751	Réseaux de voirie (mise à dispo)	94 900,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	20 000,00	20 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 500,00	2 165,00	2 165,00
2184	Mobilier	200,00	500,00	500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	300,00	50 000,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	255 736,80	221 220,00	221 220,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	255 736,80	221 220,00	221 220,00
Total des dépenses d'équipement		856 719,30	982 885,00	982 885,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	10 714,25	10 714,25
1641	Emprunts en euros	0,00	10 714,25	10 714,25
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	10 714,25	10 714,25
4581001	Acquisition et pose de ganivelles (6)	0,00	0,00	0,00
4581011	XXX (6)	128 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		128 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		984 719,30	993 599,25	993 599,25
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		984 719,30	993 599,25	993 599,25

		+
RESTES A REALISER N-1 (11)		193 586,72
		+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)		156 290,64
		=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		1 343 476,61

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

CC COUTANCES MER ET BOCAGE - GEMAPI - BP - 2019

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	174 157,00	152 565,60	152 565,60
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	123 557,00	151 565,60	151 565,60
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	34 500,00	1 000,00	1 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	16 100,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	204 697,79	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	204 697,79	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		378 854,79	152 565,60	152 565,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	58 256,64	114 748,31	114 748,31
10222	FCTVA	58 256,64	43 500,00	43 500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	71 248,31	71 248,31
138	Autres subvent ^o invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ^o (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^o et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		58 256,64	114 748,31	114 748,31
4582001	Acquisition et pose de ganvelles (5)	0,00	22 036,76	22 036,76
4582011	XXX (5)	128 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		128 000,00	22 036,76	22 036,76
TOTAL RECETTES REELLES		565 111,43	289 350,67	289 350,67
021	Virement de la sect ^o de fonctionnement	419 607,87	762 991,88	762 991,88
040	Opérat ^o ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	12 505,01	12 505,01
28031	Frais d'études	0,00	11 412,00	11 412,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	919,01	919,01
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	174,00	174,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		419 607,87	775 496,89	775 496,89
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		419 607,87	775 496,89	775 496,89
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		984 719,30	1 064 847,56	1 064 847,56

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	278 629,05
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 343 476,61

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modèles de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/040 = DF 042.

CC COUTANCES MER ET BOCAGE - GEMAPI - BP - 2019

- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *D/041 = RI/041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 BILLETS de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					100 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					100 000,00									
003804192280202	CREDIT MUTUEL MA BN LAVAL	31/10/2012	31/10/2012	20/01/2023	100 000,00	F		3,950	3,950		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					100 000,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)			Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		10 714,25					10 714,25	211,61	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		10 714,25					10 714,25	211,61	0,00	0,00
0038041922800202	N	0,00	A-1	10 714,25	1,00			3,950	10 714,25	211,61	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Mature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		10 714,25				10 714,25	211,61	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 06111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

TEOM		Lissage(ans)														
Commune	Zone	Bases 2018	Taux	Produit	10	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Agon Coutainville	5	4 975 974	11,00%	547 357 €	0,02%	10,80%	10,82%	10,84%	10,86%	10,88%	10,90%	10,92%	10,94%	10,96%	10,98%	11,00%
Anceville	1	106 825	9,00%	9 614 €	0,04%	8,64%	8,68%	8,71%	8,75%	8,78%	8,82%	8,86%	8,89%	8,93%	8,96%	9,00%
Anneville	2	223 592	9,50%	21 241 €	-0,26%	12,08%	11,82%	11,56%	11,31%	11,05%	10,79%	10,53%	10,27%	10,02%	9,76%	9,50%
Annoville	2	463 092	9,50%	43 994 €	-0,28%	12,34%	12,06%	11,77%	11,49%	11,20%	10,92%	10,64%	10,35%	10,07%	9,78%	9,50%
Belval	1	148 931	9,00%	13 404 €	-0,11%	10,06%	9,95%	9,85%	9,74%	9,64%	9,53%	9,42%	9,32%	9,21%	9,11%	9,00%
Blainville s/m	2	1 582 282	9,50%	150 317 €	0,06%	8,86%	8,92%	8,99%	9,05%	9,12%	9,18%	9,24%	9,31%	9,37%	9,44%	9,50%
Brainville	1	95 589	9,00%	8 603 €	0,04%	8,64%	8,68%	8,71%	8,75%	8,78%	8,82%	8,86%	8,89%	8,93%	8,96%	9,00%
Bricqueville	1	301 503	9,00%	27 135 €	0,23%	6,69%	6,92%	7,15%	7,38%	7,61%	7,85%	8,08%	8,31%	8,54%	8,77%	9,00%
Camberton	1	317 249	9,00%	28 552 €	0,17%	7,33%	7,50%	7,66%	7,83%	8,00%	8,17%	8,33%	8,50%	8,67%	8,83%	9,00%
Cametours	1	172 836	9,00%	15 555 €	-0,12%	10,17%	10,05%	9,94%	9,82%	9,70%	9,59%	9,47%	9,35%	9,23%	9,12%	9,00%
Camprond	1	170 834	9,00%	15 375 €	-0,19%	10,90%	10,71%	10,52%	10,33%	10,14%	9,95%	9,76%	9,57%	9,38%	9,19%	9,00%
Cerisy	1	496 855	9,00%	44 717 €	-0,10%	10,03%	9,93%	9,82%	9,72%	9,62%	9,52%	9,41%	9,31%	9,21%	9,10%	9,00%
Contrières	1	184 852	9,00%	16 637 €	-0,24%	11,36%	11,12%	10,89%	10,65%	10,42%	10,18%	9,94%	9,71%	9,47%	9,24%	9,00%
Courcy	1	313 150	9,00%	28 184 €	0,21%	6,93%	7,14%	7,34%	7,55%	7,76%	7,97%	8,17%	8,38%	8,59%	8,79%	9,00%
Coutances	4	9 417 701	10,50%	988 859 €	0,25%	8,04%	8,29%	8,53%	8,78%	9,02%	9,27%	9,52%	9,76%	10,01%	10,25%	10,50%
Gavray	2	1 126 957	9,50%	107 061 €	0,01%	9,36%	9,37%	9,39%	9,40%	9,42%	9,43%	9,44%	9,46%	9,47%	9,49%	9,50%
Gouville s/m (Boisroger)	1	118 630	9,00%	10 677 €	-0,04%	9,40%	9,36%	9,32%	9,28%	9,24%	9,20%	9,16%	9,12%	9,08%	9,04%	9,00%
Gouville s/m (G s/m)	3	1 920 140	10,00%	192 014 €	0,06%	9,40%	9,46%	9,52%	9,58%	9,64%	9,70%	9,76%	9,82%	9,88%	9,94%	10,00%
Gratot	1	337 122	9,00%	30 341 €	0,01%	8,86%	8,87%	8,89%	8,90%	8,92%	8,93%	8,94%	8,96%	8,97%	8,99%	9,00%
Grimesnil	1	34 730	9,00%	3 126 €	-0,04%	9,37%	9,33%	9,30%	9,26%	9,22%	9,19%	9,15%	9,11%	9,07%	9,04%	9,00%
Guéhébert	1	69 150	9,00%	6 224 €	-0,13%	10,25%	10,13%	10,00%	9,88%	9,75%	9,63%	9,50%	9,38%	9,25%	9,13%	9,00%
Hambye	2	716 724	9,50%	68 089 €	0,01%	9,37%	9,38%	9,40%	9,41%	9,42%	9,44%	9,45%	9,46%	9,47%	9,49%	9,50%
Hauteville la Guichard	1	183 159	9,00%	16 484 €	-0,19%	10,90%	10,71%	10,52%	10,33%	10,14%	9,95%	9,76%	9,57%	9,38%	9,19%	9,00%
Hauteville s/mer	2	1 206 586	9,50%	114 626 €	-0,34%	12,89%	12,55%	12,21%	11,87%	11,53%	11,20%	10,86%	10,52%	10,18%	9,84%	9,50%
Hérenquerville	1	105 743	9,00%	9 517 €	-0,24%	11,36%	11,12%	10,89%	10,65%	10,42%	10,18%	9,94%	9,71%	9,47%	9,24%	9,00%
Heugueville s/S	1	308 893	9,00%	27 800 €	0,01%	8,86%	8,87%	8,89%	8,90%	8,92%	8,93%	8,94%	8,96%	8,97%	8,99%	9,00%
La Baleine	1	59 093	9,00%	5 318 €	-0,04%	9,37%	9,33%	9,30%	9,26%	9,22%	9,19%	9,15%	9,11%	9,07%	9,04%	9,00%
La Rondehay	1	152 104	9,00%	13 689 €	-0,19%	10,90%	10,71%	10,52%	10,33%	10,14%	9,95%	9,76%	9,57%	9,38%	9,19%	9,00%
La Vendelée	1	200 410	9,00%	18 037 €	0,04%	8,64%	8,68%	8,71%	8,75%	8,78%	8,82%	8,86%	8,89%	8,93%	8,96%	9,00%
Le Mesnil Amand	1	79 331	9,00%	7 140 €	-0,04%	9,37%	9,33%	9,30%	9,26%	9,22%	9,19%	9,15%	9,11%	9,07%	9,04%	9,00%
Le Mesnil Garnier	1	132 659	9,00%	11 939 €	-0,04%	9,37%	9,33%	9,30%	9,26%	9,22%	9,19%	9,15%	9,11%	9,07%	9,04%	9,00%
Le Mesnil Rogues	1	90 501	9,00%	8 145 €	-0,04%	9,37%	9,33%	9,30%	9,26%	9,22%	9,19%	9,15%	9,11%	9,07%	9,04%	9,00%
Le Mesnil Villeman	1	119 140	9,00%	10 723 €	-0,04%	9,37%	9,33%	9,30%	9,26%	9,22%	9,19%	9,15%	9,11%	9,07%	9,04%	9,00%
Le Mesnilbus	1	141 087	9,00%	12 698 €	-0,19%	10,90%	10,71%	10,52%	10,33%	10,14%	9,95%	9,76%	9,57%	9,38%	9,19%	9,00%
Lengronne	1	198 617	9,00%	17 876 €	-0,04%	9,37%	9,33%	9,30%	9,26%	9,22%	9,19%	9,15%	9,11%	9,07%	9,04%	9,00%
Lingreville	2	856 324	9,50%	81 351 €	-0,28%	12,34%	12,06%	11,77%	11,49%	11,20%	10,92%	10,64%	10,35%	10,07%	9,78%	9,50%
Montaigu les bois	1	89 275	9,00%	8 035 €	-0,04%	9,37%	9,33%	9,30%	9,26%	9,22%	9,19%	9,15%	9,11%	9,07%	9,04%	9,00%
Montcuit	1	79 126	9,00%	7 121 €	-0,19%	10,90%	10,71%	10,52%	10,33%	10,14%	9,95%	9,76%	9,57%	9,38%	9,19%	9,00%
Monthuchon	1	322 821	9,00%	29 054 €	-0,19%	10,90%	10,71%	10,52%	10,33%	10,14%	9,95%	9,76%	9,57%	9,38%	9,19%	9,00%
Montmartin-sur-mer	3	1 216 762	10,00%	121 676 €	-0,40%	14,00%	13,60%	13,20%	12,80%	12,40%	12,00%	11,60%	11,20%	10,80%	10,40%	10,00%
Montpinchon	1	260 893	9,00%	23 480 €	-0,10%	10,00%	9,90%	9,80%	9,70%	9,60%	9,50%	9,40%	9,30%	9,20%	9,10%	9,00%
Montsurvent	1	181 452	9,00%	16 331 €	0,04%	8,64%	8,68%	8,71%	8,75%	8,78%	8,82%	8,86%	8,89%	8,93%	8,96%	9,00%
Muneville le Bingard	1	295 100	9,00%	26 559 €	-0,19%	10,90%	10,71%	10,52%	10,33%	10,14%	9,95%	9,76%	9,57%	9,38%	9,19%	9,00%
Nicorps	1	177 900	9,00%	16 011 €	0,22%	6,82%	7,04%	7,26%	7,47%	7,69%	7,91%	8,13%	8,35%	8,56%	8,78%	9,00%
Notre Dame de Cenilly	1	307 737	9,00%	27 696 €	-0,12%	10,16%	10,04%	9,93%	9,81%	9,70%	9,58%	9,46%	9,35%	9,23%	9,12%	9,00%
Orval s/s	1	667 786	9,00%	60 101 €	-0,24%	11,36%	11,12%	10,89%	10,65%	10,42%	10,18%	9,94%	9,71%	9,47%	9,24%	9,00%
Ouville	1	190 413	9,00%	17 137 €	-0,12%	10,15%	10,04%	9,92%	9,81%	9,69%	9,58%	9,46%	9,35%	9,23%	9,12%	9,00%
Quettreville s/S (Hyenville)	1	179 227	9,00%	16 130 €	-0,24%	11,36%	11,12%	10,89%	10,65%	10,42%	10,18%	9,94%	9,71%	9,47%	9,24%	9,00%
Quettreville s/S (Q s/S)	2	789 198	9,50%	74 974 €	-0,19%	11,36%	11,17%	10,99%	10,80%	10,62%	10,43%	10,24%	10,06%	9,87%	9,69%	9,50%
Regnéville s/mer	1	732 503	9,00%	65 925 €	-0,33%	12,34%	12,01%	11,67%	11,34%	11,00%	10,67%	10,34%	10,00%	9,67%	9,33%	9,00%
Roncey	1	369 408	9,00%	33 247 €	-0,11%	10,05%	9,95%	9,84%	9,74%	9,63%	9,53%	9,42%	9,32%	9,21%	9,11%	9,00%
Saussey	1	231 989	9,00%	20 879 €	0,16%	7,38%	7,54%	7,70%	7,87%	8,03%	8,19%	8,35%	8,51%	8,68%	8,84%	9,00%
Savigny	1	172 505	9,00%	15 525 €	-0,10%	10,00%	9,90%	9,80%	9,70%	9,60%	9,50%	9,40%	9,30%	9,20%	9,10%	9,00%
Servigny	1	79 253	9,00%	7 133 €	0,04%	8,64%	8,68%	8,71%	8,75%	8,78%	8,82%	8,86%	8,89%	8,93%	8,96%	9,00%
Sourdeval les bois	1	114 030	9,00%	10 263 €	-0,04%	9,37%	9,33%	9,30%	9,26%	9,22%	9,19%	9,15%	9,11%	9,07%	9,04%	9,00%
St Aubin du Perron	1	102 622	9,00%	9 236 €	-0,19%	10,90%	10,71%	10,52%	10,33%	10,14%	9,95%	9,76%	9,57%	9,38%	9,19%	9,00%
St Denis le Gast	1	301 255	9,00%	27 113 €	-0,04%	9,37%	9,33%	9,30%	9,26%	9,22%	9,19%	9,15%	9,11%	9,07%	9,04%	9,00%
St Denis le Vêtu	1	237 196	9,00%	21 348 €	-0,13%	10,27%	10,14%	10,02%	9,89%	9,76%	9,64%	9,51%	9,38%	9,25%	9,13%	9,00%
St Malo de la L	1	230 723	9,00%	20 765 €	0,04%	8,64%	8,68%	8,71%	8,75%	8,78%	8,82%	8,86%	8,89%	8,93%	8,96%	9,00%
St Martin de Cenilly	1	93 159	9,00%	8 384 €	-0,11%	10,14%	10,03%	9,91%	9,80%	9,68%	9,57%	9,46%	9,34%	9,23%	9,11%	9,00%
St Michel de la pierre	1	104 542	9,00%	9 409 €	-0,19%	10,90%	10,71%	10,52%	10,33%	10,14%	9,95%	9,76%	9,57%	9,38%	9,19%	9,00%
St Pierre de Coutances	1	212 932	9,00%	19 164 €	0,26%	6,45%	6,71%	6,96%	7,22%	7,47%	7,73%	7,98%	8,24%	8,49%	8,75%	9,00%
St Sauveur Lendelin	3	855 286	10,00%	85 529 €	-0,09%	10,90%	10,81%	10,72%	10,63%	10,54%	10,45%	10,36%	10,27%	10,18%	10,09%	10,00%
Tourville s/S	1	486 859	9,00%	43 817 €	0,01%	8,86%	8,87%	8,89%	8,90%	8,92%	8,93%	8,94%	8,96%	8,97%	8,99%	9,00%
Trelly	1	302 488	9,00%	27 224 €	-0,24%	11,36%	11,12%	10,89%	10,65%	10,42%	10,18%	9,94%	9,71%	9,47%	9,24%	9,00%
Vaudrimesnil	1	182 429	9,00%	16 419 €	-0,19%	10,90%	10,71%	10,52%	10,33%	10,14%	9,95%	9,76%	9,57%	9,38%	9,19%	9,00%
Ver	1	185 474	9,00%	16 693 €	-0,04%	9,37%	9,33%	9,30%	9,26%	9,22%	9,19%	9,15%	9,11%	9,07%	9,04%	9,00%
		36 880 708		3 634 794 €		3 612 278	3 614 529	3 616 781	3 619 033	3 621 284	3 623 536	3 625 788	3 628 039	3 630 291	3 632 543	3 634 794



**COMMUNAUTE
COUTANCES MER ET BOCAGE**

BUDGET PRIMITIF 2019

Budget Déchets Ménagers

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - CC COUTANCES MER ET BOCAGE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20006702300065

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES COUTANCES

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : DECHETS MENAGERS (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	0,00	2 512 325,00	2 512 325,00
60622	Carburants	0,00	60 000,00	60 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	137 000,00	137 000,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	500,00	500,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	500,00	500,00
60636	Vêtements de travail	0,00	3 000,00	3 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	2 276 925,00	2 276 925,00
6132	Locations immobilières	0,00	11 300,00	11 300,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	500,00	500,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	6 200,00	6 200,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	4 000,00	4 000,00
6161	Multirisques	0,00	1 800,00	1 800,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	1 000,00	1 000,00
6237	Publications	0,00	2 000,00	2 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	600,00	600,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	1 500,00	1 500,00
63512	Taxes foncières	0,00	1 500,00	1 500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	354 000,00	354 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	352 000,00	352 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	2 000,00	2 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1 665 600,00	1 665 600,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	1 600,00	1 600,00
65548	Autres contributions	0,00	1 664 000,00	1 664 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		0,00	4 531 925,00	4 531 925,00
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	800,00	800,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0,00	200,00	200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	600,00	600,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		0,00	4 532 725,00	4 532 725,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	107 916,88	107 916,88
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	84 439,44	84 439,44
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	84 439,44	84 439,44
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	192 356,32	192 356,32
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	192 356,32	192 356,32
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	4 725 081,32	4 725 081,32
				+
RESTES A REALISER N-1 (11)				0,00
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				4 725 081,32

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	268 000,00	268 000,00
7013	Ventes de produits résiduels	0,00	200 000,00	200 000,00
70611	Redevances enlèvement ordures ménagères	0,00	52 000,00	52 000,00
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	0,00	15 000,00	15 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	1 000,00	1 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	3 695 517,76	3 695 517,76
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	0,00	3 695 517,76	3 695 517,76
74	Dotations et participations	0,00	250 000,00	250 000,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	250 000,00	250 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	6 300,00	6 300,00
752	Revenus des immeubles	0,00	6 300,00	6 300,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		0,00	4 219 817,76	4 219 817,76
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		0,00	4 219 817,76	4 219 817,76
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	4 219 817,76	4 219 817,76

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	505 263,56
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 725 081,32

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	189 500,00	189 500,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	2 000,00	2 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	22 000,00	22 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	161 000,00	161 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	1 000,00	1 000,00
2184	Mobilier	0,00	500,00	500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	3 000,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	20 000,00	20 000,00
2315	Installat ^o , matériel et outillage techni	0,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	209 500,00	209 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ^o (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^o et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	209 500,00	209 500,00
040	Opérat ^o ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	209 500,00	209 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	144 522,36
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
-----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	354 022,36
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 16, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations Incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	34 000,00	34 000,00
10222	FCTVA	0,00	34 000,00	34 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	34 000,00	34 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	34 000,00	34 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	107 916,88	107 916,88
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	84 439,44	84 439,44
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	1 366,30	1 366,30
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	3 159,03	3 159,03
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	39 585,77	39 585,77
28182	Matériel de transport	0,00	39 327,83	39 327,83
28184	Mobilier	0,00	119,24	119,24
28188	Autres immo. corporelles	0,00	881,27	881,27
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	192 356,32	192 356,32
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	192 356,32	192 356,32
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	226 356,32	226 356,32

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	324 376,63
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	550 732,95

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RJ 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DJ 041 = RJ 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					0,00										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : bimestrielle, B : mensuelle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB101507C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



COUTANCES
MER ET BOCAGE

**COMMUNAUTE
COUTANCES MER ET BOCAGE**

BUDGET PRIMITIF 2019

Budget A.D.S

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - CC COUTANCES MER ET BOCAGE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20006702300263

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES COUTANCES

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : ADS (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	47 590,00	67 216,38	67 216,38
6064	Fournitures administratives	2 500,00	2 500,00	2 500,00
611	Contrats de prestations de services	7 000,00	4 350,00	4 350,00
6132	Locations immobilières	3 950,00	7 000,00	7 000,00
6135	Locations mobilières	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	15 500,00	37 660,00	37 660,00
6161	Multirisques	790,00	790,00	790,00
6182	Documentation générale et technique	400,00	416,38	416,38
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	4 400,00	4 400,00
6231	Annonces et insertions	600,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	500,00	500,00
6251	Voyages et déplacements	600,00	400,00	400,00
6257	Réceptions	100,00	50,00	50,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	650,00	650,00	650,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	152 493,00	157 000,00	157 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	152 493,00	157 000,00	157 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		200 083,00	224 216,38	224 216,38
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		200 083,00	224 216,38	224 216,38
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>1 500,00</i>	<i>1 500,00</i>	<i>1 500,00</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 500,00	1 500,00	1 500,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 500,00	1 500,00	1 500,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		201 583,00	225 716,38	225 716,38

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	225 716,38
------------------------------------------------------	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 68112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	201 583,00	224 250,00	224 250,00
74748	Participat° Autres communes	201 583,00	224 250,00	224 250,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		201 583,00	224 250,00	224 250,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		201 583,00	224 250,00	224 250,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		201 583,00	224 250,00	224 250,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 466,38
------------------------------------------------	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	225 716,38
------------------------------------------------------	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 500,00	1 500,00	1 500,00
2183	Matériel de bureau et informatique	700,00	700,00	700,00
2184	Mobilier	800,00	800,00	800,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 500,00	1 500,00	1 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 500,00	1 500,00	1 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 500,00	1 500,00	1 500,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modallités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent ⁿ invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ⁿ (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat ⁿ et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect ⁿ de fonctionnement	1 500,00	1 500,00	1 500,00
040	Opérat ⁿ ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 500,00	1 500,00	1 500,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 500,00	1 500,00	1 500,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 500,00	1 500,00	1 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
-----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 500,00
-----------------------------------------------------	-----------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8800071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					-0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers localités-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1687 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					0,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers localitaires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	

Emprunts et dettes au 01/01/N											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



**COMMUNAUTE
COUTANCES MER ET BOCAGE**

BUDGET PRIMITIF 2019

Budget Cinéma

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Numéro SIRET
20006702300164**

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
EPCI CC COUTANCES MER ET BOCAGE**

**POSTE COMPTABLE DE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
COUTANCES**

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : CINEMAS (2)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	45 450,00	41 660,00	41 660,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	24 000,00	27 000,00	27 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équlpt	350,00	350,00	350,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	3 000,00	3 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	9 000,00	7 000,00	7 000,00
6161	Multirisques	2 300,00	2 200,00	2 200,00
6281	Concours divers (cotisations)	200,00	360,00	360,00
63512	Taxes foncières	3 600,00	1 600,00	1 600,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	150,00	150,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	29 000,00	36 000,00	36 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	29 000,00	36 000,00	36 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	42 500,00	44 000,00	44 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	42 500,00	44 000,00	44 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		116 950,00	121 660,00	121 660,00
66	Charges financières (b) (8)	37 162,56	34 100,00	34 100,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	37 162,56	34 100,00	34 100,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		154 112,56	155 760,00	155 760,00
023	Virement à la section d'investissement	27 892,88	36 331,00	36 331,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	141 640,00	137 360,00	137 360,00
6811	Dot. amort. immos incorp. et corporelles	141 640,00	137 360,00	137 360,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		169 532,88	173 691,00	173 691,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		169 532,88	173 691,00	173 691,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		323 645,44	329 451,00	329 451,00

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	329 451,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

CC COUTANCES MER ET BOCAGE - CINEMAS - BP - 2019

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	27 077,00	30 078,00	30 078,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	0,00	3 001,00	3 001,00
7087	Remboursement de frais	27 077,00	27 077,00	27 077,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	168 400,48	182 835,00	182 835,00
74	Subventions d'exploitation	168 400,48	182 835,00	182 835,00
75	Autres produits de gestion courante	31 578,00	44 078,00	44 078,00
752	Revenus des immeubles	6 578,00	6 578,00	6 578,00
757	Redevances des fermiers, concession..	25 000,00	24 000,00	24 000,00
7588	Autres	0,00	13 500,00	13 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		227 055,48	256 991,00	256 991,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		227 055,48	256 991,00	256 991,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	71 365,00	72 460,00	72 460,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	71 365,00	72 460,00	72 460,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		71 365,00	72 460,00	72 460,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		298 420,48	329 451,00	329 451,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	329 451,00
---------------------------------------------------	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	43 328,46	70 000,00	70 000,00
2135	Installations générales, agencements	9 637,86	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	1 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	30 690,60	70 000,00	70 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	10 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	10 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		53 328,46	70 000,00	70 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	98 167,88	101 231,00	101 231,00
1641	Emprunts en euros	84 667,88	87 731,00	87 731,00
1687	Autres dettes	13 500,00	13 500,00	13 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		98 167,88	101 231,00	101 231,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		151 496,34	171 231,00	171 231,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	71 365,00	72 460,00	72 460,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	71 365,00	72 460,00	72 460,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	6 005,00	6 005,00	6 005,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	11 040,00	11 040,00	11 040,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	40 935,00	40 935,00	40 935,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	0,00	1 095,00	1 095,00
13918	Autres subventions d'équipement	13 385,00	13 385,00	13 385,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		71 365,00	72 460,00	72 460,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		222 861,34	243 691,00	243 691,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	28 266,45
----------------------------------------------------------	-----------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	271 957,45
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	32 559,00	70 000,00	70 000,00
1315	Subv. éqipt Groupement de collectivités	24 160,00	70 000,00	70 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	8 399,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		32 559,00	70 000,00	70 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 766,91	28 266,45	28 266,45
1068	Autres réserves	20 766,91	28 266,45	28 266,45
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		20 766,91	28 266,45	28 266,45
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		53 325,91	98 266,45	98 266,45
021	Virement de la section d'exploitation	27 892,88	36 331,00	36 331,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	141 640,00	137 360,00	137 360,00
28131	Bâtiments	101 930,00	102 630,00	102 630,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 510,00	2 960,00	2 960,00
28155	Outilsage Industriel	0,00	125,00	125,00
28183	Matériel de bureau et informatique	590,00	585,00	585,00
28184	Mobilier	1 070,00	1 065,00	1 065,00
28188	Autres	36 540,00	29 995,00	29 995,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		169 532,88	173 691,00	173 691,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		169 532,88	173 691,00	173 691,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		222 858,79	271 957,45	271 957,45

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	271 957,45
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8800071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 410 500,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 410 500,00									
	CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	09/09/2013	24/10/2013	15/02/2014	1 166 500,00	F		3,520	3,520		T	X	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE	22/10/2011	22/10/2011	10/03/2012	244 000,00	F		3,790	3,790		T	X	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

CC COUTANCES MER ET BOCAGE - CINEMAS - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
					1 410 500,00									
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Capital	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		990 574,80				87 730,64	34 099,80	0,00	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		990 574,80				87 730,64	34 099,80	0,00	0,00	
1648 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)	N	0,00	A-1	843 480,88	10,00		3,520	71 677,99	28 751,23	0,00	0,00	
	N	0,00	A-1	147 093,92	8,00		3,790	16 052,65	5 348,51	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		990 574,80				87 730,64	34 099,80	0,00	0,00	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

CC COUTANCES MER ET BOCAGE - CINEMAS - BP - 2019

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt, après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



COUTANCES
MER ET BOCAGE

**COMMUNAUTE
COUTANCES MER ET BOCAGE**

BUDGET PRIMITIF 2019

Budget Santé

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - CC COUTANCES MER ET BOCAGE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20006702300032

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES COUTANCES

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : SANTE (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	117 823,00	144 100,00	144 100,00
60611	Eau et assainissement	1 600,00	6 000,00	6 000,00
60612	Energie - Electricité	45 000,00	63 000,00	63 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 400,00	5 000,00	5 000,00
60631	Fournitures d'entretien	600,00	600,00	600,00
60632	Fournitures de petit équipement	400,00	1 000,00	1 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	800,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	4 300,00	8 000,00	8 000,00
6161	Multirisques	600,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	19 500,00	19 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	18 000,00	26 000,00	26 000,00
63512	Taxes foncières	3 000,00	10 000,00	10 000,00
63513	Autres impôts locaux	37 623,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	23 000,00	20 000,00	20 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	23 000,00	20 000,00	20 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		140 823,00	164 100,00	164 100,00
66	Charges financières (b)	52 560,00	51 760,00	51 760,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	52 560,00	51 760,00	51 760,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	15 000,00	15 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	15 000,00	15 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		193 383,00	230 860,00	230 860,00
023	Virement à la section d'investissement	139 200,00	155 990,00	155 990,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	8 520,00	8 520,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	8 520,00	8 520,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		139 200,00	164 510,00	164 510,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		139 200,00	164 510,00	164 510,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		332 583,00	395 370,00	395 370,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	395 370,00
------------------------------------------------------	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 68112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	332 583,00	366 870,00	366 870,00
752	Revenus des Immeubles	161 139,00	184 782,00	184 782,00
7552	Prise en charge déficit BA administratif	105 924,00	125 588,00	125 588,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	65 520,00	56 500,00	56 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		332 583,00	366 870,00	366 870,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	28 500,00	28 500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	28 500,00	28 500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		332 583,00	395 370,00	395 370,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		332 583,00	395 370,00	395 370,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
+	
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	395 370,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	34 904,91	5 000,00	5 000,00
2135	Installations générales, agencements	22 030,86	5 000,00	5 000,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	12 874,05	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	575 676,72	278 247,00	278 247,00
2313	Constructions	575 676,72	278 247,00	278 247,00
Total des dépenses d'équipement		610 581,63	283 247,00	283 247,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	140 200,00	164 510,00	164 510,00
1641	Emprunts en euros	139 200,00	163 510,00	163 510,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		140 200,00	164 510,00	164 510,00
4581001	Délégation maîtrise ouvrage pour la construction maison médicale Roncey (6)	0,00	200 000,00	200 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		750 781,63	647 757,00	647 757,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		750 781,63	647 757,00	647 757,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	29 385,89
-----------------------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	1 775 954,67
-----------------------------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 453 097,56
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 552 567,30	5 000,00	5 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	214 203,22	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	425 000,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	532 674,00	0,00	0,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	175 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	0,00	5 000,00	5 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	205 690,08	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	852 875,95	249 607,99	249 607,99
1641	Emprunts en euros	852 875,95	249 607,99	249 607,99
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	29 916,42	0,00	0,00
238	Avances versées commandes Immo. incorp.	29 916,42	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 435 359,67	254 607,99	254 607,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	299 461,14	168 218,14	168 218,14
10222	FCTVA	192 000,00	35 000,00	35 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	107 461,14	133 218,14	133 218,14
138	Autres subvent ^o invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat ^o (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^o et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes financières		350 461,14	219 218,14	219 218,14
4582001	Délégation maîtrise ouvrage pour la construction maison médicale Roncey (5)	0,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 785 820,81	673 826,13	673 826,13
021	Virement de la sect ^o de fonctionnement	139 200,00	155 990,00	155 990,00
040	Opérat ^o ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	8 520,00	8 520,00
28135	Installations générales, agencements, ...	0,00	6 600,00	6 600,00
28152	Installations de voirie	0,00	140,00	140,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	390,00	390,00
28158	Autres installat ^o , matériel et outillage	0,00	160,00	160,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	1 230,00	1 230,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		139 200,00	164 510,00	164 510,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		139 200,00	164 510,00	164 510,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 925 020,81	838 336,13	838 336,13

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 614 761,43
----------------------------	--------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
----------------------------------------------------------	------

CC COUTANCES MER ET BOCAGE - SANTE - BP - 2019

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				2 453 097,56

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV

A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NCR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)					
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé O/N				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
Devise																	
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 668 000,00												
1641 Emprunts en euros (total)					3 668 000,00												
	CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	25/02/2015	01/01/2015	15/02/2015	286 000,00	F				1,340	1,340	X	N				A-1
	CREDIT AGRICOLE	25/02/2015	01/01/2015	01/02/2015	432 000,00	F				4,390	4,390	C	N				A-1
	CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	19/10/2016	09/02/2017	15/03/2018	1 800 000,00	F				1,200	1,200	C	N				A-1
	CAISSE FEDERALE DE CREDIT	25/01/2017	25/01/2017	25/01/2017	650 000,00	F				2,090	2,090	X	N				A-1
	LA BANQUE POSTALE	05/12/2018	31/01/2019	30/04/2019	500 000,00	F				1,320	1,320	X	N				A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00												
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00												

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 668 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
											Capital	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 199 083,50					51 133,39	0,00	163 504,48	27 250,18
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 199 083,50					51 133,39	0,00	163 504,48	27 250,18
	N	0,00	A-1	100 516,12	4,25	F	1,340		1 223,52	0,00	24 627,04	0,00
	N	0,00	A-1	274 892,19	13,00	F	4,390		12 067,77	0,00	16 131,26	10 412,97
	N	0,00	A-1	1 728 000,00	24,00	F	1,200		20 796,00	0,00	72 000,00	15 787,20
	N	0,00	A-1	595 676,19	17,75	F	2,090		12 230,92	0,00	28 023,64	0,00
	N	0,00	A-1	500 000,00	15,00	F	1,320		4 875,18	0,00	22 722,54	1 050,01
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 199 083,50				163 504,48	51 133,39	0,00	27 250,18

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB 1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt: après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



COUTANCES
MER ET BOCAGE

**COMMUNAUTE
COUTANCES MER ET BOCAGE**

BUDGET PRIMITIF 2019

Budget Général

Elaboration du budget primitif du Budget général 2019

I. 2018 : un budget de transition

1. Un redressement financier réussi

Le budget proposé au vote en février 2018 s'appuyait sur deux axes :

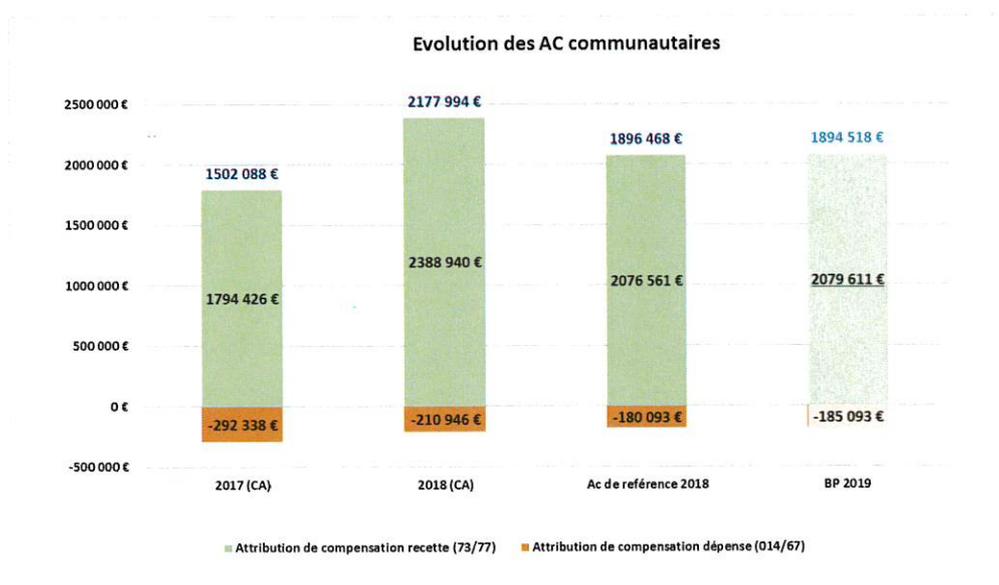
- Réduire les dépenses de fonctionnement
- Faire correspondre le niveau de recettes au niveau des compétences exercées.

- Le Débat d'orientations budgétaires 2019 du 19/12/2018 a permis de mettre en évidence la réalisation du plan d'économies acté au budget primitif 2018

Les dépenses réelles de fonctionnement inscrites au budget primitif 2018 s'élevaient à 23 096 120€. Ce montant prenait en compte un plan d'économies de 740k€ articulé autour de la réduction des budgets des services (-5%), l'optimisation des ressources humaines et la réduction de l'enveloppe de subventions aux associations.

⇒ Les dépenses réelles de fonctionnement 2018 s'élèvent à 23 034 590.05€. L'objectif financier est dépassé.

- Le débat a également mis en évidence le travail de correction effectué sur les Attributions de compensation dues par les communes ou la Communauté de communes, en complément de l'augmentation des recettes fiscales (+1.450k€)



⇒ Après corrections, l'Attribution de compensation de référence communautaire augmente de 394 K€.

2. Un résultat 2018 exceptionnellement important

Les données présentées lors de la séance du DOB s'appuyaient sur une projection du futur compte administratif 2018 au 16/11/2018. Depuis, d'importants mouvements ont été opérés sur les recettes de fonctionnement :

- le produit des taxes directes s'est révélé nettement supérieur aux prévisions, de 352k€ (l'analyse de cette évolution ne pourra être réalisée qu'à partir de l'état fiscal 1259 2019, attendu en mars) ;
- la recette liée au Contrat enfance jeunesse (CEJ) est de 952k€ pour 2018 contre 665k€ prévus au budget soit un écart de 287k€. Le nouveau contrat CEJ prévoit un échéancier annuel qui devrait faciliter la projection budgétaire ;
- Les recettes CAF/MSA sont supérieures de 100k€ aux montants budgétés ;
- les recettes liées aux remboursements de charges de personnel, difficilement prévisibles, ont augmenté de 66k€ ;
- Diverses refacturations liées à de nouveaux services (Opération collective de modernisation, programme Notre littoral pour demain, charges liées au budget ADS) opérées en fin d'exercice n'avaient pas été budgétées (57k€) ;
- des recettes sur la régie unique Enfance-jeunesse ne donnant pas lieu à engagement ont été recouvrées en fin d'année (+46k€) ;

Associée à une légère diminution des dépenses de fonctionnement, l'ajustement des recettes de fonctionnement (environ +1M€) fait fortement varier le niveau de CAF 2018 :

	DOB (CA prévisionnel)	Résultat 2018	ECART
CAF BRUTE	2 972 415 €	3 802 379 €	829 964 €
CAF NETTE*	1 881 558 €	2 832 995 €	951 437 €

*hors produits et dépenses exceptionnels

Bien qu'important, ce résultat doit être nuancé :

- des charges à caractère général (études, communication) n'ont pas été réalisées en 2018 mais devront être reportées en 2019
- la correction rétroactive (2017) des Attributions de compensation gonfle le résultat 2018 (report sur 2018 de recettes qui auraient dû être comptabilisées sur l'exercice 2017).
- l'augmentation, en 2018, des recettes liées à l'enfance jeunesse (CEJ, recettes CAF-MSA) doit faire l'objet d'une étude très précise afin de confirmer ou non son caractère pérenne.

De manière générale, l'exercice 2018 constitue un exercice « à part » (augmentation de la fiscalité, corrections des Attributions de compensation, intégration de nouveaux services, plan d'économie) qui ne peut servir de référence aux projections financières à venir. 2019 marque au contraire la stabilisation du périmètre budgétaire de la Communauté de communes.

II. 2019 : un budget au service de l'investissement

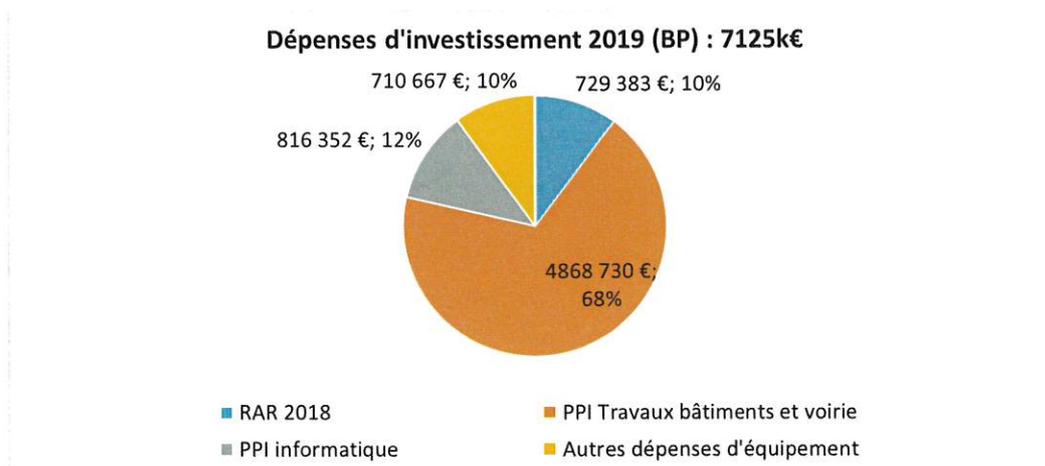
Les orientations budgétaires du budget primitif 2019 ont pour objectif de garantir une CAF nette prévisionnelle de 1.252k€. Cette CAF devra être reconduite chaque année pour permettre la réalisation

du plan pluriannuel d'investissement (18M€¹ de reste à charge après recettes de FCTVA, subventions et fonds de concours sur la période 2019-2025).

1. Projets 2019

En 2018, 57% du budget d'investissement (2.6M€) a été réalisé.

⇒ S'agissant de 2019, l'enveloppe prévisionnelle des dépenses d'équipement (crédits nouveaux et restes à réaliser) s'élève à 7 125k€ (dont 5.6M€ sur les PPI)



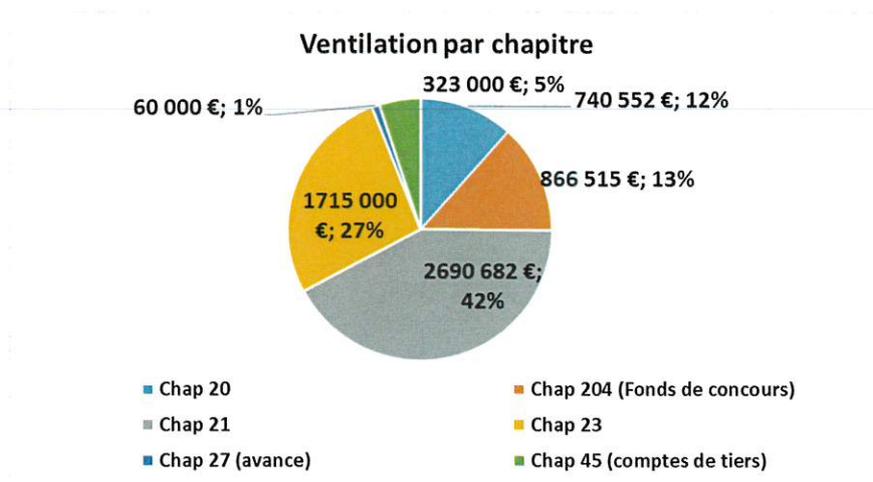
Parmi les principaux projets d'investissement 2019 des PPI, on peut citer :

- la réfection des voiries communautaires : 600k€
- la rénovation, la mise en conformité PMR et l'amélioration performances énergétiques du gymnase d'Agon-Coutainville : 600k€
- l'achat de logiciels/licences : 438k€ (PPI informatique)
- la réalisation de l'étude relative aux mini stations d'alerte : 360k€
- la participation au déploiement de la fibre optique par Manche Numérique : 315k€
- La rénovation-extension du gymnase de Montmartin-sur-mer et la création de zones d'escalade supplémentaires : 250k€
- La participation au financement du plateau sportif et au parking de l'école de Blainville-sur-mer : 250k€
- La participation à l'opération collective de modernisation versée aux entreprises : 247k€
- La suppression du passage à niveau n°30 par délégation de maîtrise d'ouvrage de la commune de Belval : 227k€
- Des travaux de mise en conformité des bâtiments (multisite) au regard du programme AD'AP : 200k€
- le remplacement de la production de chauffage de l'école Claire Fontaines : 200k€
- l'acquisition de véhicules, de matériel techniques et de transport : 120k€
- la rénovation d'une salle de classe (modulaire)de Roncey : 80k€
- le remplacement d'aires de jeux dans les écoles : 75k€
- la réalisation d'audits énergétiques : 70k€
- la construction d'une salle d'activité pour les gens du voyage : 60k€

¹ Prévisionnel au 04/02/2019. Le PPI sera annuellement ajusté pour tenir compte des réalisations, de l'actualisation des projets et des ressources de la Communauté de communes.

- le schéma directeur Assainissement EU/EP à Agon-Coutainville : 60k€
- des travaux d'urgence sur la chaudière de l'école et la charpente de l'ALSH d'Hambye : 55k€
- ...

Dans les autres dépenses d'équipement (hors PPI), on retrouve notamment le PLUI (177k€), l'OCM (246k€) ou encore la subvention d'équipement versée au budget Cinéma (84k€).



2. Financement des investissements 2019

Lors du DOB, un projet de financement a été soumis au Conseil communautaire, à partir des objectifs suivants :

- maintenir une CAF nette annuelle minimale de 1M€
- maintenir un fonds de roulement à 1.2M€
- maintenir le ratio de désendettement inférieur à 8 ans (seuil d'alerte)
- emprunter dès 2019 pour bénéficier des taux « bas »

Au-delà de l'emprunt, le financement du PPI s'appuie sur les recettes suivantes :

- les subventions d'investissement
- le FCTVA
- les fonds de concours

Conjugué à l'excédent de fonctionnement, l'excédent d'investissement (828k€, dû au glissement des subventions dues au titre de 2017 sur l'exercice 2018) dispense a priori la Communauté de recourir à l'emprunt : l'équilibre du budget primitif 2019 n'en dépend pas.

Cependant, l'analyse financière du budget « réel » (hors virement et reports) fait apparaître, dès 2019 et sur les exercices à venir, un besoin d'emprunt. Aussi, il est proposé de confirmer la stratégie présentée à l'occasion du DOB en inscrivant un emprunt de 2.5M€. (Pour mémoire, lors du DOB, l'emprunt proposé était déjà supérieur au besoin d'emprunt).

Emprunter en 2019 serait d'autant plus judicieux que :

- le contexte bancaire est encore favorable mais il pourrait l'être moins dans quelques mois
- du fait de son équilibre retrouvé, la Communauté dispose d'une bonne qualité de signature
- l'emprunt inscrit en 2019 pourrait n'être mobilisé qu'en 2020.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - CC COUTANCES MER ET BOCAGE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20006702300016

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES COUTANCES

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	4 328 070,99	4 832 706,60	4 832 706,60
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	58 725,00	73 750,00	73 750,00
60611	Eau et assainissement	95 000,00	97 000,00	97 000,00
60612	Energie - Electricité	695 432,00	698 000,00	698 000,00
60621	Combustibles	232 750,00	227 000,00	227 000,00
60622	Carburants	53 500,00	59 000,00	59 000,00
60623	Alimentation	195 240,00	165 630,00	165 630,00
60624	Produits de traitement	19 052,44	15 808,60	15 808,60
60628	Autres fournitures non stockées	132 200,00	140 000,00	140 000,00
60631	Fournitures d'entretien	76 729,40	63 898,00	63 898,00
60632	Fournitures de petit équipement	76 795,04	99 590,40	99 590,40
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	25 000,00	25 000,00
60636	Vêtements de travail	4 650,00	16 150,00	16 150,00
6064	Fournitures administratives	50 033,00	55 427,90	55 427,90
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	100 465,00	116 688,00	116 688,00
6067	Fournitures scolaires	119 493,00	116 395,00	116 395,00
6068	Autres matières et fournitures	109 678,88	120 349,75	120 349,75
611	Contrats de prestations de services	21 920,00	48 540,00	48 540,00
6132	Locations immobilières	37 746,00	69 680,00	69 680,00
6135	Locations mobilières	30 850,00	52 720,00	52 720,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	6 000,00	6 000,00
61521	Entretien terrains	38 200,00	60 000,00	60 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	125 000,00	125 000,00	125 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	295 000,00	335 000,00	335 000,00
61551	Entretien matériel roulant	27 990,00	32 500,00	32 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	19 113,00	17 600,00	17 600,00
6156	Maintenance	379 178,00	382 000,00	382 000,00
6161	Multirisques	106 573,00	75 100,00	75 100,00
617	Etudes et recherches	250 206,00	325 360,00	325 360,00
6182	Documentation générale et technique	6 116,23	5 132,95	5 132,95
6184	Versements à des organismes de formation	64 835,00	54 080,00	54 080,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 575,00	2 100,00	2 100,00
6188	Autres frais divers	194 277,50	174 299,00	174 299,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	5 100,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	14 270,00	35 750,00	35 750,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	4 000,00	4 000,00
6228	Divers	13 425,00	23 990,00	23 990,00
6231	Annonces et insertions	23 950,00	21 310,00	21 310,00
6232	Fêtes et cérémonies	7 373,00	40 200,00	40 200,00
6233	Foires et expositions	8 630,00	7 250,00	7 250,00
6236	Catalogues et imprimés	320,00	300,00	300,00
6237	Publications	122 750,00	159 570,00	159 570,00
6238	Divers	5 300,00	14 300,00	14 300,00
6241	Transports de biens	250,00	50,00	50,00
6247	Transports collectifs	137 907,50	153 010,00	153 010,00
6251	Voyages et déplacements	20 885,00	24 515,00	24 515,00
6257	Réceptions	3 190,00	8 660,00	8 660,00
6261	Frais d'affranchissement	30 420,00	25 000,00	25 000,00
6262	Frais de télécommunications	108 400,00	158 400,00	158 400,00
627	Services bancaires et assimilés	4 000,00	4 765,00	4 765,00
6281	Concours divers (cotisations)	68 470,00	75 460,00	75 460,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 650,00	32 500,00	32 500,00
62872	Remb. frais au budget annexe	27 077,00	27 077,00	27 077,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	81 600,00	81 600,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	22 000,00	2 000,00	2 000,00
63512	Taxes foncières	61 930,00	71 200,00	71 200,00
63513	Autres impôts locaux	4 440,00	3 000,00	3 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	4 000,00	4 000,00
6358	Autres droits	10,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	12 134 568,00	13 209 776,00	13 209 776,00

CC COUTANCES MER ET BOCAGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6217	Personnel affecté par la commune membre	894 000,00	1 479 000,00	1 479 000,00
6218	Autre personnel extérieur	325 750,00	366 000,00	366 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	33 880,00	34 950,00	34 950,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	131 415,00	135 460,00	135 460,00
64111	Rémunération principale titulaires	5 828 872,00	5 997 560,00	5 997 560,00
64118	Autres indemnités titulaires	110,00	160,00	160,00
64131	Rémunérations non tit.	1 635 105,00	1 754 340,00	1 754 340,00
64136	Indemnités préavis, licenciement non tit	0,00	8 300,00	8 300,00
64162	Emplois d'avenir	59 561,00	45 450,00	45 450,00
64168	Autres emplois d'insertion	34 758,00	15 280,00	15 280,00
6417	Rémunérations des apprentis	13 969,00	70 000,00	70 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 377 910,00	1 444 120,00	1 444 120,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 512 818,00	1 553 530,00	1 553 530,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	230,00	230,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	180 000,00	200 000,00	200 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	420,00	696,00	696,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	80 800,00	80 500,00	80 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	22 000,00	21 000,00	21 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	3 200,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	0,00	3 200,00	3 200,00
014	Atténuations de produits	1 182 285,00	1 538 631,00	1 538 631,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	5 000,00	5 000,00	5 000,00
739211	Attributions de compensation	94 090,00	180 093,00	180 093,00
739221	FNIR	703 332,00	708 038,00	708 038,00
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	130 000,00	180 500,00	180 500,00
7489	Reverst, restitut° sur autres attribut°	249 863,00	465 000,00	465 000,00
65	Autres charges de gestion courante	5 014 971,61	5 356 482,92	5 356 482,92
6521	Déficit budgets annexes administratifs	238 134,61	277 383,92	277 383,92
6531	Indemnités	200 000,00	205 000,00	205 000,00
6533	Cotisations de retraite	9 250,00	9 200,00	9 200,00
6541	Créances admises en non-valeur	42 500,00	10 000,00	10 000,00
6553	Service d'incendie	1 594 774,00	1 635 000,00	1 635 000,00
65548	Autres contributions	65 000,00	83 940,00	83 940,00
6558	Autres contributions obligatoires	155 000,00	167 000,00	167 000,00
65733	Subv. fonct. Départements	97 700,00	137 410,00	137 410,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	1 146 550,00	1 144 549,00	1 144 549,00
657348	Subv. fonct. Autres communes	0,00	43 000,00	43 000,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	1 500,00	1 500,00	1 500,00
657362	Subv. fonct. CCAS	372 300,00	372 500,00	372 500,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	1 092 263,00	1 270 000,00	1 270 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		22 659 895,60	24 937 596,52	24 937 596,52
66	Charges financières (b)	199 900,00	183 850,00	183 850,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	197 900,00	174 800,00	174 800,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	6 800,00	6 800,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	2 000,00	2 250,00	2 250,00
67	Charges exceptionnelles (c)	229 724,48	219 785,00	219 785,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	500,00	100,00	100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	16 600,00	36 850,00	36 850,00
6743	Subv. fonct. (versées par groupements)	44 224,00	0,00	0,00
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	168 400,48	182 835,00	182 835,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		23 089 520,08	25 341 231,52	25 341 231,52
023	Virement à la section d'investissement	1 499 441,22	3 714 391,39	3 714 391,39
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	1 964 287,52	1 680 248,00	1 680 248,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 964 287,52	1 680 248,00	1 680 248,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 463 728,74	5 394 639,39	5 394 639,39

CC COUTANCES MER ET BOCAGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 463 728,74	5 394 639,39	5 394 639,39
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		26 553 248,82	30 735 870,91	30 735 870,91

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00

+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00

=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	30 735 870,91

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	6 800,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	6 800,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	197 000,00	220 000,00	220 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	197 000,00	220 000,00	220 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 999 874,70	3 229 499,00	3 229 499,00
7011	Ventes d'eau	2 000,00	1 500,00	1 500,00
7018	Autres ventes de produits finis	3 000,00	3 500,00	3 500,00
70328	Autres droits stationnement et location	6 000,00	6 500,00	6 500,00
7062	Redevances services à caractère culturel	27 400,00	50 000,00	50 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	321 300,00	285 000,00	285 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	273 700,00	255 350,00	255 350,00
7066	Redevances services à caractère social	148 950,00	626 800,00	626 800,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	162 737,00	163 820,00	163 820,00
70688	Autres prestations de services	900,00	500,00	500,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	703 656,70	810 214,00	810 214,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	202 000,00	786 000,00	786 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	52 000,00	129 200,00	129 200,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	66 475,00	72 815,00	72 815,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	28 956,00	37 000,00	37 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	1 300,00	1 300,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	800,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	18 128 202,62	18 689 772,00	18 689 772,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	12 365 161,37	12 817 859,00	12 817 859,00
73112	Cotisation sur la VAE	1 750 013,00	1 950 152,00	1 950 152,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	500 000,00	575 000,00	575 000,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	190 000,00	191 000,00	191 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	20 000,00	20 000,00
73211	Attribution de compensation	2 258 257,25	2 079 611,00	2 079 611,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	934 771,00	926 000,00	926 000,00
7362	Taxes de séjour	130 000,00	130 150,00	130 150,00
74	Dotations et participations	4 546 260,56	4 953 453,27	4 953 453,27
74124	Dotation d'intercommunalité	1 697 560,00	1 785 493,00	1 785 493,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	1 215 196,00	1 252 443,00	1 252 443,00
744	FCTVA	62 000,00	50 517,50	50 517,50
7461	DGD	17 000,00	17 000,00	17 000,00
74718	Autres participations Etat	40 000,00	39 011,00	39 011,00
7472	Participat° Régions	50 000,00	60 060,00	60 060,00
7473	Participat° Départements	28 950,00	43 900,00	43 900,00
74741	Participat° Communes du GFP	10 000,00	0,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	244 098,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	7 000,00	17 900,00	17 900,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	0,00	58 000,00	58 000,00
7478	Participat° Autres organismes	10 050,00	140 000,00	140 000,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	51 433,00	51 433,00	51 433,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	8 314,00	8 314,00	8 314,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	90 000,00	137 548,00	137 548,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	350 000,00	400 000,00	400 000,00
7488	Autres attributions et participations	664 659,56	891 833,77	891 833,77
75	Autres produits de gestion courante	361 000,00	344 700,00	344 700,00
752	Revenus des immeubles	319 000,00	304 900,00	304 900,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	42 000,00	39 800,00	39 800,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		25 232 337,88	27 437 424,27	27 437 424,27
(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013				
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	68 400,00	826,00	826,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	3 130,00	826,00	826,00
774	Subventions exceptionnelles	64 400,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	870,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00

CC COUTANCES MER ET BOCAGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		25 300 737,88	27 438 250,27	27 438 250,27
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	124 104,00	174 104,00	174 104,00
722	Immobilisations corporelles	100 000,00	150 000,00	150 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	24 104,00	24 104,00	24 104,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		124 104,00	174 104,00	174 104,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		25 424 841,88	27 612 354,27	27 612 354,27

+

RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
-----------------------------------	--	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		3 123 516,64
------------------------------------------------	--	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		30 735 870,91
------------------------------------------------------	--	---------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = Di 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	416 983,20	740 552,00	740 552,00
202	Frais réalsal° documents urbanisme	132 420,00	177 200,00	177 200,00
2031	Frais d'études	18 720,00	70 000,00	70 000,00
2051	Concessions, droits similaires	265 843,20	493 352,00	493 352,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	341 934,00	734 730,00	734 730,00
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	0,00	315 000,00	315 000,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	176 000,00	0,00	0,00
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	15 730,00	15 730,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	120 702,00	320 000,00	320 000,00
2041642	IC : Bâtiments, installations	24 160,00	84 000,00	84 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	21 072,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 799 795,38	2 844 272,77	2 844 272,77
2111	Terrains nus	0,00	155 761,06	155 761,06
2112	Terrains de voirie	0,00	21 000,00	21 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	104 000,00	104 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	38 000,00	38 000,00
2135	Installations générales, agencements	19 640,57	400 000,00	400 000,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	15 708,89	462 250,00	462 250,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	0,00	782 000,00	782 000,00
21751	Réseaux de voirie (mise à dispo)	0,00	20 000,00	20 000,00
217533	Réseaux câblés (mise à dispo)	0,00	50 000,00	50 000,00
2182	Matériel de transport	15 806,76	275 000,00	275 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	265 867,13	333 000,00	333 000,00
2184	Mobilier	26 753,41	62 372,16	62 372,16
2188	Autres immobilisations corporelles	1 456 018,62	140 889,55	140 889,55
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	933 881,49	1 715 000,00	1 715 000,00
2313	Constructions	208 295,76	30 000,00	30 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	95 000,00	95 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	425 585,73	1 590 000,00	1 590 000,00
2318	Autres Immo. corporelles en cours	300 000,00	0,00	0,00
11	Opération d'équipement n° 11 (5)	0,00	246 785,00	246 785,00
Total des dépenses d'équipement		3 492 594,07	6 281 339,77	6 281 339,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	858 840,00	844 800,00	844 800,00
1641	Emprunts en euros	853 040,00	843 300,00	843 300,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 800,00	1 500,00	1 500,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	4 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	60 000,00	60 000,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	60 000,00	60 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		858 840,00	904 800,00	904 800,00
4581811	Schéma directeur EU/EP AGON (6)	0,00	60 000,00	60 000,00
4581822	Passage à niveau de Belval (6)	180 000,00	227 000,00	227 000,00
4581831	Diagnostic EU-EP ex CCMM (6)	211 740,00	0,00	0,00
4581900	Audit des campings (6)	0,00	36 000,00	36 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		391 740,00	323 000,00	323 000,00

CC COUTANCES MER ET BOCAGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DEPENSES REELLES		4 743 174,07	7 509 139,77	7 509 139,77
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (7)</i>	<i>124 104,00</i>	<i>174 104,00</i>	<i>174 104,00</i>
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>	<i>24 104,00</i>	<i>24 104,00</i>	<i>24 104,00</i>
13912	<i>Sub. transf cpte résult. Régions</i>	<i>7 520,00</i>	<i>7 520,00</i>	<i>7 520,00</i>
13913	<i>Sub. transf cpte résult. Départements</i>	<i>536,00</i>	<i>536,00</i>	<i>536,00</i>
13918	<i>Autres subventions d'équipement</i>	<i>540,00</i>	<i>540,00</i>	<i>540,00</i>
13931	<i>Sub. transf cpte résult. D.E.T.R.</i>	<i>15 508,00</i>	<i>15 508,00</i>	<i>15 508,00</i>
	Charges transférées (9)	100 000,00	150 000,00	150 000,00
2317	<i>Immo. corporelles reçues mise à dispo.</i>	<i>100 000,00</i>	<i>150 000,00</i>	<i>150 000,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		124 104,00	174 104,00	174 104,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 867 278,07	7 683 243,77	7 683 243,77

+

RESTES A REALISER N-1 (11)		729 382,99
-----------------------------------	--	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
-----------------------------------------------------------------	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		8 412 626,76
-----------------------------------------------------	--	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	243 219,25	1 217 461,99	1 217 461,99
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	290 276,79	290 276,79
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	658 564,00	658 564,00
1322	Subv. non transf. Régions	97 498,81	50 853,20	50 853,20
1323	Subv. non transf. Départements	3 895,00	45 768,00	45 768,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	0,00	172 000,00	172 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	5 725,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	136 100,44	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		243 219,25	3 717 461,99	3 717 461,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 701 777,05	465 070,00	465 070,00
10222	FCTVA	87 049,34	465 070,00	465 070,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 614 727,71	0,00	0,00
138	Autres subvent ^o invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 800,00	1 500,00	1 500,00
18	Compte de liaison : affectat ^o (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^o et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 365,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 706 942,05	466 570,00	466 570,00
4582811	Schéma directeur EU/EP AGON (5)	0,00	60 000,00	60 000,00
4582822	Passage à niveau de Belval (5)	180 000,00	236 000,00	236 000,00
4582831	Diagnostic EU-EP ex CCMM (5)	317 600,00	0,00	0,00
4582900	Audit des campings (5)	0,00	36 000,00	36 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		497 600,00	332 000,00	332 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 447 761,30	4 516 031,99	4 516 031,99
021	Virement de la sect ^o de fonctionnement	1 499 441,22	3 714 391,39	3 714 391,39
040	Opérat ^o ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	1 964 287,52	1 680 248,00	1 680 248,00
2802	Frais liés à la réalisation des documents	2 682,74	14 171,00	14 171,00
28031	Frais d'études	108 634,17	40 222,00	40 222,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	9 595,00	9 596,00	9 596,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	33 218,00	94 772,00	94 772,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	7 684,00	7 685,00	7 685,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	51 122,00	44 443,00	44 443,00
28041413	Subv.Cne GFP : Projet infrastructure	2 000,00	0,00	0,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	141,00	142,00	142,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	1 738,66	1 099,00	1 099,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	54,00	55,00	55,00
28041642	IC : Bâtiments, installations	4 952,00	5 537,00	5 537,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	2 023,00	2 025,00	2 025,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat ^o	22 902,00	22 903,00	22 903,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	3 076,00	3 316,00	3 316,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat ^o	40 998,00	41 000,00	41 000,00
28051	Concessions et droits similaires	125 451,46	57 377,00	57 377,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	229,00	460,00	460,00

CC COUTANCES MER ET BOCAGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28128	Autres aménagements de terrains	14 254,00	14 343,00	14 343,00
281318	Autres bâtiments publics	130 495,42	127 635,00	127 635,00
28132	Immeubles de rapport	53 168,00	51 814,00	51 814,00
28135	Installations générales, agencements, ..	75 528,59	82 151,00	82 151,00
28138	Autres constructions	33 705,00	33 711,00	33 711,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	4 968,00	4 970,00	4 970,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	4 675,65	1 423,00	1 423,00
28151	Réseaux de voirie	69 801,00	69 803,00	69 803,00
28152	Installations de voirie	3 625,00	4 017,00	4 017,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	7 546,79	3 603,00	3 603,00
281571	Matériel roulant	16 803,70	13 148,00	13 148,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	5 906,58	4 828,00	4 828,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	246 312,18	234 508,00	234 508,00
281721	Plantat° arbres, arbustes (m. à dispo)	909,00	911,00	911,00
281728	Autres agencements (m. à dispo)	6 331,00	6 335,00	6 335,00
281732	Immeubles de rapport (m. à dispo)	12 946,00	12 952,00	12 952,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	1 304,00	1 228,00	1 228,00
281751	Réseaux de voirie (m. à dispo)	235 006,00	235 012,00	235 012,00
281752	Installations de voirie (m. à dispo)	568,00	569,00	569,00
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	2 744,00	1 446,00	1 446,00
281783	Matériel bureau et info. (m. à dispo)	7 818,12	0,00	0,00
281784	Mobilier (m. à dispo)	4 065,00	4 069,00	4 069,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	5 795,40	1 981,00	1 981,00
28181	Installations générales, aménagt divers	894,00	896,00	896,00
28182	Matériel de transport	79 621,54	70 432,00	70 432,00
28183	Matériel de bureau et informatique	315 518,22	173 992,00	173 992,00
28184	Mobilier	55 573,89	55 013,00	55 013,00
28188	Autres immo. corporelles	151 902,41	124 655,00	124 655,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 463 728,74	5 394 639,39	5 394 639,39
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 463 728,74	5 394 639,39	5 394 639,39
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 911 490,04	9 910 671,38	9 910 671,38
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)			173 190,00	
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			828 765,38	
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			10 912 626,76	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)					
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé O/N				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					11 894 204,80												
1641 Emprunts en euros (total)					11 894 204,80												
	CREDIT AGRICOLE CORPORATE	17/12/2008	17/12/2008	15/04/2009	350 000,00	V	Euribor 3 mois + marge 0,70 %	3,100	3,100	T	X	O					A-1
	DEXIA CREDIT LOCAL	24/06/2009	24/06/2009	01/06/2010	500 000,00	V	Euribor 1 mois + marge 0,87 %	0,600	0,600	A	C	O					A-1
	DEXIA CREDIT LOCAL	24/06/2009	24/06/2009	01/04/2010	150 000,00	V	Euribor 1 mois + marge 0,87 %	0,430	0,430	A	C	O					A-1
	CRCAM DE NORMANDIE	09/09/2004	09/09/2004	10/02/2005	160 000,00	F		4,040	4,040	T	X	N					A-1
	CRCAM DE NORMANDIE	22/06/2005	22/06/2005	10/02/2006	300 000,00	F		3,440	3,440	T	X	N					A-1
	CRCAM DE NORMANDIE	01/02/2011	01/02/2011	10/09/2011	160 860,00	F		3,690	3,690	T	X	N					A-1
	CRCAM DE NORMANDIE	01/06/2000	01/06/2000	10/04/2001	76 224,51	F		5,850	5,850	A	C	N					A-1
	CRCAM DE NORMANDIE	01/06/2000	01/06/2000	10/01/2001	76 224,51	F		6,150	6,150	T	X	N					A-1
	CRCAM DE NORMANDIE	03/07/2006	03/07/2006	10/11/2006	30 000,00	V	Euribor 12 mois + marge 0,25 %	3,250	3,250	T	X	O					A-1
	CRCAM DE NORMANDIE	13/11/2006	13/11/2006	10/03/2007	125 000,00	F		4,020	4,020	T	X	N					A-1
	CRCAM DE NORMANDIE	07/11/2007	07/11/2007	01/03/2008	20 000,00	F		4,650	4,650	A	C	N					A-1
	CAISSE FEDER CIT MUT MAIN ANJ BAS NORM	27/07/2010	27/07/2010	10/12/2010	145 000,00	F		3,150	3,150	T	X	N					A-1
	CAISSE FEDER CIT MUT MAIN ANJ BAS NORM	25/02/2015	01/01/2015	01/04/2015	28 875,00	F		3,660	3,660	T	X	N					A-1
	CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	25/02/2015	01/01/2015	15/01/2015	11 900,00	F		2,440	2,440	T	X	N					A-1
	CAISSE FEDER CIT MUT MAIN ANJ BAS NORM	25/02/2015	01/01/2015	15/03/2015	80 230,08	F		3,570	3,570	T	X	N					A-1
	CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	25/02/2015	01/01/2015	15/01/2015	34 043,35	F		2,570	2,570	A	C	N					A-1

CC COUTANCES MER ET BOCAGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
	CRCAM DE NORMANDIE	25/02/2015	01/01/2015	10/01/2015	19 180,00	F		4,040	4,040	T	X	N	A-1
	CRCAM DE NORMANDIE	25/02/2015	01/01/2015	10/03/2015	324 956,23	F		3,730	3,730	T	X	N	A-1
	CRCAM DE NORMANDIE	25/02/2015	01/01/2015	10/03/2015	239 624,33	F		5,170	5,170	T	X	N	A-1
	CRCAM DE NORMANDIE	25/02/2015	01/01/2015	10/01/2015	31 777,77	F		2,910	2,910	T	X	N	A-1
	CRCAM DE NORMANDIE	25/02/2015	01/01/2015	10/01/2015	35 516,32	F		2,910	2,910	T	X	N	A-1
	CRCAM DE NORMANDIE	25/02/2015	01/01/2015	10/03/2015	162 161,93	F		3,980	3,980	T	X	N	A-1
	DEXIA CREDIT LOCAL	25/02/2015	01/01/2015	01/03/2015	27 447,42	F		1,850	1,850	T	X	N	A-1
	DEXIA CREDIT LOCAL	25/02/2015	01/01/2015	01/04/2011	36 294,00	F		1,850	1,850	T	X	N	A-1
	DEXIA CREDIT LOCAL	25/02/2015	01/01/2015	01/01/2015	85 998,37	F		2,980	2,980	T	X	N	A-1
	DEXIA CREDIT LOCAL	25/02/2015	01/01/2015	01/01/2015	83 987,27	F		2,980	2,980	T	X	N	A-1
	CAISSE FEDER CIT MUT MAIN ANJ BAS NORM	25/02/2015	01/01/2015	10/02/2015	59 336,19	F		2,990	2,990	T	X	N	A-1
	CAISSE D EPARGNE NORMANDIE	25/11/2015	31/12/2015	31/03/2016	336 510,03	F		1,340	1,340	T	X	N	A-1
	LA BANQUE POSTALE	18/12/2015	03/08/2016	01/12/2016	430 000,00	F		1,740	1,740	T	X	N	A-1
	CAISSE D EPARGNE NORMANDIE	25/05/2016	06/10/2016	15/01/2017	1 500 000,00	F		1,440	1,440	T	X	N	A-1
	LA BANQUE POSTALE	21/12/2016	03/02/2016	01/06/2017	500 000,00	F		0,830	0,830	T	X	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE	23/12/2009	23/12/2009	10/03/2010	1 847 222,00	F		3,740	3,740	T	X	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE	12/01/2011	12/01/2011	10/04/2011	582 362,83	F		3,640	3,640	T	X	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE	02/10/2007	02/10/2000	10/07/2008	782 382,66	F		4,450	4,450	T	X	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE	27/10/2005	27/10/2005	10/10/2006	407 080,00	F		3,420	3,420	A	C	N	A-1
	CAISSE D EPARGNE NORMANDIE	01/01/2018	01/01/2018	05/06/2009	100 000,00	F		4,150	4,150	T	X	N	A-1
	CAISSE FEDER CIT MUT MAIN ANJ BAS NORM	01/01/2018	01/01/2018	05/03/2010	100 000,00	F		4,300	4,300	T	X	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE	01/01/2018	01/01/2018	10/03/2014	120 000,00	F		3,380	3,380	T	X	N	A-1
	CAISSE D EPARGNE NORMANDIE	01/01/2018	01/01/2018	15/05/2011	450 000,00	F		2,840	2,840	A	C	N	A-1
	CAISSE FEDER CIT MUT MAIN ANJ BAS NORM	01/01/2018	01/01/2018	30/09/2012	350 000,00	F		3,510	3,510	A	C	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE	01/01/2018	01/01/2018	10/03/2010	40 000,00	F		3,760	3,760	T	X	N	A-1
	CAISSE D EPARGNE NORMANDIE	01/01/2018	01/01/2018	05/12/2008	100 000,00	F		4,900	4,900	T	X	N	A-1
	CAISSE D EPARGNE NORMANDIE	01/01/2018	01/01/2018	01/06/2009	64 000,00	F		4,580	4,580	S	S	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE	01/01/2018	01/01/2018	10/03/2008	255 000,00	F		4,040	4,040	T	X	N	A-1
	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	01/01/2018	01/01/2018	01/03/2018	350 000,00	F		0,000	0,000	A	C	N	A-1
	CRCAM DE NORMANDIE	01/01/2018	01/01/2018	10/11/2005	127 000,00	F		3,210	3,210	T	X	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (9)	Taux actuariel				
	CRCAM DE NORMANDIE	17/10/2016	01/01/2019	10/02/2017	20 000,00	F		0,570	0,570	T	X	N	A-1
	CRCAM DE NORMANDIE	04/05/2006	01/01/2019	10/03/2007	78 000,00	F		4,150	4,150	T	X	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acteurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					11 894 204,80								

CC COUTANCES MER ET BOCAGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB10/15077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)						
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	24 659,91	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		6 955 621,90					842 473,23	174 795,68	0,00	24 659,91		
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 955 621,90					842 473,28	174 795,68	0,00	24 659,91		
	N	0,00	A-1	80 912,61	2,25	V	Euribor 3 mois + marge 0,70 %	0,390	34 942,97	1 131,00	0,00	321,43		
	N	0,00	A-1	200 000,03	5,67	V	Euribor 1 mois + marge 0,87 %	0,510	33 333,33	2 344,86	0,00	186,00		
	N	0,00	A-1	70 000,00	6,25	V	Euribor 1 mois + marge 0,87 %	0,510	10 000,00	772,94	0,00	66,96		
	N	0,00	A-1	13 922,12	1,00	F		4,040	13 922,12	353,30	0,00	0,00		
	N	0,00	A-1	128 962,32	7,00	F		3,440	16 585,12	4 223,88	0,00	547,85		
	N	0,00	A-1	80 430,00	7,50	F		3,690	10 724,00	2 819,47	0,00	364,39		
	N	0,00	A-1	12 061,54	2,00	F		5,850	5 859,30	705,60	0,00	263,05		
	N	0,00	A-1	12 424,52	2,00	F		6,150	6 022,79	626,97	0,00	88,59		
	N	0,00	A-1	11 625,00	7,75	V	Euribor 12 mois + marge 0,25 %	0,000	1 500,00	265,16	0,00	46,63		
	N	0,00	A-1	62 676,54	8,00	F		4,020	6 782,60	2 418,20	0,00	131,07		
	N	0,00	A-1	6 474,05	4,00	F		4,650	1 509,89	301,04	0,00	192,36		
	N	0,00	A-1	65 249,89	6,75	F		3,150	9 666,68	1 941,18	0,00	102,13		
	N	0,00	A-1	22 875,00	15,25	F		3,660	1 500,00	816,64	0,00	176,02		
	N	0,00	A-1	700,00	0,25	F		2,440	700,00	4,27	0,00	0,00		
	N	0,00	A-1	59 360,99	9,00	F		3,570	5 697,56	2 043,48	0,00	85,15		
	N	0,00	A-1	11 928,30	2,00	F		2,570	5 888,49	306,56	0,00	149,18		
	N	0,00	A-1	8 220,00	3,00	F		4,040	2 740,00	290,53	0,00	49,82		
	N	0,00	A-1	281 640,19	17,25	F		3,730	11 872,04	10 340,40	0,00	586,97		
	N	0,00	A-1	187 700,98	10,00	F		5,170	14 735,32	9 421,52	0,00	521,94		
	N	0,00	A-1	19 074,11	5,25	F		2,910	3 412,89	518,03	0,00	102,55		
	N	0,00	A-1	21 318,03	5,25	F		2,910	3 814,42	578,96	0,00	114,61		

CC COUTANCES MER ET BOCAGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
	N	0,00	A-1	75 030,39	3,00	F		3,980	24 026,39	2 630,57	0,00	118,41
	N	0,00	A-1	18 104,92	7,00	F		1,850	2 445,40	316,04	0,00	24,14
	N	0,00	A-1	18 796,53	7,25	F		1,850	2 445,57	330,63	0,00	75,62
	N	0,00	A-1	56 631,02	7,25	F		2,960	7 361,33	1 654,27	0,00	379,40
	N	0,00	A-1	56 546,11	7,00	F		2,960	7 361,18	1 592,34	0,00	121,27
	N	0,00	A-1	34 915,80	5,00	F		2,990	6 573,46	970,74	0,00	120,05
	N	0,00	A-1	196 140,82	4,25	F		1,340	48 055,64	2 387,48	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	365 499,97	12,75	F		1,740	28 666,68	6 172,64	0,00	488,41
	N	0,00	A-1	1 300 000,00	13,00	F		1,440	100 000,00	18 180,00	0,00	3 648,00
	N	0,00	A-1	412 500,00	8,25	F		0,830	50 000,00	3 288,13	0,00	250,73
	N	0,00	A-1	864 183,43	6,00	F		3,740	130 956,29	30 497,91	0,00	1 599,64
	N	0,00	A-1	320 874,93	7,25	F		3,640	39 409,07	11 145,97	0,00	2 305,21
	N	0,00	A-1	444 639,88	9,00	F		4,450	41 120,31	19 106,61	0,00	4 040,24
	N	0,00	A-1	157 536,48	6,00	F		3,420	24 099,18	5 387,75	0,00	1 026,80
	N	0,00	A-1	62 086,07	10,50	F		4,150	4 822,49	1 627,92	0,00	111,66
	N	0,00	A-1	47 798,76	6,00	F		4,300	7 139,51	1 941,25	0,00	126,27
	N	0,00	A-1	86 512,53	10,00	F		3,380	7 400,70	2 830,98	0,00	155,98
	N	0,00	A-1	299 496,66	12,00	F		2,840	21 295,69	6 588,93	0,00	3 842,26
	N	0,00	A-1	208 952,46	8,00	F		3,510	23 076,16	7 334,23	0,00	1 649,19
	N	0,00	A-1	15 999,88	6,00	F		3,760	2 666,68	564,00	0,00	29,24
	N	0,00	A-1	31 666,53	4,75	F		4,900	6 666,68	1 429,15	0,00	88,47
	N	0,00	A-1	3 934,33	0,50	F		4,580	3 834,33	90,10	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	135 827,88	8,50	F		4,040	13 678,05	5 261,95	0,00	287,87
	N	0,00	A-1	332 500,00	19,00	F		0,000	17 500,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	18 140,37	1,75	F		3,210	10 241,39	459,85	0,00	35,92
	N	0,00	A-1	12 088,29	3,00	F		0,570	3 999,86	60,26	0,00	6,52
	N	0,00	A-1	19 681,64	3,00	F		4,150	6 291,72	719,72	0,00	32,41
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CC COUTANCES MER ET BOGAGE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 955 621,90					842 473,28	174 795,68	0,00	24 659,91

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.